



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

IMPRESSUM

ÉDITEUR

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
Altenbergstrasse 66
Case postale 511
3000 Berne 25
www.refbejuso.ch
Téléphone 031 340 24 24

CONCEPTION

Service de la communication
kommunikation@refbejuso.ch

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Hans Martin Schaer (rédaction version originale allemande)
Bertrand Baumann (rédaction version finale française)
Heidi Hänni (rédaction photos)
Silvia Fueter (administration, diffusion)
Margot Baumann (statistiques)
Catherine Baumann (correction)

RÉALISATION GRAPHIQUE

Cristina Mendieta: www.mendieta.ch

PHOTOS

Michael Stahl, www.stahlphoto.ch (si aucune autre indication)
Mauro Mellone (pages 12, 17, 20, 21, 23, 37, 38, 39, 52)
Refbejuso (pages 3, 5, 11, 3, 32, 34, 35, 37, 51, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61)
Ueli Adam (page 11)
Pierre Bohrer (pages 39, 69)
Christoph Knoch (page 58)
Lenka Reichelt (pages 14, 52)
Carlo Schneider (page 31)

TRADUCTIONS

Bertrand Baumann, responsable;
André Carruzzo, Mona El Baradie, Eliane Gerber,
Gabrielle Rivier, Thérèse Marthaler, Antoinette Mazouer

IMPRESSION ET EXPÉDITION

Thomann Druck AG, Brienz, www.thomann-druck.ch

TIRAGE

350 ex.



SOMMAIRE



- 2 Impressum
- 3 Sommaire
- 4 Editorial de Andreas Zeller, président du Conseil synodal
- 6 Le Synode et ses commissions

DÉPARTEMENTS / SECTEURS

- 10 Département de la Présidence
- 16 Chancelier de l'Eglise Daniel Inäbnit
- 17 Chancellerie de l'Eglise
- 22 Jörg Haberstock, conseiller synodal,
Chef du département Services centraux
- 23 Département Services centraux
- 28 Statistiques
- 30 Claudia Hubacher, conseillère synodale,
Cheffe du département de Diaconie
- 31 Département Diaconie
- 36 Iwan Schulthess, conseiller synodal,
Chef du département Catéchèse
- 37 Département Catéchèse
- 42 Lucien Boder, conseiller synodal,
Chef du département Théologie
- 43 Département Theologie
- 50 Stefan Ramseier, conseiller synodal,
Chef du département Paroisses et formation
- 51 Département Paroisses et formation
- 56 Pia Grossholz-Fahrni, conseillère synodale,
Cheffe du département CËTN-Migration
- 57 Département CËTN-Migration

ARRONDISSEMENTS

- 65 Pastorat régional
- 66 Arrondissements ecclésiastiques
- 68 Rapports des arrondissements ecclésiastiques

DES DÉCISIONS ESSENTIELLES POUR L'ÉGLISE DE DEMAIN

Eglise 21, attribution des postes pastoraux, relations avec l'Etat, magazine de l'Eglise, révision de la constitution de la FEPS et développement de diverses autres institutions au niveau national: durant l'année 2014, de nombreux projets d'envergure ont été menés à bien et des décisions importantes ont été prises pour l'évolution future des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Nous présentons ici plus en détail un projet en particulier, à savoir le «cursus accéléré en théologie pour diplômés universitaires souhaitant accéder au ministère pastoral» (Ministère pastoral ITHAKA).



*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*

4

PÉNURIE PASTORALE

Le nombre croissant de départs en retraite de pasteurs et pasteuses ces prochaines années, couplé à la baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les facultés de théologie et à l'augmentation des postes à temps partiel, se traduisent par un virage de la politique ecclésiale: en décembre 2012, à une large majorité, le Synode a adopté une motion demandant l'élaboration d'un concept de formation pour un cours unique destiné à des universitaires souhaitant embrasser la carrière pastorale. En décembre 2013, le Synode a adopté le concept et le crédit d'engagement d'un montant de trois millions de francs. Il s'agissait de la troisième mise sur pied d'une telle filière de formation accélérée après celles de 1960-64 et de 1984-88.

MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE

Dès la décision du Synode, le Conseil synodal s'est immédiatement mis au travail. En collaboration avec la faculté de théologie de l'Université de Berne et avec la direction cantonale des Eglises, il a mis sur pied une structure de projet placée sous la direction opérationnelle de Robert Furrer, pasteur et ancien secrétaire général de la Direction de l'Instruction publique. Une équipe, rassemblant les trois partenaires, a élaboré le concept de formation, opérationnel pour la rentrée d'août 2015, date fixée pour le début du cursus.

Les critères retenus pour le concept sont les suivants:

- La formation doit permettre de se confronter en profondeur avec le savoir et l'approche théologiques,
- Une reconnaissance de la filière au niveau suisse doit être assurée,
- La faculté de théologie doit pouvoir satisfaire le plan d'études valable pour les filières existantes et être donc parfaitement compatible avec les directives de Bologne,
- Le stage pastoral doit être effectué d'une manière identique à celui qui est proposé dans le cadre de la formation ordinaire.

UN MASTER «NORMAL»

Pour ITHAKA, la faculté de théologie a élaboré un curriculum spécifique et densifié qui débouche, à l'issue d'un parcours de trois années, sur l'obtention du master en théologie. Les participantes et participants accomplissent ensuite le stage pastoral habituel, sanctionné par l'examen d'Etat, la consécration et l'admission au service de l'Eglise. Le filière comprend l'ensemble des éléments constitutifs des études de théologie. Toutes les disciplines de la théologie sont représentées, y compris les langues anciennes (grec ancien, hébreu biblique). Les étudiantes et étudiants ITHAKA doivent passer par les mêmes vérifications d'acquisitions de connaissances et accomplir les mêmes travaux d'obtention des qualifications

nécessaires que les autres étudiants en théologie. La filière renonce en revanche à la transmission de certaines compétences universitaires habituelles et à l'exercice de méthodes spécifiques. Le stage pastoral se veut une passerelle entre une formation universitaire et le service de l'Eglise. Il fait le lien entre la pratique paroissiale (60%) et les éléments universitaires du cours (40%). A l'issue du stage, les stagiaires passent de l'activité professionnelle «accompagnée» à l'exercice autonome de la profession pastorale et, une fois la formation achevée, accèdent à une nouvelle période de formation continue et de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pendant toute la durée du programme de formation, les étudiants du projet «Ministère pastoral ITHAKA» bénéficient du soutien financier de l'Eglise et de l'Etat dans le cadre des règlements en vigueur. Pour être admis dans le programme d'études ITHAKA, un master ainsi que des années d'expérience professionnelle sont des conditions requises. L'entretien d'admission – qui a lieu à titre individuel et en groupe – permet de sonder l'intérêt pour l'Eglise mais aussi le potentiel pour le ministère pastoral du bagage d'études et d'expérience professionnelle apportée par le candidat.

RECRUTEMENT RÉUSSI

Pendant la rédaction de cet éditorial, en janvier 2015, les entretiens d'admission

étaient en cours. Vingt-six femmes et hommes, présentant un haut niveau de qualification, y avaient été conviés pour un total de vingt places à attribuer. Les formations de niveau master suivies jusqu'ici par les candidates et les candidats étaient les plus diverses: diplômées et diplômés en sciences humaines ou sciences expérimentales, juristes, économistes ou économistes d'entreprises, plusieurs ont fait un doctorat, certains proviennent du domaine des arts, d'autres ont une formation de catéchète. La plupart ont fait une maturité selon l'ancien système (type B). Les entretiens ont été intéressants et intenses. Seul un très petit nombre de candidates et candidats – mais c'est tout à fait normal – étaient à même de formuler une position théologique fondée.

Pour un tiers d'entre elles et eux, les candidates et candidats ont ou ont eu un engagement en Eglise; l'Eglise reste donc à leurs yeux importante. Fait notable, la plupart des candidates et candidats – qui appartiennent à la tranche

d'âge entre 30 et 50 ans – manifestent la volonté de donner un tournant à leur existence. On relèvera également, contrairement à la perception négative qu'ont des Eglises les médias et la sociologie des religions, que de très nombreuses personnes d'autres religions s'intéressent à la profession pastorale. L'Eglise bénéficie d'un ancrage plus solide que les médias veulent bien l'admettre.

Les personnes intéressées pouvaient s'inscrire entre le 15 août et le 31 octobre 2014. La publicité pour cette nouvelle filière s'est faite à l'aide de prospectus et d'annonces mais aussi sur Internet. L'article dans l'édition dominicale de la NZZ, paru le dimanche 14 août 2014, a rencontré un large écho au niveau national et suscité de nombreuses inscriptions.

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR TOUS

Les responsables de la formation sont convaincus que cette filière accélérée

apportera une contribution importante à la résolution de la pénurie pastorale. En 2019, avec la consécration et l'admission de l'ensemble des 20 nouvelles et nouveaux membres du corps pastoral, ce ne sont pas moins de 6% du total des postes pastoraux qui seront ainsi pourvus. Par ailleurs, avec ces nouveaux diplômés, entrent au service de l'Eglise des personnalités dont les formations antérieures mais aussi les expériences professionnelles et ecclésiales représentent un patrimoine important pour l'Eglise. Le cursus de formation va être ce lieu d'échanges entre des personnes porteuses d'un bagage de vie et de savoirs très divers. Outre l'enrichissement personnel pour les futures diplômées et futurs diplômés, cet apport humain unique va se répercuter, de nombreuses manières, sur la vie de l'Eglise dans son ensemble.

Andreas Zeller

Président du Conseil synodal

Président de la commission de formation ITHAKA



La Bible, fondement d'une réorientation professionnelle: la publicité du projet ITHAKA Ministère pastoral, n'est pas passée inaperçue.

«LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT» COMME FIL ROUGE

Le parlement de l'Eglise a traité 32 objets en trois journées de Synode ordinaire, et procédé à des élections lors du Synode constitutif. A l'occasion de la session d'été, le Conseiller d'Etat Remo Ankli, responsable du département de l'éducation et de la culture du canton de Soleure, a relevé dans son allocution les bonnes relations qui existent entre Bernois et Soleurois.

SYNODE D'ÉTÉ

La problématique des «rapports entre l'Eglise et l'Etat» a été comme le fil rouge qui a accompagné les débats tout au long de la session. Andreas Zeller, président du Conseil synodal, a fait le point sur les évolutions actuelles et les changements qui se dessinent dans les relations entre le canton de Berne et ses Eglises. La lettre ouverte «Un signe de vie de la base...», présentée par la société pastorale de Haute-Argovie et reçue et traitée en tant que pétition, se voulait à la fois une expression d'inquiétude et un appel à la base de l'Eglise. Et celui-ci a été entendu: le 8 septembre 2014, environ 2000 personnes se sont rendues à l'Hôtel du Gouvernement de Berne pour demander à l'Etat de ne pas faire d'économies excessives aux dépens des Eglises nationales.

ACHÈVEMENT DE LA LÉGISLATURE

A la fin de la législature, de nombreux députés et députées ont remis leur mandat. Pour certains, c'était l'achèvement de plusieurs décennies d'engagement au parlement des Eglises Berne-Jura-Soleure. Dans leurs lettres de démission, tous font état de leur joie, de leur enthousiasme et de leur gratitude, témoignant ainsi de l'ambiance agréable et fructueuse qui règne au Synode.

Ce fut un grand honneur pour le soussigné d'avoir pu servir le parlement de l'Eglise en tant que président. Nous remercions les Services généraux pour l'organisation parfaite des Synodes, qui ont ainsi pu se dérouler sans accroc.

Robert Gerber (Granges)

Président du Synode jusqu'au 31 octobre 2014



Le bureau du Synode pour les années 2014–16.

SYNODE CONSTITUTIF

Les élections et la bénédiction de l'étoile du berger ont constitué les temps forts du Synode constitutif. Richard Stern a été élu président du Synode, Hansruedi Schmutz vice-président, et Jean-Marc Schmid et Andreas U. Schmid, secrétaires du bureau du Synode. Tous les membres du Conseil synodal ont été clairement réélus pour une nouvelle législature.

Après l'élection du président, la porte s'est ouverte pour laisser passer l'étoile du berger, portée par une délégation d'Ittigen. Au cours d'une cérémonie agrémentée de chants et de musique d'accordéon et de saxophone, des personnes de toutes les générations et de tous les horizons ont prononcé le refrain «Auf die Mitte zu» dans un message venant du cœur de la paroisse d'Ittigen, et béni les députées et députés au Synode, les invitées et invités et les collaboratrices et collaborateurs. L'«étoile» du berger était bien sûr aussi un clin d'œil au nouveau président, dont le nom «Stern» signifie «étoile».

Ensuite, le Synode a prêté serment au cours d'un culte solennel en prononçant la formule: «Voulez-vous accomplir la fonction qui vous est confiée en votre âme et conscience en œuvrant pour le bien de l'Eglise réformée évangélique et de ses paroisses avec intégrité et fidélité? Oui, avec l'aide de Dieu.»

Outre Béatrice Struchen, présidente du Grand Conseil et Beat Giaouque, député au Grand Conseil et président de la commune, des représentantes et représentants de



Richard Stern (à g.), président nouvel élu du Synode et son vice-président, Hansruedi Schmutz.

différents Synodes de Suisse et de l'Eglise catholique romaine du canton de Berne ainsi que le délégué aux affaires ecclésiastiques ont pris part à l'apéritif qui a suivi la cérémonie.

LE SYNODE D'HIVER

Les relations entre l'Eglise et l'Etat ont à nouveau dominé les débats. Dans son message au Synode, le Conseiller exécutif Christoph Neuhaus a relevé qu'un désenchevêtrement progressif était en cours, mais il a aussi exprimé son incompréhension face à la décision du Grand Conseil, sachant que l'Eglise a déjà subi des restrictions budgétaires. Le rapport sur l'Eglise et l'Etat est attendu en mars 2015. Le Synode a pris acte de la nouvelle Ordonnance concernant l'attribution des postes d'ecclésiastique réformé évangélique rémunérés par le canton et demandé une modification. Le Synode s'est penché par ailleurs sur la Vision Eglise 21, dont l'objectif est d'esquisser l'avenir de l'Eglise avec le soutien de la base en favorisant un échange ouvert. Le groupe de pilotage très motivé a présenté le déroulement du projet ces prochaines années, qui pourrait se conclure par une grande manifestation au Stade de Suisse. Il s'agit à présent de déterminer et formuler des priorités pour l'avenir et de les concrétiser sous forme d'idées directrices.

Le message de salutation lors de la deuxième journée du Synode a été prononcé par Berhanu Chernet, pasteur de la paroisse érythro-éthiopienne Elshalom Evangelical Church Switzerland-Bern. La communauté se réunit dans la maison de paroisse de Spiegel (paroisse de Köniz) où elle se sent chez elle. Tous les députés et députées au Synode ont pu déguster différentes spécialités éthiopiennes et érythréennes. Que des chrétiennes et chrétiens de ces deux pays se réunissent au sein d'une même communauté, ici à Berne, est déjà en soi un témoignage de paix pour ces pays qui sont engagés dans une violente guerre fratricide.

Richard Stern (Ittigen)

Président du Synode depuis le 1^{er} novembre 2014



Le thème «évolution des relations avec l'Etat de Berne» a tenu les Eglises en haleine tout au long de l'année.

SYNODE

PRÉSIDENT (2014 À 2016)

Robert Gerber, Commandant de la Police municipale, Granges (jusqu'au 30 octobre 2014)
Richard Stern, pasteur, Ittigen (à partir du 1^{er} novembre 2014)

VICE-PRÉSIDENT (2014 À 2016)

Richard Stern, pasteur, Ittigen (jusqu'au 31 octobre 2014)
Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (à partir du 1^{er} novembre 2014)

BUREAU DU SYNODE (2014 À 2018)

SECÉTAIRE FRANCOPHONE

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court

SECÉTAIRE GERMANOPHONE

Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (jusqu'au 31 octobre 2014)
Andreas U. Schmid, Dr. phil., pharmacien, Berne (à partir du 1^{er} novembre 2014)

RESPONSABLE DU PROCÈS-VERBAL DE LANGUE FRANÇAISE

Anne-Thérèse Guyaz, Ecublens

RESPONSABLE DU PROCÈS-VERBAL DE LANGUE ALLEMANDE

Rudolf Bohren, Berne

COMMISSION D'EXAMEN DE GESTION (CEG):

UNE CHARGE DE TRAVAIL TOUJOURS AUSSI IMPORTANTE

En 2014, la Commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à onze reprises à la Maison de l'Eglise à Berne. Toutes les séances ont demandé beaucoup de travail préparatoire à domicile. En outre, certaines affaires ont été réglées par e-mail. Le temps consacré par ses membres au travail de la commission reste ainsi toujours aussi élevé.

Conformément au règlement interne du Synode, la CEG est principalement chargée de deux tâches: d'une part elle surveille les activités du Conseil synodal et exerce la haute surveillance sur les Services généraux de l'Eglise. D'autre part elle procède à l'examen préliminaire des objets soumis au Synode par le Conseil synodal, à l'exception des objets d'ordre principalement financier. Les travaux correspondants ont été réalisés selon le planning annuel habituel: en janvier, la CEG a préparé et défini les thèmes et les questions pour les contrôles, et déterminé les secteurs et services qui seront visités en juin ainsi que les délégations de deux personnes qui effectueront ces inspections. Au mois d'août, le «Rapport de la CEG au Synode d'hiver» qui en est résulté a été discuté, remanié et adopté en deux séances. Deux réunions en avril et quatre en octobre/novembre ont été consacrées à l'examen préliminaire des objets soumis au Synode, dont certains ont été discutés de façon très approfondie.

Hans Ulrich Germann (Brügg) et Hans Herren (Boll) ont quitté la CEG à la fin de la législature. Hans Herren, qui s'est aussi retiré du Synode, était l'un des membres fondateurs de la CEG, et ses immenses connaissances manqueront beaucoup à la commission. Quant à Hans Ulrich Germann, il incarnait la voix des pasteurs et pasteurs en exercice au sein de la CEG, dont il a aussi assumé la vice-présidence. Nous saisissons cette occasion pour les remercier tous deux cordialement de leur enga-

INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES EN SUSPENS

Un rapport intermédiaire sur le postulat «Relations entre l'Eglise et l'Etat» de la députée Barbara Schmutz et du député Hans Ulrich Germann a été présenté lors de la session d'été du Parlement de l'Eglise, et le rapport final dans le cadre du Synode d'hiver 2014. Il a été ainsi répondu à l'objet du postulat qui a pu être classé.

Quant à la motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble» des députées et députés Simon Zwygart, Johannes Josi, Regina Rüegegger, Marie-Louise Hoyer, Heidi Federici Danz, Annette Geissbühler, Hans Ulrich Germann, Willy Bühler et cosignataires, transmise au Synode d'hiver 2013, une planification concrète a pu être présentée à la session d'hiver 2014 pour décision du Synode qui l'a avalisée.

La motion «catéchèse spécialisée, meilleure participation aux coûts» des députés Andreas Aeschlimann et Hans Herren a été adoptée lors du Synode d'été 2014. Le 27 novembre 2014, le Conseil synodal a adopté les dispositions d'application révisées qui entrent en vigueur début 2015. Les participations aux coûts par élève revalorisées ont été portées au budget 2015 de l'Union synodale. Fin 2014, il n'y avait pas d'autre intervention parlementaire en suspens.

gement. Les membres restants ont été confirmés dans leur mandat, alors que Frank Buchter (Roggwil) et Wolfgang Klein (Berthoud) ont été nouvellement élus à la CEG lors des élections générales.

Barbara Fankhauser (Soleure)

Présidente

COMMISSION DES FINANCES (COFI)

La Commission des finances a mené un entretien de bouclage des comptes avec la fiduciaire ROD dont il est ressorti que la gestion des finances de l'Union synodale répondait aux exigences légales. Les comptes 2013, le plan financier 2015–2019 et le budget 2015 ont été analysés et leur contenu contrôlé avec le responsable du Service des finances.

SYNODE D'ÉTÉ

Après examen approfondi, la COFI a recommandé d'accepter les comptes 2013. Les objets touchant aux finances ont été discutés et n'ont pas soulevé d'objection.

SYNODE D'HIVER

Lors de sa première séance de la nouvelle période de législature, la Commission des finances dans sa nouvelle composition a examiné attentivement tous les objets financiers à l'ordre du jour et formulé des propositions parfois différentes de celles d'origine.

Le plan financier montre que les recettes attendues et le capital propre disponible permettront d'assumer les tâches prévues durant la période couverte par la planification. Face aux réalités antinomiques d'une raréfaction des ressources et d'une augmentation des tâches à accomplir, une planification plus ciblée, des tâches à réaliser. Le budget 2015 prévoit un léger excédent de dépenses. Outre le budget, de gros projets comme le processus «Vision Eglise 21» et l'édition d'un magazine pour les membres des autorités et les collaboratrices et collaborateurs ont également été acceptés. Le Synode constate avec une certaine surprise, voire un sentiment de malaise, qu'il est de plus en plus souvent amené à examiner des objets destinés en quelque sorte à «décharger» le canton de Berne. C'est le cas par exemple d'une contribution de soutien au Service spécialisé en matière d'actes de violence («Fachstelle Gewalt»).

Roland Perrenoud, président jusqu'au 31 octobre 2014

Robert Gerber, président depuis le 1^{er} novembre 2014

COMMISSION DE RECOURS

La Commission de recours n'a une fois de plus eu de nouveau cas à traiter en 2014. A la fin de leur mandat de quatre ans, Agnes Liebi, membre de longue date, et Franziska Sarott, membre suppléante, ont quitté la commission respectivement pour raison d'âge et pour cause de charge professionnelle croissante. Qu'elles soient chaleureusement remerciées!

Lors du Synode constitutif du 12 novembre 2014, les membres et membres suppléants qui se représentaient ont été réélus sans discussion pour la nouvelle période de législature (1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2018). La commission a accueilli un nouveau membre en la personne de l'ancien député au Synode Robert Schlegel (Münsingen). Un siège de membre suppléant reste vacant; il devrait être repourvu en principe lors du Synode d'été 2015.

Hansruedi Schenk

président



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



DÉPARTEMENTS / SECTEURS

LES RELATIONS AVEC LE CANTON DE BERNE

L'année 2014 a été marquée par le mot-clé «suppression des postes pastoraux». Suite à la décision du Grand Conseil du canton de Berne de novembre 2013 de faire aussi des économies sur les salaires du corps pastoral, en commençant par 2 millions de francs en 2014 pour atteindre un montant de 5 millions en 2017, il s'agissait de trouver au plus vite des solutions pour la mise en œuvre.



*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*

Les premières propositions de la direction cantonale des Eglises, prévoyant une régionalisation imposée de certaines paroisses, ont été rejetées par les Eglises nationales et les associations. Sous la direction de l'Eglise nationale réformée évangélique, une révision totale de l'«Ordonnance concernant l'attribution des postes d'ecclésiastique réformé évangélique rémunérés par le canton» a été entreprise en collaboration avec les Eglises sœurs et les associations concernées. A l'avenir, le calcul des postes pastoraux ne se basera plus seulement sur le nombre de membres d'une paroisse, mais aussi sur le nombre de locaux sacrés accueillant régulièrement des cultes et des actes ecclésiastiques (baptêmes, mariages et enterrements), ainsi que sur la densité de la population. Ce projet ayant été élaboré à la Maison de l'Eglise et non à la direction des affaires ecclésiastiques, les membres compétents du Conseil synodal ainsi que les collaboratrices et collaborateurs des secteurs concernés ont dû assumer une énorme charge de travail du printemps jusqu'à la fin de l'année. Par moment la limite du supportable a été dépassée.

La mise en œuvre de la suppression des postes a pu être reportée à la période de début 2016 à fin 2018. Une centaine de paroisses et de postes pastoraux sont concernés. Les ministères spécialisés ont été exclus de ces mesures d'économie, ils sont présentés sur une liste sépa-

rée et feront l'objet d'une ordonnance spécifique.

Cinq séances d'information ont été organisées en automne en collaboration avec les associations et la direction des affaires ecclésiastiques. Elles ont permis d'expliquer la situation aux paroisses et au corps pastoral et d'améliorer ainsi l'accueil du projet d'ordonnance. D'autre part, nous avons été sollicités pour collaborer et assurer le suivi du rapport d'expert Marti/Muggli sur l'histoire, la situation juridique et les prestations de l'Eglise. Ce document est élaboré en prévision des débats au Grand Conseil de septembre 2015 consacrés à l'évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat. Ces travaux ont nécessité de nombreuses séances et discussions supplémentaires avec les autres Eglises nationales, les associations et la direction des affaires ecclésiastiques.

SYNODE

Cette thématique a aussi été au cœur des discussions des deux Synodes. Lors de la session d'été, le Conseil synodal a insisté sur sa volonté de rendre la suppression de postes la plus supportable possible pour l'Eglise et les paroisses. Dans sa réponse à une interpellation sur les craintes d'un affaiblissement de la présence de l'Eglise dans les régions périphériques, il a souligné que l'Eglise n'entendait aucunement se prêter à des mesures qui signifieraient un démantèlement de sa présence dans ces régions.

Il a par ailleurs exprimé le souhait que l'on ne mette pas en concurrence les régions rurales d'une part, les villes et les agglomérations d'autre part. Lors du Synode d'hiver, Christoph Neuhaus, directeur des affaires ecclésiastiques, a relevé les bonnes et étroites relations entre l'Eglise et l'Etat et rappelé que l'Eglise était un partenaire essentiel de ce dernier. Il s'est félicité de la participation active de l'Eglise au programme d'économies décidé par le Grand Conseil et de son sens des responsabilités. Conformément au droit de préavis et de proposition qui lui est imparti, le Synode a longuement débattu du projet d'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux. Tout en saluant le travail du Conseil synodal et en relevant le caractère équilibré du projet, les députés et députés ne se sont pas cachés les sérieux problèmes qu'entraînent les réductions de postes, notamment dans certaines régions comme le Seeland et le Jura bernois et l'affaiblissement des paroisses qui en résulte. Le Synode a toutefois estimé que l'ordonnance était le moindre mal dans le contexte et approuvé ce projet à une large majorité. C'est également dans le sens d'une approbation que le Synode a pris connaissance d'un rapport du Conseil synodal sur les relations entre l'Eglise et l'Etat présenté en réponse à un postulat et dans lequel l'exécutif de l'Eglise a procédé à une analyse en profondeur dans sa dimension à la fois historique,

juridique et sociale de la situation et du rôle de l'Eglise au sein de l'espace bernois. Le rapport reflète la situation à l'automne 2014. Le Conseil synodal, a assuré que les réflexions seraient poursuivies dans la perspective du Synode d'été 2015, au cours duquel le parlement de l'Eglise devra se prononcer sur les propositions du Conseil exécutif à l'intention du Grand Conseil portant sur les relations futures entre l'Eglise et l'Etat cantonal.

Le Synode d'hiver a par ailleurs donné son feu vert à la création d'un magazine pour tous les groupes professionnels, les membres des autorités et les personnes travaillant à titre bénévole et honorifique au sein de l'Eglise, qui sera appelé à jouer un rôle très important ces prochaines années. Il a en outre approuvé le processus en trois étapes pour la réalisation de la Vision Eglise 21, qui devrait être couronnée par une grande manifestation de clôture en 2017, année de l'anniversaire de la Réforme.

FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE SUISSE (FEPS)

La révision de la constitution de la FEPS avance lentement. Après le rejet clair du premier projet du Conseil, l'Assemblée des délégués est tombée d'accord sur quelques principes à partir desquels les travaux pourront se poursuivre. Comme on le sait, des projets susceptibles de recueillir une majorité existent.

FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ÉGLISE CANTONALE

Les affaires du Conseil synodal ont été traitées en 23 séances, dont deux retraites. Contrairement aux années précédentes, les contacts officiels avec d'autres Eglises et organes sont restés très marginaux en raison de l'importante charge de travail. Par contre les contacts internes ont été entretenus. Ainsi, la traditionnelle sortie annuelle du personnel «ZETI» a permis de découvrir le parcours de golf urbain de Fribourg, et l'excursion des membres du Conseil synodal les ont amenés à Granges, où le président du Synode a eu l'occasion de leur présenter «sa» ville.

Le président du Conseil synodal a assisté à de nombreuses manifestations dans les régions du ressort territorial de l'Eglise, comme la fête annuelle des Diaconesses à la Pentecôte, le 300^e anniversaire de l'Eglise réformée de Baden, la célébration du 100^e anniversaire de l'Eglise de Court, ou encore le 50^e anniversaire de l'Eglise de Zäziwil. Il en a retiré beaucoup d'impressions positives et de bons contacts.

A l'issue d'une préparation soignée par un groupe de travail élargi, le bel espace de silence a pu être inauguré à la Maison de l'Eglise, où il est régulièrement utilisé pour des recueils, des méditations, des prières, etc.

*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*



Andreas Zeller, président du Conseil synodal, lors d'un podium sur Telebielingue avec Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat.



Fribourg, la cité des Zähringen, but du ZETI, réunion annuelle de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des Services généraux



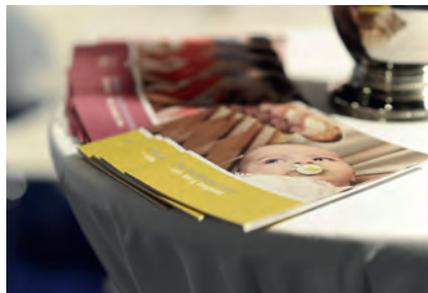
L'Espace du silence, au sein de la Maison de l'Eglise, source d'inspiration.

GROUPES DE PILOTAGE (GP)

GP SALONS ET COMPTOIRS

Comme de coutume, le Salon MariNatal (salon du mariage et des fêtes) a donné l'occasion à des ecclésiastiques de l'Eglise réformée et des Eglises catholique romaine et catholique chrétienne de répondre aux questions des futurs mariés et parents concernant le mariage et le baptême. Les brochures de présentation du mariage et du baptême à l'Eglise ont été très demandées.

Pour leur 24^e participation à la BEA, le stand des Eglises nationales bernoises avait été placé sous le label «Les Eglises nationales». Sur la «Piazza» centrale, les visiteurs et visiteuses ont pu se rencontrer, discuter ou jouer par exemple avec un mikado géant. Les activités très diversifiées de l'Eglise étaient présentées sur des panneaux et des affiches. Dans l'espace de rencontre, des paroisses et des institutions proches de l'Eglise étaient accueillies en tant qu'invitées du jour pour exposer des projets actuels et donner des renseignements.



Les brochures œcuméniques sur le baptême et le mariage donne des réponses à des questions importantes.

GP RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

Le grand chantier lié à la révision du Règlement ecclésiastique (adaptation et révision de diverses ordonnances) étant achevé, l'organisation du projet avec son GP et son groupe de travail a pu être dissoute. La révision du profil pastoral de 2005 et l'élaboration des lignes directrices pour les diacres et les catéchètes nécessiteront la mise en place d'une organisation séparée, qui devra être définie en temps voulu.

GP ÉGLISE ET ÉTAT

En raison des discussions intensives menées avec la direction des affaires ecclésiastiques au sujet de la suppression de postes et de l'évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat, la délégation a été transformée en un groupe de pilotage. Ce dernier est désormais constitué de trois membres du conseil, du chancelier de l'Eglise ainsi que des responsables du service juridique et du service de la communication. Le GP est l'organe de direction responsable de l'ensemble des contacts et des activités. Il se réunit par conséquent très souvent.

GP PLANIFICATION DES TÂCHES ET DES RESSOURCES

Les trois séances du GP organisées durant l'année sous revue ont été consacrées à des vérifications d'attribution à des échelons salariaux, à la répartition de points de postes pour des projets limités dans le temps, ainsi qu'au traitement de demandes de points de postes supplémentaires pour les secteurs.

GP OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

Lors de sa retraite d'automne, le Conseil synodal a décidé de donner à son programme de législation 2016-20 les quatre priorités suivantes: relations Eglise-Etat, Eglise 21, Jubilé de la Réforme 2017, et affaires courantes. Le groupe de pilotage préparera en outre l'évaluation du programme de législation en cours.

GP MARKETING DE L'ÉGLISE

Faute de ressources, ce GP est resté inactif durant l'année sous revue.

COMMISSION REFMODULA

La commission RefModula (formation initiale et continue modularisée ecclésiologique et catéchétique) s'est réunie à cinq reprises. Durant sa première année d'activité, elle a été amenée à examiner et prendre des décisions sur différentes questions de fond. Elle a notamment précisé qui pouvait suivre les modules et blocs de modules en tant que formation continue sans attestations de compétences. Peuvent être admis sur la base de cette décision les membres intéressés des conseils de paroisses, les collaboratrices et collaborateurs de la catéchèse et

*Andreas Zeller, présidence
Hans Martin Schaer, administration
Josef Wäckerle, Eglise catholique romaine
Christoph Schuler, Eglise catholique chrétienne*

*Andreas Zeller, présidence
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni, Stefan Ramseier
Christian Tappenbeck, Hans Martin Schaer,
Jeannine Widmer, procès-verbal*

*Andreas Zeller, présidence
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni, Jörg Haberstock
Willy Oppliger*

*Andreas Zeller, présidence
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz Fahrni, Stefan Ramseier*



RefModula, un succès depuis le départ.

de la diaconie, ainsi que d'autres personnes intéressées issues des trois ministères. La commission a par ailleurs réglé les conventions relatives à la formation, fixé les exigences requises pour assumer la fonction d'experte ou expert dans les modules de théologie et de catéchèse, examiné l'organisation des cérémonies de remise de diplôme, discuté du module «champ générationnel», adopté la réglementation des absences, pris connaissance des principaux thèmes et de l'aperçu méthodologique de la formation catéchétique, et lancé les travaux sur le guide concernant les équivalences dans la formation catéchétique. Dans un contexte de modularisation de la formation et d'individualisation des parcours, de grandes différences apparaissent entre les personnes au niveau des formations suivies et du bagage éducatif. Celles dont la biographie d'apprentissage se rapproche par sa durée et son contenu de la formation catéchétique bernoise, peuvent demander une reconnaissance de l'équivalence. Cette procédure permet de déterminer les lacunes existantes par rapport à la formation bernoise et de les compléter. L'admission à la formation fait partie des tâches récurrentes de la commission, tout comme la validation des attestations de compétences dans les différents modules.

*Iwan Schulthess, présidence
Pia Moser, administration
Stefan Ramseier
Lorenz Hänni.*



«Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble»: un processus qui suscite de nombreux attentes.

*Iwan Schulthess, présidence
Pia Moser, direction
Lucien Boder, Claudia Hubacher
Christian Tappenbeck, Hans Martin Schaefer,
Sandra von Allmen, procès-verbal*

*Jörg Haberstock, présidence
Willy Oppliger, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Ursula Trachsel (jusqu'au 16.6.14),
Stephan Hagenow (depuis le 17.6.14)
Manuel Münch, Stephan Baumann
(jusqu'au 30.11.14), René Wicki*

GP ÉGLISE 21

Poser de questions – trouver des réponses – être Eglise: par la motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble», le Synode a demandé au Conseil synodal d'initier un processus visant à développer une vision et des objectifs prioritaires pour le service au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses. Le GP s'est réuni à 14 reprises pour élaborer un rapport. Pour cela, il a travaillé en étroite collaboration avec les premiers signataires de la motion et sollicité l'avis d'experts. La stratégie prévoit un processus ouvert et participatif. Il s'agit en effet d'associer le plus grand nombre possible de personnes intéressées par l'avenir de l'Eglise à cette démarche devant aboutir à une vision avec des objectifs prioritaires. La première étape («Poser des questions») commencera lors du Synode d'été 2015, avec le lancement d'une discussion sur un catalogue de questions qui attendent absolument une réponse. Dans la deuxième étape («Trouver des réponses»), il s'agit de répondre à ces questions fondamentales. Il est prévu à cet effet d'organiser en été 2016 un Synode de réflexion PLUS qui permettra aux personnes «répondantes-responsables» pour l'Eglise de trouver des réponses aux questions rassemblées. La vision Eglise 21 avec ses idées directrices et ses propositions d'action doit être discutée et adoptée à la troisième étape («Être Eglise») lors du Synode d'été 2017. Une grande manifestation est prévue pour marquer la fin de ce processus de vision, qui était parti de la base à la première étape et retournera ainsi à la base. Cette cérémonie de clôture marquera également le début de la phase de mise en œuvre de la Vision Eglise 21. Par son ouverture, ce processus empêche que les réponses soient données par avance, tout en permettant d'initier des changements importants et tangibles. Dans ce sens, la coïncidence entre le processus d'élaboration de la vision et le jubilé de la Réforme en 2017 revêt une signification qui va au-delà du symbole.

INFORMATIQUE

Le groupe de pilotage informatique ISA II a continué d'accompagner la procédure de renouvellement de l'équipement informatique. L'entrée en service du nouveau système, initialement prévue pour fin 2014, n'a pas pu être réalisée. Les effets indirects de la législation sur les marchés publics se sont fait ressentir de diverses manières. Ce n'est pas la finalité en soi de la procédure qui a posé problème mais plutôt la décision d'adjudication du marché que certains fournisseurs ont tenté d'influer par la voie du recours. Il en est résulté plusieurs mois de retard avant que les contrats puissent être signés à fin 2014. Les collaboratrices et collaborateurs se réjouissent de l'installation, de la formation et de la mise en service de la nouvelle génération d'équipements informatiques au printemps 2015.

DÉLÉGATIONS

DÉLÉGATION AUX QUESTIONS DE GENRE:

«LABEL FAMILLE Et PROFESSION»: LA REMISE DU PRIX ET SES IMPLICATIONS

En août, au terme d'une analyse approfondie, le Conseil synodal s'est vu remettre devant le personnel réuni le label de qualité «Famille Et profession» certifiant des conditions d'engagement et de travail favorables à la famille et à l'égalité entre hommes et femmes. Un programme de mesures adopté par le Conseil synodal sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années. La délégation aux questions de genre a conduit ce processus et est à présent responsable de l'application des mesures. Les institutions qui s'engagent dans le processus de labellisation sont examinées sous toutes leurs coutures. L'analyse menée par le bureau UND a donné d'emblée de bons résultats pour les Services généraux de l'Eglise. Elle a notamment relevé que l'égalité des genres et l'encouragement de la compatibilité entre vie professionnelle et privée étaient bien intégrés dans la culture d'entreprise et dans les structures à tous les niveaux, comme en témoignent les offres favorisant l'autonomie dans l'espace et dans le temps, ou encore le système salarial transparent et non discriminatoire basé sur l'outil d'évaluation des postes ABAKABA. L'analyse a également mis en exergue les conditions d'engagement modernes ainsi que la sensibilité, l'attention et la disponibilité au dialogue de l'ensemble de l'organisation pour les questions de compatibilité du travail pour les hommes et les femmes. Selon le directeur du bureau UND, le standard élevé qui a été atteint (au prix d'ailleurs de nombreux efforts) est le fruit de la stratégie exemplaire de promotion de l'égalité développée par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, dont il a salué la persévérance et l'approche sur le long terme dans ce domaine. Les mesures prévues visent une uniformisation de la réglementation en matière de temps consacré aux proches, une information systématique des nouveaux collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'une optimisation et une visibilité accrue de la réglementation des suppléances. Une plus grande implication du service du personnel au sein de la délégation confère de fait des compétences nouvelles au département des Services centraux. Une évolution qui s'est traduite par le passage de témoin de Claudia Hubacher à Jörg Haberstock pour la présidence de la délégation.



Fierté: Andreas Zeller reçoit le label du service UND.

*Claudia Hubacher, présidence
Sandra von Allmen, administration
Andreas Zeller
Pia Moser*

En 2014, le fonds de soutien pour les projets traitant de la question de genre a permis de soutenir deux projets: Mamamundo (cours de préparation à la naissance pour des couples issus de la migration), et Tsena Malälaka (projet de livre réunissant les témoignages personnels et théologiques de quinze auteures et auteurs de neuf pays d'Afrique et d'Europe).

GROUPE DE CONTACT SOLEURE:

UNE PLATE-FORME D'ÉCHANGE IMPORTANTE ET PRÉCIEUSE

Le groupe de contact est une plate-forme d'une grande importance pour assurer le dialogue entre le Conseil synodal et la représentation de la partie soleuroise de l'Eglise. Parmi les nombreux thèmes abordés en 2014 ont figuré les mesures d'austérité de l'Etat, l'évolution des relations en l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne, ainsi que l'œcuménisme. Le groupe s'est également penché sur les projets de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, sur les conséquences pour la région soleuroise des objets traités par le Synode, ainsi que sur la situation actuelle de certaines paroisses du Synode d'arrondissement. L'échange d'informations au sein du groupe a permis de coordonner en temps voulu les activités ecclésiales respectives, tout en donnant au Conseil synodal un intéressant aperçu du statut juridique et constitutionnel spécifique des communautés religieuses dans le canton de Soleure. Hans Leuenberger, président nouvellement élu du Synode d'arrondissement de Soleure, a fait son entrée dans le groupe de contact. Les autres représentants du Synode d'arrondissement sont Markus Müller (nouveau), Roland Stach (ancien) et

*Pia Grossholz-Fahrni, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Andreas Zeller*

CONSEIL SYNODAL
(2011 À 2015)

DÉPARTEMENT PRÉSIDENTE
PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNODAL
Andreas Zeller, pasteur, Dr. theol.,
Münsingen

DÉPARTEMENT CÉTN-MIGRATION
VICE-PRÉSIDENTE
Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste en
communication / professeure de
Gymnase, Muri

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX
Jörg Haberstock, entrepreneur,
Grasswil

DÉPARTEMENT PAROISSES ET
FORMATION
Stefan Ramseier, pasteur, Berne

DÉPARTEMENT THÉOLOGIE
Lucien Boder, pasteur, Vauffelin

DÉPARTEMENT CATÉCHÈSE
Iwan Schulthess, pasteur, Walterswil

DÉPARTEMENT DIACONIE
Claudia Hubacher-Eggler,
enseignante, Schwarzenburg

Ernst Zürcher (ancien). Le Conseil synodal continue d'être représenté par son président Andreas Zeller et par la présidente de la délégation soleuroise Pia Grossholz-Fahrni.

Les bonnes relations avec le Synode d'arrondissement de Soleure se sont poursuivies au-delà du groupe de contact, et la collaboration amicale a ainsi pu être approfondie à différents niveaux en 2014 aussi.

DÉLÉGATION JURA-CER:
SUR LA VOIE D'UNE COORDINATION RENFORCÉE

La CER s'efforce d'approfondir la collaboration entre ses Eglises membres. Dans cette optique, l'Assemblée générale de 2014 a adopté d'importants projets d'intégration. C'est ainsi que la CER a mis en place un système commun de formation initiale et continue. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure conservent leurs deux commissions des stages («Commission des stages COMSTA» et «Commission diaconale»), mais celles-ci tiendront compte à l'avenir de diverses prescriptions de la CER. Un autre projet d'envergure est le lancement d'un journal réformé romand. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure souhaiteraient éviter que sa publication soit confiée à une entreprise externe. Elles préconisent au contraire de poursuivre le modèle de la Fondation «Visage protestant», qui pourrait être élargi le cas échéant à d'autres Eglises membres de la CER. On relèvera également le document de «Terre Nouvelle» sur des visions d'avenir qui pourront servir de référence pour un engagement commun.

L'importante diminution des recettes des Eglises de Genève et de Neuchâtel a conduit la CER à adopter une nouvelle clé de répartition basée sur la masse salariale des personnes engagées dans le ministère pastoral, diaconal et catéchétique. De cette manière, les capacités financières des Eglises membres sont indirectement prises en compte.

Un changement a aussi été enregistré au niveau des personnes: l'Assemblée générale est désormais présidée par le pasteur Christian Miaz, président de l'Eglise neuchâteloise.

*Lucien Boder, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Andreas Zeller
Philippe Paroz, CSJ*



Le Conseil synodal en 2014: (de g. à dr.) Lucien Boder, Stefan Ramseier, Pia Grossholz-Fahrni, Andreas Zeller, Claudia Hubacher-Eggler, Jörg Haberstock, Iwan Schulthess

PETITE DIGRESSION SUR LA CHANCELLERIE DE L'ÉGLISE ET LA FONCTION D'UN CHANCELIER

La chancellerie de l'Eglise est cette plaque-tournante des Services généraux que l'on peut désigner aussi par le vocable d'administration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure: la chancellerie de l'Eglise a en particulier la responsabilité d'assurer que le flux des dossiers à traiter de et vers le Conseil synodal soit opérationnel et que les Synodes puissent être organisés à la satisfaction de tous. La direction de la chancellerie de l'Eglise est de la compétence du «Chancelier de l'Eglise». Le terme allemand de «Kanzler» – la traduction littérale du terme «Chancelier» – n'est pas sans susciter des associations avec l'histoire et la politique.



Daniel Inäbnit
Chancelier de l'Eglise

16

CHANCELLIÈRE D'ALLEMAGNE ET LORD CHANCELIER

La notion très connotée de «chancelier» nous donne l'occasion de développer quelques réflexions «fortuites» nourries par quelques consultations du web. Au niveau de la Confédération helvétique, Corina Casanova revêt depuis 2008 la fonction de chancelière. Elle est en quelque sorte la cheffe d'état-major du Conseil fédéral. La chancellerie fédérale existe depuis 1803; elle est donc antérieure à l'Etat fédéral, créé en 1848. En jetant un regard au-delà des frontières et vers l'histoire, on tombe inévitablement sur le nom de Thomas More ou Thomas Morus. Cet illustre anglais a été élu Lord chancelier en 1529 sous le règne de Henri VIII. Il est surtout connu par son célèbre ouvrage «Utopia», paru en 1516. L'humaniste y décrit un état et une société parfaits. Sur l'île d'Utopia régie par une «constitution bienveillante et sage», il n'y a pas de pauvreté, pas de chômage, pas d'inflation, pas de surendettement. Bref: les intérêts de l'individu dépendent de ceux de l'ensemble. Aujourd'hui encore, on se demande quels objectifs Thomas Morus poursuivait avec son histoire utopique? Utopia se voulait-il un contre-projet idéal à la société de la Renaissance? Ou Morus n'a-t-il écrit rien d'autre qu'une satire comme beaucoup le pensent aujourd'hui? L'histoire a retenu son sens de l'humour et cette fameuse prière «Grant me, O Lord, a sense of good humor» lui est

attribuée. La relation étroite qu'entretenait Thomas Morus avec Henri VIII ne lui a pas valu que du bien. Lorsqu'Henri VIII fit reconnaître l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon et qu'il s'est proclamé chef de l'Eglise d'Angleterre, Thomas Morus refusa de lui obéir. Il fut accusé de haute-trahison, condamné et décapité en 1535. Il partagea ainsi le même destin que deux des épouses d'Henry VIII.

RETOUR VERS LA CHANCELLERIE DE L'ÉGLISE

Loin du soussigné l'idée de se comparer à la chancelière d'Allemagne ni encore au Lord chancelier des temps passés. On retiendra néanmoins un élément commun: la fonction de chancelier est une fonction de service, exercée conjointement par l'ensemble des personnes actives dans une chancellerie. Que ce soit pour un roi, un Conseil fédéral ou – comme dans le cas de la chancellerie de l'Eglise de collaborateurs – pour le président du Conseil synodal, pour l'ensemble du Conseil synodal, pour le Synode et les secteurs des Services généraux. Il nous revient de remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie de l'Eglise, qui, jour après jour, contribuent à ce que les dossiers soient traités conformément aux vœux «de leurs mandatrices et de mandataires».

Daniel Inäbnit
Chancelier de l'Eglise

La chancellerie de l'Eglise soutient le Conseil synodal dans sa tâche de gestion de l'Eglise. Elle se trouve au carrefour entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel. Ses quatre subdivisions sont le service de la chancellerie, le service juridique, le service de la communication et le service de traduction. Le chancelier de l'Eglise dirige la chancellerie. Il dirige et surveille le suivi des dossiers adressés au Conseil synodal ou provenant de lui et fait le lien avec les responsables de secteur.



Faire preuve de précision: décompte des voix au Synode sous la direction de Christian Tappenbeck, chef du service juridique.



A répondu aux questions des médias: Andreas Zeller, président du Conseil synodal.



Sur le stand des Eglises nationales à la BEA; un espace pour des entretiens «sérieux» et du jeu.

Voici une brève sélection des fonctions et tâches de la chancellerie de l'Eglise:

- Service de coordination et plaque-tournante des dossiers traités par le Conseil synodal.
- Préparation et mise en œuvre des sessions du Synode.
- Responsabilité de la mise à jour du Recueil des lois ecclésiastiques (RLE) et Recueil des textes informatifs ecclésiastiques (RIE).
- Publication des communications officielles du Conseil synodal destinées aux paroisses dans la Circulaire du Conseil synodal.
- Planification et mise en œuvre de manifestations grand public comme la BEA, MariNatal et des randonnées avec des partenaires œcuméniques sous le label «Les Eglises nationales».
- Envoi de la lettre d'information hebdomadaire comprenant des nouvelles brèves d'actualité, des annonces de cours ou de manifestations destinées aux paroisses, des professionnelles et professionnels de l'Eglise et d'autres personnes intéressées.
- Conseil aux paroisses sur des questions juridiques dans les situations de conflit et de crise.
- Mise en réseau des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques via le site Internet.
- Relais entre les communications germanophone et francophone.
- Soutien des secteurs sur des questions de communication et de réalisations, en 2014 par exemple au secteur Théologie pour la planification, le visuel et la réalisation du site Internet www.gottesdienst.refbejuso.ch

UN SOUTIEN SUR LE CHEMIN DE LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

La chancellerie de l'Eglise accompagne et soutient des personnes qui cherchent à reprendre pied dans la vie professionnelle. Cheminer avec ces personnes est une tâche aussi gratifiante qu'exigeante. Car le chemin peut être particulièrement escarpé, pierreux et sinueux. A l'arrivée – en fonction de la manière dont s'est déroulé le stage – c'est un carrefour que l'on trouve ou un chemin de croix qui se poursuit.

En collaboration avec Job Coach Placement (JCP) et les services psychiatriques universitaires, la chancellerie de l'Eglise offre à un ou une stagiaire un «emploi à fin d'entraînement à la vie professionnelle» pour des personnes dont la performance de travail est limitée pour des raisons psychiques. Une telle place de travail n'est pas du tout un emploi «protégé». Les participantes et participants au programme sont plongés dans le quotidien «normal» du travail de la chancellerie. Mais ils bénéficient d'un soutien, d'un accompagnement et d'encouragement de diverses manières. Toutes les mesures sont prises en étroite collaboration avec les Job Coaches du JCP, les centres d'aide sociale ainsi qu'avec la ou le thérapeute.

Par le biais de cet engagement, la chancellerie de l'Eglise fournit un service aux personnes dans l'esprit de la diaconie chrétienne. Toute l'attention se porte sur la ou le stagiaire dans sa dimension d'être humain. Il convient de lui accorder tout le respect auquel elle ou il a droit en tant qu'individu unique et de soutenir ses compétences. Lors de son passage au service de la chancellerie, la/le responsable du programme s'approprie progressivement diverses compétences qui lui permettent de prendre son avenir professionnel en mains, de prendre des décisions et d'agir en toute autonomie. Une (ré)insertion durable sur le marché du travail constitue l'objectif final.



Une structure engendre un sentiment de sécurité et favorise l'intégration professionnelle et sociale.

L'objectif n'est pas toujours atteint du premier coup. Parfois, la charge est si lourde face aux limites imposées par le handicap psychique, les exigences si élevées et la pression à laquelle se soumettent les stagiaires eux-mêmes si forte qu'il faut savoir revenir en arrière. Dans le pire des cas, la tension est telle qu'elle peut entraîner la rupture des mesures d'intégration. Pour autant, cette brutale réalité qui peut survenir entre les quatre murs d'un bureau ne signifie pas une fin sans issue: faire le point sur ses forces et ses compétences peut contribuer à être cette soupape salubre qui permet de trouver un chemin. C'est dans ces moments que les collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie ont un rôle à jouer dans le sens d'un coup de pouce pour apprendre à réagir soi-même. Ils encouragent les stagiaires à persévérer avec confiance, partagent avec elles et eux les moments de frustration – notamment lorsque les échecs se répètent – et, dans les moments difficiles, se projettent avec elles et eux vers le bout du tunnel. Mais les échos positifs, parfois plusieurs mois après l'achèvement du stage, de stabilisation de situations, constituent une récompense bienvenue et donnent envie de se remobiliser autour de nouveaux bénéficiaires. En 2014, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont été nommées pour le prix «Etoile sociale bernoise» en récompense de leur engagement particulier en faveur de l'intégration professionnelle des personnes vivant avec des limites à leur performance de travail pour des raisons psychiques.

Daniel Inäbnit

Sandra von Allmen

CHANCELLERIE DE L'ÉGLISE

CHANCELIER

Daniel Inäbnit

SERVICE DE LA CHANCELLERIE

Sandra von Allmen (responsable)
Käthy Buntschu, Barbara Trachsel

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Hans Martin Schaer (responsable)
Bertrand Baumann
(responsable communication
francophone)
Doria Bigler, Karin Freiburghaus,
Silvia Fueter, Heidi Hänni

SERVICE JURIDIQUE

Christian R. Tappenbeck (responsable),
Roger Juillerat
Isabelle Scherer-Abgottspon /
Jeannine Widmer (à partir du
1^{er} février 2014)
Anja Winistörfer (stagiaire à partir
du 1^{er} septembre jusqu'au
19 décembre 2014)

SERVICE DE TRADUCTION

Bertrand Baumann (responsable)
Doria Bigler (coordination)

SERVICE JURIDIQUE

«L'Eglise réformée évangélique du canton de Berne a reçu de son Chef la mission de prêcher à tous, dans l'Eglise et dans le monde, l'Evangile de Jésus-Christ»: c'est ainsi que la Constitution de l'Eglise de 1946 définit la mission de l'Eglise. Par tradition, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Eglise nationale et Eglise multitudiniste, accomplissent cette mission en entretenant une proximité étroite avec l'Etat. Ces liens réciproques qui existent dans le canton de Berne entre l'Eglise et l'Etat, sont actuellement remis en question. Durant la période sous revue, le Service juridique a été maintes fois sollicité pour élaborer des prises de position juridiques sur les fondements de l'ordre constitutionnel ecclésiastique bernois et sur les différentes options envisageables du point de vue ecclésiastique. Répondant à un souhait de la Conférence des fractions, un rapport sur les derniers développements des relations entre l'Eglise et l'Etat a été soumis au Parlement de l'Eglise le 20 mai 2014. Lors de la session d'hiver 2014, ce même parlement a pris connaissance d'un document présentant toute la situation d'un point de vue historique, la rétribution par l'Etat des membres du corps pastoral de même et formulant le rôle de l'Eglise pour la société. Par ailleurs, le service juridique a élaboré des prises de position sur la révision en cours de la Constitution de la FEPS, dont les présupposés tant du point de vue de l'ecclésiologie que du droit ecclésiastique, s'éloignent considérablement de la conception multitudiniste qui caractérise les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Au sein des différentes régions linguistiques, relevons que la conférence des Eglises de Suisse alémanique a apporté des améliorations à son contrat de société tandis que la Conférence des Eglises Réformées de Suisse Romande (CER) a avancé dans l'intégration de ses Eglises membres en instituant par exemple une nouvelle Commission romande des stages. La nouvelle ordonnance d'attribution des postes pastoraux qui a bénéficié de l'accompagnement juridique du service a représenté un autre axe majeur d'activité menée toutefois à un rythme très soutenu compte tenu

des décisions d'économies décidées par le Grand Conseil. Le service juridique a par ailleurs participé à l'élaboration de différentes bases juridiques pour le projet ITHAKA Ministère pastoral et à la révision d'actes législatifs ecclésiaux. Parallèlement à une mise à jour motivée par des raisons techniques du Recueil des actes législatifs, il a été amené à se prononcer sur des questions relevant de la gestion du personnel et du droit de succession mais aussi sur différents recours. On retiendra également le nombre impressionnant de questions que des paroisses, des collaborateurs de l'Eglise ou des membres des autorités ecclésiales ont posé au service juridique. En dépit des profondes mutations de notre société, le contenu de ces demandes révèle le degré de fidélité à la mission de l'Eglise telle qu'elle est définie depuis maintenant 70 ans dans sa Constitution.

Christian Tappenbeck

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DE TRADUCTION

A la différence des années précédentes, ni le service de la communication ni le service de traduction n'ont connu la moindre pause en 2014, leur permettant de faire baisser la pile des dossiers en suspens et de consacrer du temps à des réflexions d'ordre conceptuel. Les deux dossiers stratégiques du moment à savoir «Eglise et Etat» et «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble» avec leur rythme intense en séances et en travaux à réaliser dans de brefs délais ont souvent confronté l'organisation à ses limites et montré d'une manière très évidente que l'appui professionnel et technique de la communication n'était pas non plus inépuisable.

Le projet du Conseil synodal d'un magazine pour les autorités décisionnelles de l'Eglise, les collaborateurs et les bénévoles a été présenté au Synode lors de la session d'hiver. Malgré des motions de renvoi du projet et un débat extrêmement nourri, le parlement s'est prononcé à une majorité des 2/3 pour le renforcement de la communication interne de l'Eglise.

La présence œcuménique lors des grands salons tout public à Berne, soit MariNatal – foire des mariages et fêtes – et la BEA a suscité de nombreuses réactions positives, un succès qui tient à la conception particulièrement attrayante des stands et à leur



«Se marier à l'Eglise. Faire un mariage religieux.»: le stand œcuménique à MariNatal, le salon des mariages à Berne, a connu les faveurs du public.

animation par du personnel très mobilisé. Pour la première fois à la BEA, les trois Eglises partenaires se présentaient sous la marque conjointe «les Eglises nationales». L'objectif était de faire mieux connaître les prestations de l'Eglise pour la société dans toute leur profondeur.

Malgré une réduction de pourcentage de poste dans le domaine de la gestion du site Internet pour le début 2014, différents aménagements ont pu être apportés au site www.refbejuso.ch. Le site a été ainsi adapté aux portables (Smartphones et tablettes). La mise en ligne d'un nouveau sous-site moderne et attrayant sur le thème des cultes à l'adresse www.gottesdienst.refbejuso.ch a été un autre événement réjouissant de l'année sous revue.

Pour le service de traduction, les adaptations de la documentation spécialisée conçue en langue allemande et les supports informatiques sur lesquels cette documentation est publiée représentent un travail considérable. Durant l'année sous revue, il s'est agi du manuel pour conseillères et conseillers de paroisse et du manuel Terre nouvelle. Parallèlement les formulaires en ligne pour les Descriptifs de poste (DESPO) ont été adaptés à la région francophone; la mise en ligne de la version pour les pasteures et pasteurs est prévue pour le premier trimestre 2015. Malgré son volume modeste, l'adaptation en français de la brochure «Vers un témoignage commun», à la fois code de bonne conduite et engagement réciproque entre des communautés évangéliques et l'Eglise nationale pour une collaboration entre partenaires, s'est avérée très exigeante.

Le service francophone des nouvelles d'actualité, que ce soit sur le site Internet ou sur la lettre d'information hebdomadaire a étroitement collaboré avec Nicolas Meyer de la Fondation Visage protestant. En ce qui concerne le projet d'un magazine romand d'information conduit par la Conférence des Eglises romandes (CER), dans ses prises de position et rapports intermédiaires, le service de la communication a rappelé l'importance à ses yeux de placer ce nouveau support d'information sur des fondements rédactionnels et théologiques solides.

Bertrand Baumann

Hans Martin Schaefer

Les bénévoles, acteurs du succès: le stand œcuménique à la BEA.



NOTRE MAISON DE L'ÉGLISE SOUS LE SIGNE DE LA RENCONTRE

Cette deuxième année dans la Maison de l'Eglise a été celle de l'achèvement de phase de mise en route et du passage vers un fonctionnement normal.



Jörg Haberkstock
Chef du département Services centraux

22

Dernière étape de l'aménagement architectural dans la Maison de l'Eglise, l'«espace du silence», avec son aménagement intérieur et extérieur tout à la fois accueillant et propice à la méditation, a été officiellement remis à ses utilisatrices et utilisateurs. Au milieu de l'année, la terrasse d'accès de l'Altenbergstrasse a été rénovée et réaménagée. Elle s'intègre mieux dans l'impression d'ensemble de l'immeuble. La gestion des affaires courantes, soit les tâches principalement d'ordre financier et matériel, inhérentes à la fonction charnière des Services centraux au sein de la Maison de l'Eglise a été consolidée et bien maîtrisée grâce au sens de l'engagement d'une équipe motivée. Les prestations en interne sont au cœur des activités du secteur.

Organisation, procédures, demandes, souhaits et cohésion de l'identité visuelle ont été largement abordés dans des formations continues et traités dans le sens d'une amélioration par des innovations relevant de notre organisation. Pour résumer, c'est avec plaisir que l'on peut constater tout ce que la Maison de l'Eglise permet de réaliser. En premier lieu, elle offre un espace à des activités les plus diverses – cours et rencontres – au service de l'engagement d'hommes et de femmes de tous horizons dans notre périmètre d'Eglise mais aussi en dehors. Elle a rapproché considérablement les actrices et acteurs des Services généraux et elle contribue ainsi pleinement à l'efficacité de leur action.

Les débats qui ont eu lieu en 2014 à une très large échelle sur les relations entre l'Eglise et l'Etat ont marqué de leur impact les activités de prestataire des services centraux. Outre l'envoi de documentation, il s'est agi aussi de réfléchir et d'évaluer différents scénarios d'avenir dans une perspective structurelle, financière et organisationnelle.

FINANCES ET PERSONNEL

Des indicateurs conjoncturels, toujours dans le vert, nous ont permis d'élaborer un plan financier et un budget stables. Dans le contexte actuel, le choix de la stabilité et du long terme au niveau de la politique financière se révèle judicieux. Toutefois, le scénario d'avenir en réponse aux questions découlant d'une révision des relations entre l'Eglise et l'Etat va placer l'Eglise cantonale face à de nombreux enjeux d'ordre financier. Et c'est grâce à la stratégie prudente et prévisionnelle, engagée depuis un certain temps déjà, que l'Eglise sera à même de participer à des tâches importantes dans un contexte de mutation profonde.

Le secteur du personnel n'a pas enregistré d'impasses insurmontables au niveau des ressources humaines. L'ensemble des postes des services centraux ont été réévalués dans le cadre d'une procédure de réexamen général. A l'issue de cette procédure, il s'est avéré que seul un très petit nombre de postes devaient subir des modifications. L'assouplissement de la gestion des points de poste entre

engagements fixes et postes liés à des projets – selon la volonté du Synode – permet une gestion des ressources humaines à la fois souple et adaptée aux besoins. Durant l'année sous rapport, le système a fait ses preuves et peut être qualifié de bien rôdé. Les Services généraux méritent pleinement le qualificatif d'employeur qui répond aux attentes de son époque.

INFORMATIQUE

L'installation et la mise en service du nouvel équipement informatique, initialement prévu pour la fin 2014, n'ont pu avoir lieu. Le groupe de pilotage ISA II, en charge de l'accompagnement du projet, s'est heurté sous différents aspects aux règles des procédures d'acquisition pour les marchés publics. Ce n'est pas la finalité en soi de la procédure qui a posé problème mais plutôt la décision d'adjudication du marché que certains fournisseurs ont tenté d'influer par la voie du recours. Ce sont ainsi plusieurs mois qui ont été perdus. A la fin 2014, l'ensemble des contrats avaient été signés. L'équipe de projet peut désormais envisager avec soulagement l'installation, la formation et la mise en service de la nouvelle génération informatique au printemps 2015.

Jörg Haberkstock
Chef du département des Services centraux

Les services que nous sommes amenés à fournir à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise sont en principe toujours les mêmes. Nous nous tenons à la disposition de toutes les personnes qui nous contactent par téléphone, nous accueillons chaque hôte et le dirigeons vers l'endroit voulu dans la Maison de l'Eglise. Chaque lettre reçue est classée dans le casier du secteur concerné, et les locaux nécessaires aux cours, séances et séminaires sont réservés et préparés pour le jour prévu. Chaque année, nous réglons des factures pour un montant total de plus de 23 millions de francs, facturons nous-mêmes des cours et des prestations et versons les salaires des employés, les jetons de présence, les honoraires et les frais professionnels. Toutes ces activités et les tâches quotidiennes de l'ensemble des services ne pourraient être menées à bien sans nos spécialistes en informatique qui surveillent en permanence le système, corrigent les erreurs et le protègent contre le piratage, le pollupostage, etc. Les documents produits sont transmis au service d'immeuble afin d'être photocopiés, conditionnés et préparés pour la levée postale. Derrière toutes ces tâches, il y a des collaboratrices et collaborateurs engagés par le Service du personnel qui leur offre un encadrement et un suivi durant leur engagement et qui leur adresse des remerciements lors de leur départ. Comme nous ne pouvons pas accomplir tous ces travaux nous-mêmes et que nous n'avons pas la compétence pour statuer seuls sur des demandes d'ordre financier, nous avons formulé l'an passé 101 demandes qui ont été adoptées au niveau de la direction du département ou du Conseil synodal. Les chiffres ci-dessous offrent un aperçu concret du travail accompli en 2014:



PERSONNEL

14 mises au concours de postes ayant donné lieu à 345 dossiers de candidature, dont 107 d'hommes et 238 de femmes.

L'âge moyen des collaboratrices et collaborateurs est de 50 ans. Sur les 92 membres du personnel, 56 sont des femmes et 36 des hommes. Le taux d'activité moyen est de 67,6%, les emplois à temps partiels sont occupés à 91% par des femmes et à 69% par des hommes.

FINANCES

Nombre d'écritures comptables avec environ 10 000 justificatifs	6118
Versement d'honoraires	505
Fiches de frais contrôlées	152
Indemnités des commissions	192
Indemnités des députées et députés au Synode	555

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INDIRECTE

versement de CHF 715 000 pour:

3 acquisitions de maisons de paroisses	159 000
1 achat d'immeuble curial	70 000
3 assainissements d'églises	28 000
4 assainissements de maisons de paroisse	105 000
2 assainissements d'immeubles curiaux	254 000
8 divers	97 000



RÉCEPTION / SERVICE D'IMMEUBLE

8820	appels entrants
13 599	adresses gérées, avec 1100 changements d'adresse traités
1520	réservations de salles de cours et de réunion à la Maison de l'Eglise (taux d'occupation 76%)
83 725	Envois postaux, dont 39 000 lettres standard en courrier B (environ 150 par jour ouvrable) et 17 400 lettres standard en courrier A (environ 70 par jour ouvrable).

OPTIMISATION ET PRÉMICES DE NOUVEAUX DÉFIS

Permettre aux Services généraux de travailler dans les meilleures conditions possibles: telle demeure la mission fondamentale des Services centraux. Après l'emménagement à la Maison de l'Eglise à l'Altenbergstrasse, des améliorations ont été apportées sur la base des expériences faites au cours de la première année. Il a fallu par ailleurs prendre des mesures dans le domaine des immeubles, et la discussion sur les relations entre l'Eglise et l'Etat a soulevé de nouvelles questions concernant l'organisation et le financement des tâches de l'ensemble de l'Eglise.

Comme leur nom l'indique, les Services centraux se conçoivent comme un prestataire de services. Si les principaux bénéficiaires sont les Services généraux de l'Eglise, une partie de ces prestations sont aussi proposées à l'extérieur, que ce soit à des partenaires contractuels, des autorités, des collaboratrices et collaborateurs de paroisses, des institutions proches de l'Eglise, ou encore dans le domaine des bourses d'études. Les Services centraux sont donc en contact permanent avec une «clientèle» provenant d'horizons très divers. Pas plus le service d'immeuble que la comptabilité ou les services informatiques ne travaillent dans leur coin. Tous veillent à entretenir de bons contacts en étant à l'écoute des besoins et des demandes des groupes intéressés, mais aussi en sachant argumenter et conserver une juste vision des choses lorsqu'il s'agit de faire appliquer des instructions et des directives. Toutes ces démarches sont faites dans le souci de faire de la Maison de l'Eglise - notre «carte de visite» - un lieu agréable et accueillant.

ACCUEIL ET SERVICE D'IMMEUBLE: LA VITRINE DE LA MAISON DE L'ÉGLISE

Toute personne qui se rend à la Maison de l'Eglise, qu'il s'agisse d'invitées et d'invités, de participantes et participants à des cours ou des réunions, de membres des autorités ou du personnel, passe forcément par l'accueil à l'entrée du bâtiment. Une salutation aimable, un sourire amical suffisent à créer une atmosphère agréable. Les collaboratrices de la réception et du service d'immeuble font tout leur possible pour que chacun ait le sentiment d'être le bienvenu à la Maison de l'Eglise. Il faut sentir qu'on se trouve dans un bâtiment ecclésial. Pour savoir comment traduire ces objectifs au quotidien, des mesures concrètes ont été prises après consultation d'un conseil externe. Les collaboratrices et collaborateurs restent toutefois libres dans leur façon de se présenter et le choix des formules de salutations. Plutôt que de leur imposer une uniformité qui correspond mal à notre Eglise, ils conservent une certaine marge de manœuvre.

Le service d'immeuble a pu clarifier ses prestations internes. Ses nombreuses tâches sont désormais décrites dans une directive spécifique relative à l'exploitation au sein de la Maison de l'Eglise. Pour ne pas susciter de faux espoirs dans les secteurs et les services tout en proposant le meilleur soutien possible, les procédures ont été clairement définies et seront régulièrement optimisées. La Maison de l'Eglise étant très sollicitée, des restrictions de l'offre se sont révélées nécessaires. Par exemple, malgré une bonne infrastructure, les impressions de grands volumes doivent être confiées à des tiers pour ne pas bloquer trop longtemps l'accès aux photocopieuses. Il est réjouissant de constater que les salles de cours et de réunions sont très bien utilisées. Les limites de capacités étant souvent atteintes, il n'est malheureusement



Prête pour la prochaine séance: la salle de réunion à la Maison de l'Eglise.

pas possible de mettre les locaux à disposition de groupes externes. Même les demandes d'organisations proches de l'Eglise ne peuvent pas faire l'objet d'engagements fermes. Cela dit, l'animation qui règne à la cafétéria, à la bibliothèque, à la réception et devant le tableau d'affichage, les voix qui sortent parfois des salles de cours ou des travaux de groupes dans le jardin sont autant de signes que la Maison de l'Eglise est bien vivante et tient toutes ses promesses. Quelques expositions ont aussi été présentées à titre d'essai dans le hall d'entrée et dans les couloirs. Ces expériences vont à présent être analysées, puis concrétisées par le groupe de travail «Culture d'entreprise» sous forme de directives qui doivent permettre de préserver le concept initial de la Maison de l'Eglise et de garantir une certaine continuité.

SERVICE INFORMATIQUE: UNE PHASE DE TRANSITION PARTAGÉE ENTRE INQUIÉTUDE ET ESPOIR

Le crédit d'engagement pour le remplacement de l'équipement informatique a été approuvé en décembre 2013 par le Synode. Lorsque ce dernier a donné son aval à la demande de crédit, la stratégie de réorientation avait déjà été définie et la première phase de mise au concours était achevée. La durée de vie théorique du matériel et le support de certains programmes étant arrivés à terme, il s'agissait d'utiliser le délai référendaire pour que le changement de plate-forme puisse se faire dans l'idéal à l'automne 2014. Chaque nouveau retard augmentait le risque d'une panne informatique aux conséquences irréparables. Pour les deux informaticiens, assurer la sécurité de fonctionnement technique est devenu de jour en jour un défi toujours plus difficile. Tout au long de la procédure de mise au concours, les personnes concernées ont appris à connaître les pièges des réglementations régissant les marchés publics. Même si les décisions sur les procédures de recours l'ont été en faveur des Eglises réformées BE-JU-SO, elles ont entraîné des retards considérables. En raison des exigences d'exploitation, le transfert sur la nouvelle plate-forme a dû être reporté au printemps 2015, prolongeant d'autant les inquiétudes quant à la sécurité de fonctionnement. Durant cette phase, il est bon de pouvoir compter sur le soutien éprouvé de l'actuelle société de support Smart IT. Tout porte à croire que les objectifs techniques fixés dans la stratégie d'acquisition seront même dépassés et que le cadre financier pourra être respecté, ce qui est réjouissant. Le personnel attend avec impatience l'amélioration de ses conditions de travail, car ses programmes sont en partie nettement plus anciens que ceux utilisés à titre privé.

La banque de données d'adresses du gestionnaire d'informations personnelles a encore pu être améliorée l'an passé et ouverte à de nouvelles applications. Elle constitue désormais un élément central du travail administratif et des prestations de services. En collaboration avec le secteur Théologie et une société externe, une nouvelle version électronique du descriptif des postes pastoraux a été développée l'an passé. De conception très flexible, le module pratique permet la présentation de variantes et peut également être utilisé sous une forme modifiée pour les descriptifs de postes de catéchètes. Pour les paroisses aussi il s'agit d'une prestation bienvenue. Le personnel a déjà suivi une formation interne sur les nouveaux programmes Office pour être préparé à la nouvelle plate-forme informatique, ce qui permettra de réduire le temps d'adaptation et d'envisager plus sereinement le changement au printemps 2015.

SERVICES CENTRAUX

RESPONSABLE DU SECTEUR

Willy Opliger

SERVICE FINANCES / PERSONNEL

Willy Opliger (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain,
Silvia Fueter (jusqu'au 31 décembre
2014), Doris Marchesoni, Beatrice
Miserez, Frieda (Miggi) Nydegger,
Therese Waeber, Lea Mühlemann
(apprentie de commerce, jusqu'au
31 juillet 2014), Marion Brogni
(apprentie de commerce), Nicole Brand
(apprentie de commerce), Krizia Sellitti
(apprentie de commerce à partir du
1^{er} août 2014)

SERVICE INFRASTRUCTURE

Stephan Baumann (responsable
jusqu'au 30 novembre 2014)
Marcel Maier (responsable à
partir du 1^{er} novembre 2014)
Margot Baumann, Barbara Bays,
Renate Erny, Silvia Fueter,
Sonja Häfliger, Simon Tschabold,
René Wicki, Elvira Wüthrich

SERVICE FINANCES ET PERSONNEL:
LA SAGESSE, C'EST LA PRÉVOYANCE

Si le service Finances et personnel se conçoit et s'affirme comme un prestataire de service, il est en même temps gestionnaire de «l'argent d'autrui» et responsable de l'encadrement du personnel comme important facteur de production. Dans ses activités, il se réfère volontiers au proverbe: «La sagesse c'est la prévoyance». Chaque jour, il s'efforce d'utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles en respectant les règles de la gestion financière et en mettant en œuvre les instructions correspondantes. L'une des tâches du service du personnel consiste en outre à concilier les droits des collaboratrices et collaborateurs avec les objectifs et les attentes de l'Eglise en tant qu'employeur. Loin de considérer les collaboratrices et collaborateurs sous le seul angle de leur apport technique dans la production, il veille au contraire à ce qu'ils soient traités dignement dans leur qualité d'individus et à ce que leur travail soit reconnu. Les supérieurs hiérarchiques sont sensibilisés à des aspects importants de la direction sur la base des principes directeurs concernant la gestion du personnel. Les conditions d'engagement sont actualisées et représentent un facteur important dans la recherche de nouvelles ressources humaines. Chaque mois, le service du personnel évalue la saisie du temps de travail des employées et employés et signale les irrégularités aux responsables. Ces contrôles ont aussi pour objectif de protéger les collaboratrices et collaborateurs, en veillant par exemple à ce que les temps de pause minimaux prescrits soient respectés, que la durée normale du travail ne soit pas dépassée et que le minimum de quatre semaines de vacances par année soit garanti. Le Conseil synodal a par ailleurs mis en vigueur l'an passé l'Ordonnance relative au compte-épargne temps. Celle-ci permet au personnel de créditer sur un compte-épargne les primes de fidélité ainsi que les jours de vacances dépassant les quatre semaines obligatoires, qui pourront être utilisés ultérieurement ou avant la fin des rapports de collaboration au sein des Services généraux. Les crédits sont désormais saisis dans la comptabilité et inscrits au bilan en tant que dette. Outre qu'elle crée plus de transparence envers le Synode sur le temps de travail des collaboratrices et collaborateurs et les obligations qui en découlent pour l'Eglise en tant qu'employeuse, cette réglementation permet aussi de compenser la charge financière lors du retrait du crédit, conformément au principe: qui épargne gagne. En été 2014, le peuple bernois a accepté le projet relatif au changement de primauté et à l'assainissement de la Caisse de pension bernoise (CPB), où sont également assurés le personnel des Services généraux et les membres du Conseil synodal. Les responsables de la CPB ont ensuite travaillé intensivement à la mise en œuvre de cette décision et communiqué dans les délais à la fin de l'année les conséquences qui en découlent pour les assurés. Le projet peut être qualifié d'équilibré tant du point de vue du personnel que de l'employeur. Tout le monde assume une partie des coûts subséquents. Les collaboratrices et collaborateurs à partir de la 55^e année sont les plus touchés. En raison du barème échelonné en fonction de l'âge, ils devront payer des primes nettement plus élevées jusqu'à leur départ à la retraite pour avoir droit à des rentes à peu près équivalentes. Par contre, les jeunes employées et employés seront sensiblement déchargés dans un premier temps, avant d'être touchés à leur tour par la progression des primes. D'autre part, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que l'Eglise en tant qu'employeur devront s'acquitter en principe pendant 20 ans d'une contribution d'assainissement. Les quelque 1,7 million de francs supplémentaires à la charge de l'Eglise pourront être financés par les réserves de l'employeur pour le versement des rentes non

couvertes. Ces provisions se montent actuellement à environ 2,8 millions de francs et permettront ainsi le cas échéant de financer d'autres mesures d'assainissement ou les conséquences de mesures extraordinaires liées à l'engagement. Là encore: la sagesse, c'est la prévoyance.

Le Conseil synodal avait déjà décidé à fin 2013 de reprendre la comptabilité de la formation initiale et continue en aumônerie (AWS; modules de formation en aumônerie spécialisée tels que CPT, AKHS, etc.). Dans un même temps, les structures de l'AWS ont été redéfinies et la direction du programme AWS rattachée à la Faculté de théologie de l'Université de Berne sur la base d'un nouveau contrat. La reprise de la comptabilité et sa restructuration ont posé un défi inattendu à tous les acteurs. Cet exemple montre que même si ce genre de prestation est très apprécié par les petites organisations proches de l'Eglise, il faut veiller à ne pas surcharger nos capacités. Au contraire, il serait préférable de garder quelques ressources en réserve pour pouvoir faire face à de nouveaux défis dans son propre domaine d'activité. Plusieurs projets émanant de l'Eglise ou de décisions externes ont entraîné un surcroît de travail pour les Services centraux et les solliciteront de plus en plus à l'avenir, comme «Eglise 21, dessiner l'avenir ensemble», l'assainissement des immeubles du Pavillonweg, ou encore les changements éventuels découlant de l'évolution des rapports entre l'Eglise et l'Etat pour ne citer que quelques exemples. Ces projets très divers auront des répercussions sur nos ressources humaines, techniques et financières. Et aujourd'hui déjà, des mesures sont prises pour s'y préparer, car la sagesse, c'est la prévoyance...

Willy Oppliger

Responsable des Services centraux



Répondent à une demande soutenue: le dépôt du papier et les photocopies

STATISTIQUES											
POPULATION RÉFORMÉE		BAPTÊMES				CONFIRMATIONS					
	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014		
Oberland	138 112	1006	1013	945	920	1369	1325	1337	1263		
Mittelland	211 742	1612	1763	1492	1412	2328	2275	2192	1945		
Emmental	68 517	264	296	265	270	389	372	374	333		
Haute-Argovie	49 340	348	370	388	340	553	546	493	519		
Seeland	79 068	501	475	438	416	816	787	758	677		
Jura-bernois	25 443	136	134	103	137	226	196	177	191		
Canton de Berne	572 222	3867	4051	3631	3495	5681	5501	5331	4928		
Canton du Jura	7181	36	31	25	37	49	36	34	33		
Paroisses soleuroises (2010)	37 935	253	262	253	199	410	401	402	364		
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	617 338	4156	4344	3909	3731	6140	5938	5767	5325		
POPULATION RÉFORMÉE		BÉNÉDICTIONS DE MARIAGE				SERVICES FUNÈBRES					
	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014		
Oberland	138 112	407	435	398	391	1461	1610	1547	1530		
Mittelland	211 742	398	404	342	345	2763	2750	2911	2433		
Emmental	68 517	98	95	91	83	360	366	372	334		
Haute-Argovie	49 340	118	99	75	101	596	653	613	592		
Seeland	79 068	138	160	146	160	811	827	915	806		
Jura-bernois	25 443	52	32	47	47	368	388	372	408		
Canton de Berne	572 222	1211	1225	1099	1127	6359	6594	6730	6103		
Canton du Jura	7181	11	9	11	10	83	93	71	83		
Paroisses soleuroises (2010)	37 935	81	69	56	51	420	475	448	426		
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	617 338	1303	1303	1166	1188	6862	7162	7249	6612		
MARIAGES 2014		MARIAGES PUREMENT RÉFORMÉS		MARIAGES INTERCONFESSIONNELS							
Canton de Berne	1127	649		478							
Canton du Jura	10	0		10							
Paroisses soleuroises	51	18		33							
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	1188	667		521							

ENTRÉES ET SORTIES DE L'ÉGLISE 2014								
PAR CLASSES D'ÂGE	ENTRÉES				SORTIES			
	Femmes	Hommes	Total	Année préc.	Femmes	Hommes	Total	Année préc.
de 20 ans	37	62	99	95	106	114	220	175
20 – 29 ans	22	7	29	31	610	629	1239	1146
30 – 39 ans	34	18	52	65	469	517	986	919
40 – 49 ans	31	18	49	65	381	392	773	697
50 – 59 ans	23	12	35	45	358	326	684	685
60 – 69 ans	14	10	24	23	242	224	466	474
dès 70 ans	18	19	37	33	111	122	233	213
sans indication d'âge	4	2	6	3	49	60	109	44
Total	183	148	331	360	2326	2384	4710	4353

COMMENTAIRE

Les statistiques 2014 présentent pour les cantons de Berne et du Jura des chiffres mis à jour concernant le nombre de membres. Aucun chiffre n'est en revanche disponible pour les paroisses soleuroises. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure comptaient en 2014 près de 617 000 membres.

Il ressort des statistiques 2014 une baisse de 4,1% du nombre de membres de l'Eglise réformée évangélique du Canton de Berne pour la période comprise entre 2010 et 2014. L'Eglise bernoise peut toutefois compter avec une base de 572 000 fidèles. Dans le canton de Berne, près de 75% de la population sont membres de l'une des trois Eglises nationales. Dans le canton du Jura, sur la même période, le recul du nombre de membres est de 5,9%.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont mis en œuvre la réforme des arrondissements pour le début de l'année 2014. Cette réforme se traduit par quelques modifications statistiques entre les différentes régions du territoire de l'Eglise qui doivent être prises en compte en cas de comparaison absolue avec les chiffres des années précédentes.

Conformément aux grandes évolutions démographiques et sociétales qui ont un impact sur le nombre des membres de l'Eglise, les actes ecclésiastiques présentent une évolution à la baisse. Les chiffres 2014 néanmois surprennent en partie: avec un total de 1188 (soit 22 de plus que durant l'exercice précédent), le nombre des célébrations de mariage a légèrement augmenté, soit de 1,9%. On enregistre également une augmentation des unions interconfessionnelles équivalentes à 43,9%. Après deux années d'augmentation continue, les services funèbres (6612) sont en recul de 637, soit 8,8%. Le nombre des baptêmes (3731) est en recul de 178 unités, soit 4,6%, celui des confirmations (5325) de 442 unités soit 7,7%. Ce recul est bien plus prononcé que celui des années précédentes.

Avec un total de 331 personnes qui ont opté pour une (ré-)adhésion, les entrées au sein de l'Eglise sont en baisse de 8,1%. Avec 4710, le nombre des sorties d'Eglise est en augmentation de 8,2%.

LES COMPÉTENCES INCONTOURNABLES D'UNE DIACONIE OPÉRATIONNELLE



Claudia Hubacher
Cheffe du Département Diaconie

30

L'action diaconale est l'une des missions de base et l'une des compétences essentielles du personnel ecclésial. C'est sur ce fondement que la diaconie peut se déployer aux quatre coins des régions du ressort territorial de notre Eglise et devenir une réalité vivante dans toute la diversité de ses champs d'action. L'un des fondements essentiels est de créer les conditions permettant à ce domaine de l'Eglise d'être pleinement opérationnel. L'atteinte de cet objectif présuppose un long travail de réflexion en coulisses. Il peut s'agir par exemple d'un soutien des paroisses et de leur personnel diaconal par des conseils, du soutien, des matériaux, des projets ou par des contributions financières à des institutions diaconales. Dans le domaine des aumôneries spécialisées, il s'agit de veiller à ce que les aumônières et aumôniers puissent agir conformément à la mission qui leur est impartie; des liens avec des institutions non-ecclésiales mais aussi un travail en amont et une collaboration pour la mise en œuvre d'éléments dictés par la législation s'avèrent indispensables, comme les propos qui suivent le montrent.

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE SOINS PALLIATIFS: PUBLICATION D'UN POINT DE VUE DU CONSEIL SYNODAL ET DE PRINCIPES DIRECTEURS

Le travail du groupe d'experts en Soins palliatifs autour de l'élaboration d'un document de base, entamé l'année

dernière, a trouvé son accomplissement par la publication des principes directeurs et d'un point de vue du Conseil synodal relatif à la stratégie des soins palliatifs. Les 20 principes directeurs précisent une position sur la notion de «spiritualité», sur la pratique de l'accompagnement spirituel par rapport aux réalités de la santé, de la maladie et de la mort, sur l'accompagnement spirituel dans le cadre du système de santé et par rapport au travail paroissial dans ce domaine mais aussi par rapport aux actrices et aux acteurs et aux lieux où l'accompagnement spirituel se déploie. En impliquant une force spécialisée externe, la prochaine étape consiste à élaborer et à mettre en œuvre un concept d'accompagnement par l'Eglise des personnes vivant avec une maladie grave ou une maladie chronique ou qui ont besoin d'un soutien global de soins spirituels ainsi que leurs proches comme partie intégrante du réseau cantonal bernois de médecine palliative.

LOI SUR LES SOINS HOSPITALIERS: ASSURER L'AUMÔNERIE HOSPITALIÈRE

En collaboration avec le Délégué aux affaires ecclésiastiques, un groupe de travail s'est intensément penché sur la concrétisation possible de l'article 53 de la loi révisée sur les soins hospitaliers. Dans cet article, il est stipulé que les hôpitaux répertoriés dans le canton de Berne proposent à leurs patients et à leurs proches une aumônerie. Qu'est-

ce que cela signifie concrètement et comment cette garantie peut-elle être traduite dans les faits et vérifiée? Après avoir évalué des prestations actuelles et reconnues de l'aumônerie hospitalière, le groupe de travail a établi des bases de calcul envisageables reposant sur des critères justifiables, comparables et évaluable. Toute cette démarche est vécue comme une opportunité à saisir pour permettre aux forces professionnelles de l'Eglise d'être associées sur demande de la direction de la santé et des affaires sociales, compétente pour la gestion hospitalière, au travail d'élaboration d'une base décisionnelle.

LA DIRECTION DU SECTEUR DE LA DIACONIE REPOURVUE

Le nouveau chef de secteur qui est entré en fonction le 1^{er} février a malheureusement quitté les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure fin septembre déjà. Son successeur a été nommé en la personne de Stephan Schranz, adjoint au chef de secteur. Le nouveau titulaire du poste a étudié le travail social à l'Université de Fribourg et possède un master en travail social auprès de la faculté des sciences économiques de l'Université de Vienne. Outre la direction du secteur de la Diaconie qu'il occupe depuis le 1^{er} octobre 2014, il dirige le service Coordination, conseil, aumônerie.

Claudia Hubacher
Cheffe du Département Diaconie

LA DIACONIE, C'EST...

CHAMPS D'ACTIVITÉ

Projet «Sans emplois derrière l'objectif»

Projet start@work

Offres de formation et formation continue

Conseil et suivi collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux; membres de conseils de paroisse

Aumônerie hospitalière, en EMS, aumônerie de prison

Soins palliatifs

Paroisse des sourds et malentendants

Mariage, partenariat, famille

Ministère socio-diaconal

Conseil du diaconat

«Remettre en question sa perception des choses et comprendre le point de vue de l'autre est l'une des choses des plus difficiles qui soit. Tel est l'un des constats que je fais à l'issue de ces ateliers. Et ce n'est pourtant qu'ainsi que l'on peut élargir ses horizons.»

Citation: Brigitte Ryser

(Projet Sans-emploi derrière l'objectif)

PRESTATIONS ET COLLABORATIONS EN RÉSEAU

CSP Berne-Jura

Croix bleue des cantons de Berne et du Jura

Conseil désendettement, Berne

Service violence

EPER

La Main tendue, Berne et Suisse du Nord-ouest

Service de conseil juridique pour personnes en situation de détresse

Maisons d'accueil pour femmes Berne, Bienne et Thoune

Fondation contre la violence sur les femmes et les enfants

Service de consultation en cas de fausse couche et de mort périnatale

Projet Mer de brouillard Berne, conseil en cas de suicide

Projet de partenariat «avec moi»

Forum Un Parent

Fondation Familienhilfe

Cercle de travail pour veuves

Unterwegs zum Du, service de rencontres

Association frabina pour personnes dans un contexte bi-national

Aumônerie des personnes handicapées

Service œcuménique Aumônerie de prison

Aumônerie à la prison régionale de Berne

Aumônerie par SMS et sur Internet

Contributions à des stages dans des paroisses

Séminaire diaconal et théologique d'Argovie

Mandat d'enseignement, semestre pratique, Université de Berne

Chaire en sciences diaconales



«C'est comme un médecin de l'âme»: inscrire l'aumônerie hospitalière dans la loi



Résultats de la réflexion lors de la conférence bernoise de diaconie

POUR LE SECTEUR DIACONIE,
C'EST POSSIBLE

DES OUVERTURES POUR LES PERSONNES MARGINALISÉES

Il suffit de peu pour qu'une personne se retrouve subitement marginalisée... des circonstances extérieures, structurelles. Des décisions de politique monétaire ou conjoncturelle peuvent détruire des emplois, menaçant d'un coup l'existence des personnes concernées. Des rêves brisés, des vies vidées de leur sens... une expérience de violence. Une telle déstabilisation peut toutefois être aussi le résultat d'une rupture relationnelle. Lorsqu'une souffrance n'est pas surmontée, elle ronge. L'isolement brise les personnes de l'intérieur, et les marginalise. Le sentiment d'abandon est une réalité qui n'est pas aussi visible que le manque de moyens, de nourriture ou l'absence d'un toit. Mais ses effets peuvent être tout aussi néfastes à long terme. Une absence de relations prive l'individu de la possibilité de progresser. Une personne a besoin d'un vis-à-vis, d'un «tu», pour se reconnaître elle-même; elle a besoin d'un statut et d'une place dans la vie de tous les jours et d'un sens de la vie. Outre ces deux besoins fondamentaux, il y en a beaucoup d'autres. Dans sa théorie biopsychosociale, Werner Obrecht table sur au moins 17 besoins humains. Par exemple, le besoin d'intégrité physique, d'émotion esthétique, de diversité ou de maîtrise, mais aussi celui d'aider. Lorsque l'un ou plusieurs de ces 17 besoins ne sont pas satisfaits de façon durable, des signes de manque se font jour, qui finissent par conduire les personnes aux marges de la vie humaine et de la vie sociale.

L'Eglise cherche à aller à la rencontre de ces personnes, peu importe que leurs carences soient intérieures ou extérieures. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise, les nombreux bénévoles et personnes travaillant sans rémunération proposent une large palette d'offres afin que ces personnes puissent satisfaire leurs besoins. Ces offres existent à trois niveaux:

- une aide directe visant à remédier directement à l'urgence
- une aide indirecte, protestataire, qui s'organise elle-même et qui a un effet à la fois durable et préventif
- une expérience esthétique à travers la célébration et le plaisir, qui illustre la beauté de la Création et intègre un message de gratitude au Créateur.

Ces trois niveaux se retrouvent dans la déclaration de Michael Chalupkas: «La diaconie est non seulement une aide protestataire, mais elle contribue aussi à rendre le monde plus beau».

LA DIACONIE EN ROUTE AU CŒUR ET AUX MARGES DE LA SOCIÉTÉ

«La paroisse est appelée au service solidaire de tous les êtres humains, en particulier des opprimés, des défavorisés, de ceux qui sont dans le besoin. Elle soutient tout ce qui protège la vie, la dignité, la liberté et le droit des êtres humains et ce qui contribue à sauvegarder la Création.» (règlement ecclésiastique, art. 76, al. 1 et 2). Le service de la diaconie s'adresse d'abord à ces personnes en marge. Mais ses tâches sont bien plus vastes. Outre cette main tendue, elles englobent aussi la dimension de la cohabitation solidaire et pacifique au sein de la société. Les initiatives de l'Eglise et de la société civile sur le terrain, sous forme de travail associatif ou bénévole, réunissent des forces pour le bien de la collectivité depuis des générations. Et soigner cet héritage signifie laisser la porte ouverte à l'action solidaire et à la célébration dans la communauté. C'est ce à quoi contribuent les professionnels avec leurs offres aux trois niveaux susmentionnés.

LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA DIACONIE: QUALIFICATION ET CONSEILS

Dans un monde toujours plus individualiste et ses possibilités inépuisables de consommation, l'engagement pour la collectivité faiblit. Les organisations du Monde du travail Social ont réagi à cette tendance en créant une nouvelle pro-



Lors du vernissage du projet «Sans emploi derrière l'objectif»: Irina Germania, la responsable avec des participantes et participants.



La photographie crée des liens.



Des membres de la paroisse des sourds et malentendants.

fession, celle d'«animatrice/animateur communautaire dipl. ES». Grâce au soutien considérable du Conseil du diaconat, présidé par la Conseillère synodale Claudia Hubacher, la Confédération a pu adopter le plan d'études cadre de cette nouvelle filière en automne 2014 et protéger le titre professionnel. Cette formation prépare aussi idéalement au travail diaconal et confère les qualifications professionnelles requises pour les postes de diacres. Les animatrices et animateurs communautaires disposent du savoir nécessaire pour maintenir ou raviver l'engagement en faveur de la communauté.

En 2014, le Secteur Diaconie s'est penché sur la collaboration entre les différents professionnels travaillant dans les services diaconaux des paroisses et a étendu son examen aux domaines du social et de la santé. Les formations et perfectionnements ont ouvert aux nouveaux titulaires de postes des possibilités de se familiariser avec les thèmes de la diaconie et de s'échanger personnellement avec des personnes en exercice. En rapport avec le vicariat, le cours d'une semaine «Eglise dans la cité» a permis aux futurs pasteurs et pasteuses de mieux connaître les activités diaconales déployées dans les paroisses. Des étudiants en théologie ont pu entrer en contact avec des professionnelles et professionnels de la diaconie dans le cadre des stages diaconaux et en institution, et apprendre ainsi à connaître cette activité plus en détail. Le bloc RefModula «Eglise 1», centré sur les contenus diaconaux, a été mis au point et dispensé. Parallèlement à ces offres, dix collaboratrices et collaborateurs du service diaconal de l'Eglise ont été testés sur les plans théologique et personnel, puis recommandés pour la fonction de collaboratrice et collaborateur socio-diaconal(e). La garantie de la qualité pour l'aumônerie spécialisée et les conseils pour couples, partenariats et familles a été assurée par le biais des services de coordination responsables au sein des secteurs concernés et des professionnels sur le terrain.

DIACONIE

RESPONSABLES DU SECTEUR

Beatrice Pfister (jusqu'au 28 février 2014)

Matthias Berger (à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 30 septembre 2014)

Stephan Schranz (à partir du 1^{er} octobre 2014)

SECRETARIAT

Danièle Eggenschwiler (responsable)

Beatrice Scheidegger (jusqu'au 31 décembre 2014), Isabelle Strauss

SERVICE BASES, SERVICES, RÉSEAUX

Stephan Schranz (responsable jusqu'au 30 septembre 2014)

Miriam Deuble (responsable à partir du 1^{er} octobre 2014)

Julia Lädach (jusqu'au 30 septembre 2014),

Helena Durtschi Sager

(à partir du 1^{er} septembre 2014),

Matthias Hunziker, Alena Ramseyer

SERVICE COORDINATION, CONSULTATION, AUMÔNERIE

Beatrice Pfister

(responsable jusqu'au 28 février 2014)

Matthias Berger (responsable à partir du 1^{er} mars et jusqu'au 30 septembre 2014)

Stephan Schranz (responsable à partir du 1^{er} octobre 2014)

Susanne Bieler-Arnold, Doris De Giorgi,

Miriam Deuble (jusqu'au 30 septembre 2014), Andreas Fankhauser,

Mirjam Graf-Lehmann (à partir du 19 décembre 2014), Peter Willener

AIDE DIRECTE PAR L'ACTION DE SOUTIEN

La plupart des personnes au chômage ayant perdu l'espoir de (re)trouver un emploi s'isolent. Un sentiment d'inutilité et de honte a un impact sur leur vie sociale. «50+ derrière l'objectif», le projet d'accompagnement mis sur pied par le Secteur Diaconie a permis aux professionnelles et professionnels de la diaconie d'atteindre ces personnes et de favoriser leur socialisation au sein de la paroisse et au-delà.

Des couples en crise ont bénéficié d'un soutien professionnel des services de consultation Couples, partenariat, familles (CPF) et ont retrouvé espoir. Le canton de Berne apporte un soutien financier à ces services CPF régionaux dans le cadre d'un contrat de prestations, remplissant ainsi son mandat légal l'obligeant à offrir une consultation conjugale dans le canton. Même si les personnes qui ont eu recours à ces services n'ont pas toujours réussi à poursuivre leur chemin ensemble, elles ont pour la plupart trouvé une solution à l'amiable et supportable pour les enfants.

Si les personnes aux portes de la mort sont très bien encadrées sur le plan médical dans les hôpitaux et les services spécialisés, elles sont souvent seules sur le plan personnel. Les soignants travaillent sous une pression énorme et ne disposent pas du temps nécessaire pour entretenir des relations avec les patients. Un projet pilote des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, mené en collaboration avec le service des soins palliatifs à l'Hôpital de l'Île, a permis de remédier à cette situation. Depuis l'année dernière, des bénévoles s'engagent quotidiennement pour ces personnes esseulées. Ils bénéficient de l'accompagnement de l'aumônerie de l'hôpital et de la direction du service des soins. En outre, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure leur proposent des formations pour compléter leurs qualifications. La solitude n'est hélas pas l'apanage des patient-e-s des soins palliatifs, mais frappe aussi des personnes dans les prisons, les homes et les cliniques. Celles-ci ont pu profiter de l'engagement infatigable des aumônières et aumôniers, dont le Secteur assure la coordination.

Les personnes souffrant d'un handicap auditif sont souvent mal comprises. Le diacre ou le pasteur de la paroisse des sourds et malentendants les accompagnent pour des

démarches administratives ou des visites chez le médecin. La vie paroissiale a créé différentes occasions de rencontre pour les personnes malentendantes, notamment aux repas de midi, lors de voyages ou de manifestations de formation. Des cultes spécifiques et des cercles de réflexion biblique leur ont permis de vivre leur spiritualité. L'activité paroissiale a englobé également l'accompagnement spirituel dans les EMS et d'autres institutions, tout comme la collaboration à des cultes célébrés par des paroisses hôtes ou encore le soutien à un jardin d'enfants pour malentendants en Mongolie.

Les personnes dans le besoin frappent souvent à la porte d'une paroisse pour solliciter un soutien financier. Les pasteurs-e-s et les professionnelles et professionnels de la Diaconie ont répondu à ces appels au secours et ont cherché conseil dans le manuel en ligne ou auprès du service d'information de la diaconie lorsqu'ils avaient des questions de délimitation par rapport aux services sociaux.

Les contrats de prestations entre les Églises réformées Berne-Jura-Soleure et des organisations à but non-lucratif ont permis de soulager directement la détresse et la misère de nombreuses personnes. A titre d'exemples, citons la Main tendue Berne et Suisse nord-occidentale, la Croix-Bleue, le journal Famille Monoparentale ou le service de consultation pour les personnes dans le besoin. Sans le soutien financier de l'Eglise, ces services devraient renoncer à nombre de leurs précieuses prestations.

ANIMATION PAROISSIALE: OFFRIR DES SAVOIRS ET DES RÉSEAUX

Une discussion téléphonique animée sur la meilleure manière d'aborder la question de l'équité entre les sexes lors de la prochaine réunion du groupe de femmes. A l'issue de la conversation avec une collaboratrice du Secteur Diaconie, la collaboratrice socio-diaconale raccroche, munie de bons conseils. Des professionnels comme elle, des pasteurs et pasteuses et des personnes actives à titre honorifique ont nourri la vie paroissiale, un travail qui couvre ce que l'on désigne par animation paroissiale. Des activités multiples et variées telles que repas de midi, bourses aux vêtements et aux jouets, bourses aux talents, bazars, soupes, après-midi du troisième âge, cercles de jass et de lecture, devoirs surveillés, services de visite, rencontres de jeunes, cinéma à l'Eglise, concerts, théâtre amateur, chant, lieux de recueillement et de silence, jeûne ou encore renoncement commun. Le succès de toutes ces activités requiert des bases solides et des réseaux. Le Secteur Diaconie a une fois encore été le service d'information et de conseil pour les professionnels et les bénévoles qui mettent sur pied et proposent ces offres dans les paroisses.

Le Secteur s'est d'ailleurs aussi adressé activement à celles et ceux qui déploient ces activités, avec différentes impulsions et manifestations. Ainsi, la Conférence diaconale bernoise (BeDiKo), organisée une fois par année, a été consacrée au thème «Bénévolat en mutation». Les conseillères et conseillers de paroisse chargés du domaine de la diaconie ont eu l'occasion d'acquérir des connaissances sur le travail avec des bénévoles; les participants ont également eu le loisir d'échanger leurs expériences par-delà le thème de la conférence, ce qui a débouché sur des discussions animées sur l'organisation et la mise en œuvre du mandat diaconal.

L'assemblée plénière des aumôneries d'hôpitaux et de prisons et de l'assistance spirituelle dans les situations d'urgence a permis les échanges sur les soins spirituels (Spiritual Care) et la place de l'aumônerie dans ce contexte. Ce sujet a également été à l'ordre du jour dans le dialogue mené avec des services cantonaux et des institutions du domaine de la santé. Les services de consultation Couples, partenariat, familles et la coordination dans le domaine de la diaconie ont proposé un forum Amour et relation, qui a pris la forme de cours et d'exposés thématiques. L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices socio-diaconaux ont été invités à la Conférence diaconale. Le thème «Schule – Beruf – ... alles nur Stress?!» (école, profession... rien que du stress?!) a mis en évidence différents problèmes affectant les jeunes. Ces questions ont ainsi pu être abordées et des idées données aux participants pour le



La Conférence bernoise de la Diaconie, lieu d'échanges où l'on donne et l'on prend.

travail concret en paroisse. En marge de l'événement, il a été possible d'informer sur les multiples visages de la diaconie, qui se trouve en évolution constante et rapide. Le chapitre diaconal a été dissout et remplacé par une association. Le « rapprochement des institutions diaconales » au niveau national a progressé. Ces deux réformes ont absorbé des ressources, qui ont profité au paysage diaconal de demain. Le service d'information Diaconie a répondu à de nombreuses questions relatives à l'emploi, aux cahiers des charges et à l'horaire de travail des diacres ainsi que sur différents thèmes en lien avec la diaconie. Plusieurs ordonnances, textes et modèles – en partie accessibles en ligne – ont également contribué à résoudre ces problèmes. Les professionnels du secteur ont parfois aussi conseillé les paroisses sur place lorsque cela était nécessaire.

VIVRE LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ, CÉLÉBRER ET SE RÉJOUIR

Le culte dans la paroisse de Spiez s'est mué en événement extraordinaire lorsque la collaboratrice malentendante du Secteur Diaconie a partagé son vécu avec toutes les personnes présentes. Ainsi, la musique était certes audible, mais perceptible aussi. Le partage et la rencontre ont eu raison de la peur du contact, autant d'expériences positives.

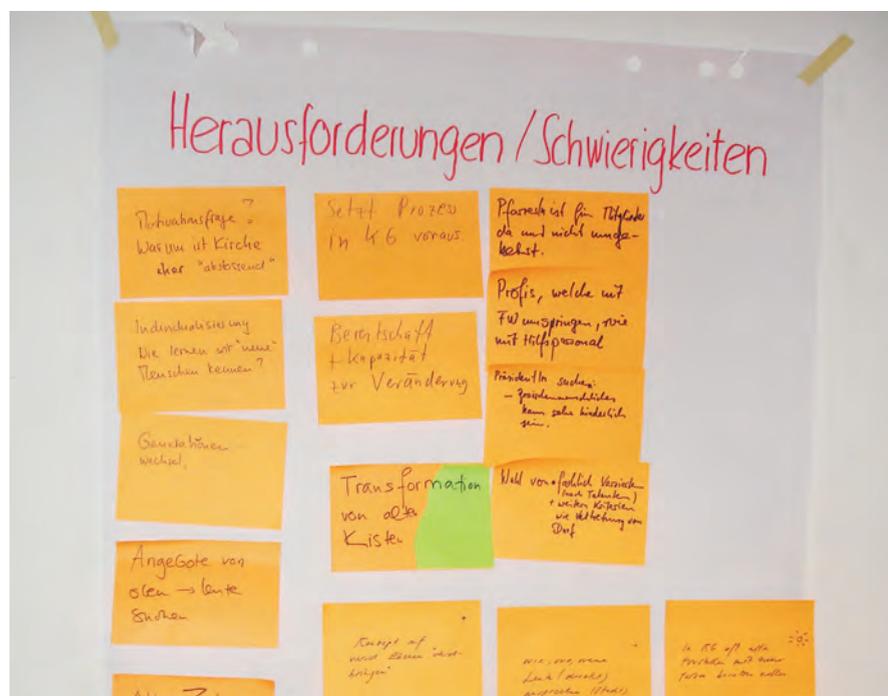
Le monde qui devient tout à coup plus beau. C'est l'expérience qui se lisait sur les visages de celles et ceux qui ont apprécié un culte, qui étaient reconnaissants pour les idées ou conseils reçus lors d'une manifestation réussie. Elle se reflétait aussi dans les yeux des artistes qui ont célébré le vernissage de leurs expositions « Derrière l'objectif ». La participation et le sentiment d'appartenance y ont été pour beaucoup. L'exposition « Sitzend auf eigenen Füßen stehen » (voler de ses propres ailes même si l'on est assis) de la photographe Flavia Trachsel, atteinte d'un handicap moteur, a semé la joie dans des situations sombres de la vie. Des collaborateurs spécialisés l'ont organisée à la Maison de l'Eglise. Les photographies placent la personne et ses besoins au centre. La conviction que nous avons tous besoin les uns des autres est à la base du travail diaconal. Dès que ce besoin est manifesté et vécu, le monde s'embellit.

Stephan Schranz

Chef du Secteur Diaconie, en collaboration avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secteur



Le magicien Siderato



Les résultats des discussions de la conférence de la Diaconie fixés sur le papier

DES JEUNES SATISFAITS DE LEUR PARCOURS VERS LA CONFIRMATION

Les confirmantes et confirmants sont dans l'ensemble satisfaits de leur catéchisme: c'est ce qui ressort d'une étude du professeur Thomas Schlag qui révèle que 70% des jeunes interrogés déclarent garder un bon souvenir de leur cheminement vers la confirmation. Et cette satisfaction ne porte pas uniquement sur l'enseignement en lui-même mais aussi sur celles et ceux qui le dispensent, les catéchètes. 72% accordent à leur pasteur et pasteur respectivement leur catéchète la mention «bien». Ce bon résultat surprend et réjouit à la fois.



Iwan Schulthess
Chef du Département de la catéchèse

36

Thomas Schlag enseigne la théologie pratique à l'Université de Zurich et mène actuellement à bien une étude à l'échelle européenne sur la période de la confirmation. Dans ce contexte, il a enquêté auprès de 1500 confirmantes et confirmants et 139 catéchètes de 76 paroisses des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Les premiers résultats de cette étude ne peuvent nous laisser indifférents. Lors des deux conférences de la catéchèse à Thoun et Moosseedorf, l'auteur s'est déplacé personnellement présenter les résultats de ses recherches. Nous le citons sur ce point de la satisfaction: «79% affirment que la période du catéchisme a été pour eux un bon moment, 72% qu'ils ont eu beaucoup de plaisir et 79% qu'ils ont fait l'expérience de la vie en communauté. Ces pourcentages élevés ne peuvent qu'être source de satisfaction et ils sont aussi un compliment à toutes celles et ceux qui dispensent la catéchèse.» Ils sont aussi une récompense pour celles et ceux qui s'investissent en faveur du concept de la catéchèse dans sa forme existante. Nous nous félicitons bien entendu de ces résultats et espérons que les expériences positives de l'Eglise faites par les jeunes les accompagneront longtemps sur leur chemin de vie. Outre la motivation et la satisfaction, l'étude du professeur Schlag a aussi porté sur les méthodes, les formes et les sujets abordés, mais aussi sur les conceptions religieuses et la foi d'autre

part. Sur l'ensemble de ces points, les notes décernées ne sont pas aussi bonnes. Ainsi 52% estiment que ce qu'ils ont appris pendant la période de confirmation a peu de liens avec leur quotidien. Et seuls 36% déclarent avoir été renforcés dans leur foi. Ce chiffre de 36% laisse quelque peu songeur. Certes, l'enseignement catéchétique poursuit les objectifs les plus divers. Et chaque catéchète met des accents personnels. Si nous laissons de côté les points de satisfaction relevés plus avant, on déplorera le manque apparent de pertinence ressenti par les jeunes concernant le contenu de l'enseignement. Et que penser du fait que seuls 36% admettent que la période de la confirmation les a confortés dans leur foi? N'est-ce pas là un résultat notoirement insuffisant? Conforter la foi n'est-elle pas un objectif déclaré de la catéchèse?

OSER CROIRE

Certes, Jésus déplorait le manque de foi chez ses disciples et l'on pourrait relativiser cette question de la foi et la replacer dans le contexte large et ouvert d'une approche multitudiniste de l'Eglise. Quoi qu'on en dise, on ne peut éluder la question: où peut-on conforter sa foi? N'est-ce pas là la mission essentielle de l'Eglise? N'est-ce pas justement en son sein que la foi, la foi libératrice en Jésus Christ, trouve naturellement son terrain d'expression? N'y a-t-il pas

là un besoin de rattraper quelque chose qui a manqué notamment vis-à-vis des jeunes?

Faire de la théologie avec des jeunes, cela peut être intéressant et même passionnant. Le dialogue interreligieux et un discours éthique sont importants et nécessaires pour la société. La catéchèse se distingue sur ce point. Elle va au-delà du simple transfert de questions et de réponses sur la religion et sur la vie, au-delà de la formation religieuse, au-delà de la théologie et au-delà de la vie. La catéchèse dépasse la dimension de la pédagogie religieuse, elle est à l'origine «enseignement du baptême». Elle naît de la foi et est dirigée vers la foi. Elle est encouragement à la foi et donne la force de croire.

Il est réjouissant d'apprendre que les jeunes ont pu faire une expérience positive de la communauté et de relations intenses durant le catéchisme et qu'ils retirent globalement un sentiment de satisfaction de cette période de leur vie. Les responsables ont largement rempli leur mission. Mais ne pourrait-on pas imaginer mettre davantage l'accent sur la foi dans le sens d'une sorte d'«assurance-qualité» pour le catéchisme? Et que toutes et tous apprennent à redécouvrir la foi comme une force appelée à être nourrie? C'est me semble-t-il une tâche essentielle de l'Eglise qui dépasse le simple cadre de la catéchèse.

Iwan Schulthess
Chef du Département de la catéchèse

LES PARENTS, ACTEURS DE LA CÉLÉBRATION DE CONFIRMATION

Dans l'arrondissement du Jura, le jour de la confirmation, les parents font un cadeau très particulier à leurs enfants: pendant le culte, ils leur remettent un message personnel, souvent symbolique, destiné à les accompagner dans leur vie. Les cultes de confirmation deviennent ainsi une fête de la communauté qui rassemble les générations. Il n'y a que l'Eglise à offrir aux parents cette opportunité de faire une déclaration publique à leur enfant en ce jour qui marque une étape importante dans la vie.



LA PRIÈRE DONNE DE LA FORCE, AUSSI AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La catéchèse spécialisée offre aux enfants et aux jeunes avec un handicap la possibilité de vivre le message chrétien par les sens. Mais pour les bénéficiaires, cela signifie donner un espace à ses propres expériences spirituelles. Voici quelles sont les réponses de personnes avec un handicap à la question «Que veut dire pour toi prier?»:

- «Prier pour moi, cela veut dire faire quelque chose de bien.» (Homme, âge moyen)
- «Avant d'entreprendre quelque chose et que je prie, alors je n'ai plus peur.» (Femme âge moyen)
- «Je me fais du bien en priant – cela me calme intérieurement.» (jeune femme)
- «Ma mère vient de décéder. En ce moment, je prie beaucoup. J'y trouve de la consolation.» (homme vieillissant)
- «Je prie tous les soirs.» (homme vieillissant)

Citations tirées du film «Ein Segen für alle – une bénédiction pour tous», qui peut être obtenu auprès du secteur de la Catéchèse des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure .

«TOWER OF POWER» POUR LE CAMP DE CONFIRMATION

La pasteure Meier et le catéchète Müller préparent ensemble le camp de confirmation. Cette année, ils ont un groupe difficile car les jeunes proviennent de classes très différentes: de la primaire supérieure au gymnase, tous les niveaux sont représentés. Renforcer la cohésion du groupe est donc essentiel. Le catéchète se félicite des nombreuses suggestions qu'il a reçues. Mais il manque encore l'idée qui fait tilt. La pasteure et le catéchète se tournent vers les bibliothèques de l'Eglise. Les bibliothécaires leur suggère la «Tower of Power» un jeu spécialement conçu pour les camps. Un succès complet, comme le rapportent le catéchète et la pasteure!



ÊTRE EN CHEMIN ENSEMBLE

Si tu veux aller vite, vas-y seul.
Mais si tu veux aller loin, alors il faut y aller ensemble.
Proverbe africain

La tentation est toujours présente: vite mettre encore ceci en route, vite mettre encore cela sur les rails. Bien sûr que cela va le mieux et le plus vite lorsque l'on prend de telles décisions seul à son bureau. Mais sont-elles durables, propices au travail catéchétique?

L'expérience montre que dans une course solitaire, on peut rapidement manquer de souffle ou courir dans la mauvaise direction. Le partage, le face-à-face, la réflexion consciente, l'apprentissage social – tout cela manque. Des facteurs qui sont indispensables au travail de catéchèse et d'Eglise et dont on prend par conséquent particulièrement soin au quotidien.

EN CHEMIN ENSEMBLE

En 2014, il y eut par exemple les conférences de la catéchèse: les catéchètes de toutes les régions de notre Eglise ont eu des échanges sur l'efficacité de la catéchèse. L'un ou l'autre aura pu tirer des résultats de l'étude sur le travail en vue de la confirmation les premières conclusions concrètes pour sa propre activité. Mais les participantes et participants se sont également rendu compte que les changements ne sont possibles que lorsqu'ils sont entrepris en commun. Le concept général de la pédagogie religieuse doit être porté conjointement par tout le monde.



EN CHEMIN ENSEMBLE

L'installation de la «Maison-RefModul» est presque terminée, les enseignants et les étudiants se sont familiarisés avec les différentes «pièces» de l'immeuble. A cet égard, le «Berner Planungsweg» (cheminement conceptuel bernois) constitue une importante aide à l'orientation pour le travail des futurs catéchètes. Il a paru au printemps en tant qu'œuvre commune d'une équipe d'enseignants et montre le chemin vers une bonne planification de la catéchèse.



EN CHEMIN ENSEMBLE

Le canon des histoires comprenant douze exemples pour «Fiire mit de Chliine» (éveil à la foi de la partie alémanique) a vu le jour au cours d'un intense travail d'équipe; il a été expérimenté dans la pratique et adapté là où c'était nécessaire. De nombreux bénévoles dans les paroisses concernées se sont particulièrement investis en faveur de la diversité colorée du canon des histoires bibliques.

EN CHEMIN ENSEMBLE

Le déménagement de la bibliothèque de Bienne à Berne résulte d'une mobilisation de l'équipe. Les dames de la catéchèse et les déménageurs ont fait en sorte que les médias biennois soient aujourd'hui à disposition à la bibliothèque à Berne. Le déménagement avait été rendu nécessaire par le fait que la paroisse générale de Bienne avait résilié le contrat de location.



En chemin ensemble et grâce au chemin conceptuel bernois, avec un contenu qui tient la route.

*Pia Moser
Responsable du secteur catéchèse*

SERVICE DE LA FORMATION CATÉCHÉTIQUE

LA MAISON-REFMODULA REÇOIT UN CONCEPT SPATIAL BIEN PENSÉ

La maison est bâtie, les murs tiennent. Les locaux de la maison «RefModula», soit la formation de base et la formation continue modularisée théologico-ecclésiale et catéchétique qui a débuté en septembre 2013, sont aménagés et continuellement embellis. Le 1^{er} septembre 2014, cinq catéchètes, neuf prédicatrices et prédicateurs ainsi que huit collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux ont commencé leur deuxième cycle de formation. Dans la «cage d'escalier» de la maison de l'Eglise se croisent désormais des étudiantes et étudiants de deux volées et de trois professions. Lors de la rencontre en mai de tous les enseignantes et enseignants, la direction de la formation, l'équipe centrale et les enseignantes et enseignants ont développé un concept spatial visible, bien pensé et harmonieux. Les premières expériences avec la nouvelle formation ont été échangées, les thèmes de base directeurs et un synopsis des méthodes utilisées et reproduites au cours de la formation ont été lancés.

CATÉCHÈSE

RESPONSABLE DU SECTEUR

Pia Moser

GESTION QUESTIONS SPÉCIALISÉES/ ADMINISTRATION

Stefan Zwygart

SERVICE DE LA FORMATION CATÉCHÉTIQUE

Pia Moser (direction)

Berne: Marianna Jakob, Ruedi Scheiwiller,
Patrick von Siebenthal (à partir du
1^{er} février 2014)

Arrondissement du Jura: Alain Wimmer,
Anne-Dominique Grosvernier

SERVICE FORMATION CONTINUE ET CONSEIL CATÉCHÈSE

Martin Bauer (direction)

Helene Geissbühler, Katharina Wagner

BIBLIOTHÈQUES CATÉCHÉTIQUES

Bibliothèque catéchétique Berne:

Irene Beyeler (direction)

Barbara Bays, Anne Berlincourt (à partir
du 1^{er} août 2014), Stefan Zwygart

Bibliothèque catéchétique Thoune:

Irene Beyeler

Bibliothèque catéchétique Bienne

(jusqu'au 30 juin 2014):

Anne Berlincourt, Irene Beyeler

Berne PH: Matthias Kuhl

Crédoc Tramelan: Marina Schneeberger

COMMISSION CIC

Monika Jufer (présidente)

Cornelia Schlegel (secrétariat)

LE CHEMINEMENT CONCEPTUEL BERNOIS 2014

Fil rouge et mode d'emploi pour les (futurs) enseignants qui conduit aux étapes les plus importantes de la planification. Il faudra voir de quelle façon le cheminement conceptuel sera concrètement mis en pratique et s'il fait ses preuves. Les premières réactions sont positives.

A LA FIN DU PARCOURS

Cet été, la 2^e volée de catéchètes professionnel-les est arrivée à la fin de son parcours de trois ans de formation. La remise de diplôme aura lieu le 27 février 2015 et la reconnaissance de ministère lors du culte synodal du 30 mai 2015. Ces six personnes ont été accueillies dans le groupe des catéchètes professionnel-les dont le ministère est reconnu, groupe qui se retrouve tous les deux mois autour de projets catéchétiques.

La Comcat a vécu une retraite de deux jours à Sornetan qui lui a permis de préciser les enjeux de la catéchèse d'aujourd'hui et de réfléchir aux prochaines formations qui seront proposées aux différents acteurs de la catéchèse de notre arrondissement. Cette année a été marquée par une première dans l'arrondissement du Jura: une conférence des catéchètes en français, au cours de laquelle le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, a pu présenter sa vision de la catéchèse. Et c'est cette année aussi qu'est entrée en vigueur la nouvelle Ordonnance sur la catéchèse dans la partie francophone des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Deux éléments à signaler encore en plus des activités habituelles: la refonte du site internet de la Comcat (www.cate.ch) et la présentation d'un protocole de crise aux personnes ayant suivi la formation de responsable de camp.



Nouvelles catéchètes et nouveaux catéchètes diplômés de l'Arrondissement du Jura



Pour la première fois, une conférence francophone de la catéchèse a été organisée.

SERVICE FORMATION CONTINUE ET CONSULTATION EN CATÉCHÈSE

FORMATION CONTINUE ET CONSULTATION EN CATÉCHÈSE: SPIRITUALITÉ ET ÉQUILIBRE DE VIE

Dans les deux programmes semestriels, 42 offres de formation continue pour enseignants en catéchèse ont été proposées, dont beaucoup en collaboration avec le service de pédagogie religieuse de l'Eglise catholique-romaine et d'autres institutions. Plus de 300 personnes ont pris part à ces cours au contenu très diversifié. Les offres concernant l'introduction au canon des histoires ainsi que l'introduction au travail de groupes ont rencontré un intérêt particulier. Pour la première fois, il y eut des offres relatives à la spiritualité et l'équilibre de vie personnels.

En juin, 18 participantes et participants ont terminé avec succès le 52^{ème} cours de base pour collaboratrices et collaborateurs de la catéchèse. En septembre, le 53^{ème} cours de base a commencé avec 15 personnes très motivées.

L'offre de consultation individuelle a connu un grand succès. Plus de cent demandes ont été traitées. Les questions concernant l'engagement d'enseignantes et enseignants, l'organisation pratique de l'enseignement et d'ordre juridique ont été les plus fréquentes suivies par celles émanant des membres des autorités.

CATÉCHÈSE SPÉCIALISÉE: LES RITUELS SONT DES PASSERELLES

Les rituels sont bienfaisants; au travers de leurs actes symboliques, ils sont des passerelles vers sa propre intériorité. C'est ce qu'ont vécu les enfants, les adolescents et leurs familles ainsi que les enseignantes et enseignants de la catéchèse et de l'enseignement spécialisés au cours de la formation continue «Rituale – Brücken im Alltag» (rituels – ponts au quotidien). Ensemble, ils ont élaboré et célébré une fête rituelle dans l'espace religieux.

Le Dimanche de l'Eglise 2014 a ému les esprits. Le thème «Ganz normal anders» («Différents comme nous tous»), a mis en évidence que l'Eglise a besoin de toutes les personnes – handicapées ou non – pour réfléchir à la diversité de la communauté et à la mettre en œuvre. Dans un souci de continuité, le Synode d'été 2014 a décidé de mieux soutenir encore les organismes de la catéchèse et de l'enseignement spécialisés. La contribution de l'Eglise cantonale par élève passe de 300 francs à 1000 francs au maximum.

«Les anges ne réchauffent pas seulement en été. Les anges réchauffent aussi en hiver. Les anges réchauffent» (Dorothea Walther). Le dossier de stimulation pour la Journée internationale des personnes vivant avec un handicap en décembre était consacré au thème des anges. L'école spécialisée de Berne a accepté de collaborer avec les Eglises. Les élèves et leurs enseignantes et enseignants ont philosophé sur les anges et approfondi le sujet par des méthodes créatives. Simultanément, «z.B.» a été publié avec des astuces médiatiques et des impulsions méthodologiques. La trilogie «EngelARTiges» se termina par une soirée de chant avec Dorothea Walther dans la bibliothèque de la maison de l'Eglise.

TRAVAIL AVEC LES PARENTS ET LES FAMILLES

La publication des trois cahiers sur le canon des histoires a constitué le point fort du travail de cette année. Entre janvier et septembre, huit paroisses ont développé des modèles de célébrations pour enfants en bas âge et les ont réalisés. Des images saisissantes reflètent parfaitement l'ambiance de ces célébrations. Le matériel a été affiné et la majeure partie en est déjà publiée. La collaboration étroite avec les paroisses s'est révélée enrichissante. Les réactions montrent que les mandats ont provoqué des élans de motivation également pour les équipes. Les publications



Impressions des conférences de la catéchèse.

suscitent un vif intérêt, de même que les formations continues y relatives dont la fréquentation était supérieure à la moyenne. Pour le prêt du matériel élaboré, les demandes affluent de toute la Suisse alémanique.

Autre point fort: le cours œcuménique de base pour une pédagogie holistique orientée vers la recherche du sens, à savoir étudier les thèmes de manière holistique, les évoquer, les exprimer avec son propre corps et les transformer en images au sol – précisément de manière holistique. Vingt participantes et participants ont manifesté à la fois intérêt et motivation. Les danses et le chant en commun ont trouvé une forte résonance. Les questions ont été intensivement débattues.

BIBLIOTHÈQUES D'ÉGLISE: DÉPLACEMENT

Une année mouvementée! Mouvementée à double titre. La bibliothèque de Bienne a été transférée à Berne et sera intégrée à la bibliothèque de la maison de l'Eglise jusqu'en été 2015. Cette décision a été rendue nécessaire par le fait que la vieille bâtisse sise à la rue du Contrôle à Bienne sera démolie. Malheureusement, aucun autre endroit adéquat n'a pu être trouvé à Bienne. Ce furent des adieux émouvants, car pendant plus de vingt ans, la bibliothèque biennoise a été un point de convergence pour de nombreux enseignants en recherche de littérature spécialisée et de bons films. Cependant, depuis lors,



12 000 supports médiatiques pour le travail d'éducation religieuse.

l'utilisation des bibliothèques a connu un changement fondamental, dans la mesure où de nombreux utilisateurs et utilisatrices font désormais leurs recherches et commandes en ligne. Dans les bibliothèques d'Eglise de Berne-Bienne et Thoun, plus de 12 000 médias sont à la disposition des usagers pour le travail de formation en Eglise. Cette année, du matériel particulier s'y est ajouté, par exemple une machine à badges en vue des journées de projet ou de camps, un théâtre en valise pour raconter les histoires autrement, un théâtre d'ombres avec les personnages de l'histoire de Noël, des jeux pour camp de catéchumènes comme «Tower of Power» censé renforcer le groupe ainsi qu'un coffret «Brot und Trauben» (pain et raisin) sur le thème de la sainte-cène/l'eucharistie.

Pia Moser
en collaboration avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secteur

CREDOC: UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

L'année 2014 a été une année particulière pour le CREDOC. En effet, la Médiathèque du CIP a rejoint le Réseau Romand des bibliothèques de Suisse Occidentale RERO. Ce changement comporte de nombreux avantages tels que:

- l'accès à quelque 5.3 millions de références bibliographiques permettant de localiser plus de 10 millions de documents dans un rayon géographique de 100 km;
- l'accès à des documents numériques tels que thèses et revues électroniques, images, collections et textes patrimoniaux numérisés;
- la possibilité de réserver des documents en ligne et de les faire livrer gratuitement via des navettes dans toute la région Berne-Neuchâtel-Jura.

Cela a modifié l'accès aux 3033 documents CREDOC qui sont maintenant

proposés à tout le réseau et le nombre de documents prêtés a augmenté d'environ 10% par rapport à l'année précédente. Le nombre de lecteurs inscrits directement auprès du CREDOC s'élève à environ 110, une partie des intéressés ayant par ailleurs déjà une carte RERO.

Marina Schneeberger
gestionnaire du CREDOC

COMMISSION KIK: NOUVELLE FORME DE L'OFFRE

Sur cinq offres de formation continue proposées, deux ont dû être annulées en 2014: encore une manifestation d'une tendance désormais connue. Après d'intenses discussions avec l'Eglise cantonale bernoise, la commission KIK est en phase de restructuration: les offres pour les collaborateurs/trices du domaine Enfant et Eglise (Kind und Kirche) seront fusionnées avec celles destinées aux collaborateurs/trices du secteur Parents et Famille (Fiire mit de Chliine – célébrer avec les petits) dans les paroisses et intégrées dans un module de formation nouveau et exhaustif.

Les travaux de planification sont en cours et les solutions en vue. C'est un souhait de la commission KIK d'offrir aux collaborateurs/trices de l'Eglise dans le domaine enfant et famille des cours de formation et de formation continue sérieux et de qualité. Cela sera possible à l'avenir grâce à la nouvelle voie de formation homogène. Les membres de la commission portent avec joie et confiance leur regard vers une nouvelle année qui sera certainement passionnante. Jacqueline Wenger a dû quitter la commission en fin d'année pour des raisons de santé. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Monika Jufer
Présidente de la commission KIK

UNE ACTIVITÉ – DEUX AXES ESSENTIELS

Mon activité de Conseiller synodal s'organise autour de deux pôles: de très nombreux contacts avec une foule de personnes d'horizons très variés et le travail sur des dossiers avec l'équipe de mon département et de nombreux représentants d'autres Eglises, de l'université, de l'administration.



Lucien Boder
Chef du département Théologie

DES CONTACTS

Ces contacts, ils ont lieu avec les pasteures et pasteurs stagiaires dans le cadre de la commission des stages; c'est un accompagnement qui a une composante qualifiante et qui permet d'observer la manière dont les étudiantes et étudiants vivent leur passage de la formation universitaire à la pratique du ministère pastoral. C'est un moment charnière de leur existence, mais aussi un temps essentiel pour l'Eglise d'aujourd'hui et de demain durant lequel les stagiaires découvrent et réfléchissent leur manière de se donner dans le ministère paroissial. Ces contacts, ils ont aussi lieu dans la rencontre des candidates et candidats à l'agrégation au corps pastoral bernois, des femmes et des hommes qui forts de leur expérience souhaitent poursuivre leur engagement pastoral dans notre Eglise. Ces contacts, ils ont eu lieu avec les Prémontrés de Mondaye en Normandie qui, l'espace d'un week-end, sont venus nous partager leur spiritualité lors des fêtes du tricentenaire de l'église abbatiale de Bellelay. Ces contacts, ils ont aussi lieu de manière plus formalisée à l'occasion des cinq conférences pastorales qui nous mènent aux quatre coins du canton, de la rencontre bisannuelle avec l'équipe du vicariat épiscopal catholique romain ou avec le groupe de suivi de la déclaration «Vers un témoignage commun» ou à l'occasion de l'assemblée générale de la Conférence des Eglises

protestantes des pays latins d'Europe à Malaga. A chaque fois c'est l'occasion de découvrir, de partager nos manières diversifiées d'être témoins du Christ dans notre monde.

AWS – WBR – GP Egl. 21 – Egl.+ Et.

Ces quatre sigles en allemand correspondent aux dossiers qui ont nécessité un suivi intense cette année.

AWS – formation initiale et continue en conseil pastoral. Au nom des Eglises alémanique nous avons signé un partenariat avec la faculté de théologie de Berne qui consolide notre collaboration pour former des femmes et des hommes qui vont, au nom de leur Eglise, proposer une amônerie de qualité dans les hôpitaux, les prisons, les homes.

WBR – La convention suisse de la formation continue renouvelée, qui coordonne les services de formation continue des pasteurs de Zurich, Berne et la Suisse romande étant entrée en vigueur, il s'est agi de convaincre nos partenaires alémaniques d'adhérer à ce travail, qui a pour but d'assurer une formation continue de qualité en sorte que les pasteur-es gardent leur motivation dans leur travail et développent leurs compétences pour répondre aux nouveaux défis qui se posent à nous.

GP Egl. 21 – Egl.+ Et. – Lors du Synode de décembre 2013 l'acceptation de la

motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble» a eu pour conséquence la mise en place d'un groupe de travail auquel je participe et qui nous oblige à réfléchir à comment inviter nos paroissiennes et paroissiens à réfléchir à la forme que nous voulons donner à notre témoignage demain. Cela mis en parallèle avec toutes les réflexions théologiques que nous devons aussi mener dans le cadre de la redéfinition du rapport Eglise – Etat est stimulant, même si pas toujours facile. Cela nous oblige à toujours chercher à mener de front cette double réflexion sur la forme et le contenu de notre «être Eglise». Il en va de notre manière confiante, mais aussi fondée théologiquement de relever le défi d'un langage audible, compréhensible qui rende l'Evangile présent et interpellant pour nos contemporains.

Lucien Boder
Chef du département Théologie

UN EXEMPLE: L'ACCOMPAGNEMENT DES PASTEURS ET PASTEURS

Pour beaucoup de personnes, les pasteures et pasteurs sont presque toujours le «visage» de notre Eglise. Ce sont souvent elles et eux qui sont à la source de la manière dont les individus vont cheminer avec l'institution. Le ministère pastoral comporte donc beaucoup d'exigences par rapport à la personnalité, aux compétences spécifiques et à la capacité de porter de lourdes charges. Des pasteurs et pasteures compétents et capables d'enthousiasme sont des témoins crédibles de la Parole proclamées.

Le secteur théologie est responsable de l'accompagnement en Eglise et du soutien au corps pastoral, groupe de professionnels, de loin le plus nombreux au sein des Eglises Réformées Berne-Jura-Soleure. Quelques volets de cette activité...

... la formation pratique des étudiants en théologie (semestre pratique et stages). Après leur formation universitaire, les étudiants se préparent par deux longs stages à leur travail exigeant.

... les formations continues. Dans un ministère pastoral on n'a jamais fini d'apprendre. Pendant toute la durée de leur activité, les pasteures et pasteurs continuent donc de se former, pour être en mesure d'exercer leur ministère en phase avec leur époque.



... la promotion du culte. La célébration du culte fait partie du «noyau central» d'un ministère pastoral. Préparer des prédications, des baptêmes et des services funèbres exige un renouveau constant. Le secteur théologie offre des suggestions pratiques.



... le développement des ressources humaines comme dans n'importe quelle institution moderne. Les pasteures et pasteurs s'engagent à fond pour les personnes qui leur sont confiées. Cela contribue à la fois à un accomplissement personnel, mais en même temps n'est pas exempt de dangers, tels que des attentes exagérées face à soi-même ou face aux autres, et des dangers concernant tant la santé du corps que de l'âme. Le secteur théologie accompagne les ministres pour leur permettre de vivre pleinement leur métier exigeant et leur vocation.



... la réflexion biblique et théologique. Si l'Eglise veut rester Eglise, elle doit sans cesse s'orienter et se réorienter en lien avec ses fondements, en premier lieu la Bible. Par son travail théologique, le secteur montre quelle forme cette référence au message biblique peut prendre dans le contexte actuel.

UNE DIMINUTION DE POSTES PASTORAUX DOIT ÊTRE THÉOLOGIQUEMENT FONDÉE!

Durant l'année 2014, le Conseil Synodal et les Services Généraux de l'Eglise ont été fortement sollicités par la mise en pratique de la décision du Grand Conseil concernant les économies à mettre en œuvre. Pour les responsables, il était évident dès le début qu'une intervention aussi incisive dans la vie de l'Eglise est bien plus qu'un simple acte administratif. Quand la compréhension que l'Eglise a d'elle-même est touchée de manière aussi fondamentale, une réflexion théologique préalable à toute décision pratique est indispensable. Le Service de théologie a été chargé d'élaborer les bases nécessaires à cette démarche.

LA MISSION DE L'ÉGLISE PRÉVAUT SUR LA DESSERTE PASTORALE DE BASE

On entend dire parfois que les salaires pastoraux servis par l'Etat ont pour but de garantir une «desserte pastorale de base». Par conséquent, la première question à laquelle il a fallu répondre avant de mettre en pratique les décisions d'économies, était de savoir ce qu'il fallait comprendre par desserte pastorale de base. Cependant, la lecture des décrets de l'Etat a révélé que cette notion n'y figurait pratiquement pas. Cela semble logique: l'Etat laisse le soin aux Eglises de définir de quelle manière elles vont remplir leur mission. Il s'agit là par excellence d'une «affaire interne à l'Eglise»! Théologiquement, parler de desserte pastorale de base fait problème. D'abord parce que ce terme met au premier plan les pasteurs et pasteuses, en occultant les nombreux autres collaborateurs et collaboratrices de l'Eglise. Ensuite elle donne l'image d'une Eglise dispensatrice de services. Cependant, l'Eglise se comprend comme une communauté chargée de l'annonce de la Bonne nouvelle de l'Evangile, et par conséquent d'abord comme une «Eglise participative». Nous renoncerons donc à la notion de desserte pastorale de base.

AU SUJET DE LA MISSION DE L'ÉGLISE ET DE SA MISE EN PRATIQUE

La Constitution de l'Eglise réformée du canton de Berne formule ainsi la mission de l'Eglise: «L'Eglise réformée évangélique du canton de Berne a reçu de son Chef la mission de prêcher à tous, dans l'Eglise et dans le monde, l'Evangile de Jésus-Christ.» Ce propos, d'emblée, clarifie: il exclut la possibilité de définir un programme minimal pour

l'Eglise, voire un «socle» constitué par des services de base. Il implique que, dans tous les cas, la mission de l'Eglise comprend plus que quelques cultes, la catéchèse et les actes ecclésiastiques. Ce propos exclut également l'idée de limiter le travail de l'Eglise à celui de l'Eglise locale. L'Eglise vit à de nombreux niveaux, local, régional, cantonal et universel, – et aucune de ces formes n'a théologiquement un poids plus important que les autres. Il faut accorder une attention particulière à la dimension universelle de l'Eglise, la plus difficile à transmettre dans les pratiques ecclésiastiques de la dimension locale. Cette dimension ne représente ni un luxe ni un «programme pour journées ensoleillées», mais elle est partie intégrante de la mission universelle d'annonce de la Bonne nouvelle par l'Eglise. La mission de l'Eglise est certes à réaliser prioritairement au sein des structures paroissiales de notre Eglise, à l'avenir aussi. Mais il faut tenir compte du fait qu'aujourd'hui les personnes sont très mobiles et choisissent les offres qui les intéressent. La présence de l'Eglise doit donc être élargie par des réseaux interparoissiaux, qui visent des milieux spécifiques, ou par des formes de collaborations régionales.

ET LES PETITES PAROISSES?

Là où de petites paroisses n'ont plus les ressources nécessaires, ni en personnel, ni au niveau financier, pour accomplir leur mission d'Eglise, elles sont invitées à la coopération avec d'autres paroisses. Il n'est ni indispensable que dans chaque paroisse l'Eglise se manifeste dans sa totalité, ni que chaque expérience y soit possible, mais chaque paroisse doit s'efforcer à se voir et à se savoir comme part d'une communauté plus grande.

L'Eglise cantonale est attentive à l'accomplissement de la mission de l'Eglise, elle offre de l'écoute et des conseils, elle élabore des modèles de collaborations possibles et favorise les échanges.

LE FONDEMENT DE L'ÉGLISE

«Quant au fondement, nul ne peut en poser un autre que celui qui est en place: Jésus-Christ.» (1 Co 3,11). S'il existe une application théologiquement valable de la notion de «desserte pastorale de base», alors il s'agit bien de celle évoquée dans ce verset. Une desserte pastorale de base n'est pas quelque chose que l'Eglise saurait garantir par elle-même, mais c'est le fondement posé avant toute autre chose par le Christ lui-même. Ce qui signifie que l'Eglise n'est pas son propre fondement, ni qu'elle ne dure par elle-même. Avant tout agir de l'Eglise, et au-delà de toute diminution de postes voulue par l'Etat, le fondement de l'Eglise et sa «desserte pastorale de base» sont garantis.



Des enfants d'une classe de catéchèse découvrent à leur manière «leur» Eglise à Stettlen.



Les Eglises à la campagne: lieu de méditation, avec vue sur les environs.

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE CORPS PASTORAL



Le crypte de l'Eglise d'Amsoldingen: lieu de silence et de prière sur le chemin de Saint-Jacques.

Ce service a élaboré un concept très fouillé des ressources humaines pour le corps pastoral, qui, en février 2014, a été longuement discuté puis accepté par le Conseil synodal. Son but consiste à accompagner les pasteurs et pasteuses dans leur travail exigeant, de les encourager et de les mettre en réseau les uns avec les autres. Un des aspects primordiaux concerne la prévention dans les domaines de la gestion de la santé et des conflits. Grâce à une étroite collaboration avec la Formation continue et grâce à une mise en réseau étendue à toute la Suisse, il est possible de prévoir des mesures et de mettre différentes offres à disposition. Les idées maîtresses du concept des ressources humaines pour le corps pastoral et de sa promotion, ainsi que les nouveaux descriptifs de postes (despo) ont été présentés aux Conférences pastorales.

LE NOUVEAU DESCRIPTIF DE POSTE EN LIGNE: [HTTP://DESPO.REFBEJUSO.CH](http://despo.refbejus.ch)

Le nouveau site en ligne qui permet, depuis l'automne 2014, d'établir facilement les descriptifs de postes pour un poste de pasteur de paroisse, un poste d'aumônier en EMS, de diaconie ou de catéchèse a nécessité beaucoup de travail. Il représente également, pour les paroisses, un outil de planification stratégique qui illustre comment les différents ministères peuvent se compléter dans une paroisse. En plus, il offre de l'aide quand il s'agit d'appliquer les mesures d'économies, en permettant de quantifier les différentes prestations. Le nouveau descriptif de postes s'inspire de l'esprit du concept des ressources humaines pour le corps pastoral: les pasteurs et pasteuses ont le droit de mettre des priorités, et il leur est accordé un espace de 3% au minimum pour la pratique de leur propre spiritualité, pour développer des idées novatrices et pour se prémunir des maladies liées au stress. La tâche des Conseils paroissiaux consiste à définir les attentes, à convenir de buts à atteindre et à donner un profil à leur paroisse. La version française est prévue pour le printemps 2015.

THÉOLOGIE

RESPONSABLE DU SECTEUR

Matthias Zeindler

SERVICE THÉOLOGIE

Matthias Zeindler (responsable)
Barbara Bays, Roger Juillerat, Susanna Meyer, Margrit Sager Gägeler

SERVICE DÉVELOPPEMENT

DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE CORPS PASTORAL

Stephan Hagenow (responsable)
Andreas Heieck, Christine Ris, Margrit Sager Gägeler

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE THÉOLOGIE (EPT), BERNE

Christian C. Adrian (jusqu'au 31 juillet 2014), Lorenz Hänni (à partir du 1^{er} août 2014)

SERVICE DE COORDINATION POUR LA FORMATION THÉOLOGIQUE PRATIQUE (KOPTA)

Walter Hug: direction générale KOPTA et stage pastoral
Andreas Köhler-Andereggen: semestre pratique
Liechti-Genge Manuela:
Direction des études CAS/MAS pasteur-e formateur (-trice)
Susanne Furer: Administration

COMMISSION DES STAGES, DE CONSÉCRATION ET D'AGRÉGATION DE L'ARRONDISSEMENT JURASSIEN (COMSTA)

Marc Balz, pasteur régional, Bienne

NOUVEAUX ENTRETIENS D'APPRÉCIATION ET DE DÉVELOPPEMENT (EAD)/ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU CORPS PASTORAL

Le nouveau concept EAD a été présenté en accord avec le Délégué aux affaires ecclésiastiques et avec les pasteurs régionaux. Désormais, chaque année, il y aura un nouvel EAD, dont les accents varieront. Première année: entretien d'évaluation. Deuxième année: entretien de bilan personnel. Troisième année: entretien d'organisation.

La discussion en cours concernant les économies et les attaques parfois violentes contre l'Eglise dans la société ont laissé des traces aussi parmi le corps pastoral. Ils ne sont pas peu nombreux, les pasteurs à se faire du souci pour leur avenir et celui de leur famille, ils souffrent de la sécularisation progressive même à l'intérieur de l'Eglise, et la charge de travail augmente, elle est du moins perçue comme allant en augmentant. L'activité d'écoute du service a explosé. On apprécie de trouver au sein de l'Eglise une personne disponible pour le corps pastoral et les conseils de paroisse. Parallèlement à cela, les conflits accompagnés par le service et les pasteurs régionaux ont eux aussi augmenté. C'est bien le signe que l'ordonnance concernant «L'activité de conseil, le soutien et la surveillance» (RLE 45.030) commence à déployer ses effets.

MISES EN RÉSEAUX

Le service développement des ressources humaines pour le corps pastoral, en tant que partie du secteur théologie, est en train de tisser un réseau dense avec la Formation continue des pasteurs pwb en ce qui concerne les sujets de la formation continue, de la santé et de la spiritualité. Il travaille en collaboration avec l'Office du

personnel du canton de Berne, avec les Sociétés pastorales cantonales et régionales, avec le service de consultation de la société pastorale cantonale bernoise (Esther Quarroz) et avec d'autres Eglises cantonales. Il a notamment réussi à organiser un cours de formation continue impressionnant, pour le corps pastoral régional dans la clinique de Meiringen avec le professeur B. Hochstrasser, dans l'intention d'aider à temps et afin de fournir du soutien rapidement.

46

FORMATION CONTINUE DES MINISTRES PWB AU SUJET DU CONTENU DE LA FORMATION CONTINUE

Parmi les 20 offres de formation continue conçues et offertes par pwb Berne, il est réjouissant de constater que 17 ont pu être réalisées, ce qui représente un 85 % de l'offre. Plus de 100 personnes ont suivi la journée du secteur Musique d'Eglise en novembre, ce qui est une très bonne fréquentation. Le sujet «Gérer ses propres ressources / burnout» a pris de l'importance, aussi dans le contexte de l'Eglise. C'est pour-

quoi le responsable pwb, en collaboration avec le responsable du service développement des ressources pour le corps pastoral a mis au point une offre pour la formation continue durant les cinq premières années de ministère et la formation continue 2015. Voici les autres charges principales du responsable pwb: Concevoir et mettre sur pied 20 nouvelles formations continues pour 2015, consultations au sujet de la formation continue et de congés d'études, étude de quelques rapports de congé d'études, coordination de coachings durant les cinq premières années de ministère, collaboration aux offres «cinq premières années de ministère 2015», organisées par son homologue zurichois, de même que l'administration des cours et du service de subventions. Enfin, il a été possible de nouer des contacts et d'élaborer un concept lors d'une session des responsables de la formation continue des Eglises protestantes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, qui s'est déroulée à Brandebourg, en vue d'une formation continue internationale.

CONSIDÉRATIONS STRUCTURELLES AU SUJET DE LA FORMATION CONTINUE

Sur la base d'une décision indicative, et dans l'esprit d'une égalité entre les différents ministères et services, prise par le Synode d'hiver 2014, tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Eglise sont désormais en droit de demander des subventions de formation continue. Cela est fixé dans le nouveau Règlement ecclésiastique à l'article 145f, paragraphe 1. Durant l'année écoulée, au niveau suisse, un autre changement notable a également pu être enregistré. En effet, toutes les Eglises réformées (sauf celles de Bâle-Ville et Thurgovie), sont devenues partenaires du nouveau contrat de formation continue, proposé par le Concordat, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et la Conférence des Eglises réformées de Suisse Romande CER. Ainsi, la collaboration éprouvée peut se poursuivre sur de nouvelles bases financières et les investissements, qui ont augmenté, peuvent être mieux répartis.



Martin et Eva Leuenberger, couple de pasteurs et pasteuses dans l'Eglise millénaire d'Amsoldingen.

En juin 2014 a paru, pour la première fois, le nouveau programme commun de la formation continue suisse, sous forme imprimée et en ligne (sous www.bildungkirche.ch). En même temps, le nouveau système de gestion des cours est devenu opérationnel, système qui contient de nombreuses nouvelles fonctions et possibilités.

SERVICE DE THÉOLOGIE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU CULTE REFBEJUSO: PREMIERS RÉSULTATS

Il y a une question-clé qui concerne l'avenir de l'Eglise toute entière: qu'est-ce qui permet, dans une Eglise multitudiniste, au sein d'une société plurale, de rendre visible la pertinence du christianisme et d'en rendre l'expérience possible? C'est cette question, avec d'autres, qui a surgi au début de la réflexion qui a eu lieu dans différents groupes, avec des pasteurs et pasteuses, avec des musiciennes et musiciens d'Eglise, avec des marguilliers et marguillères, avec des conseils de paroisse, avec des spécialistes des Services généraux et du Centre de compétences liturgiques. A côté de la question de base, «Qu'est-ce que le culte réformé?», des questions concrètes d'animation liturgique ont été examinées. Quels sont les signes qui permettent de reconnaître un culte «réussi»? Quels sont nos «critères de qualité» concernant les cultes? Si la question de la pertinence du culte par rapport à la vie est une référence centrale, alors il faut répondre à la question suivante: qu'est-ce qui est nécessaire pour qu'un culte soit vécu comme «pertinent» par ses participants?

La pluralité liturgique fait partie des particularités des Réformés alémaniques. Des styles différents sont bienvenus, mais ils ont besoin d'être développés et cultivés. Le projet a pour but de développer la qualité du culte en tant que processus participatif de toutes les personnes présentes.

Des groupes de travail mixtes ont préparé des offres de formation sous la forme d'ateliers. Ces «ateliers» sont conçus comme des «paquets-cadeaux» didactiques, en deux, trois ou quatre modules. Ils concernent des thèmes précis, ils peuvent être utilisés par des paroisses ou par une région. Ils ont lieu dans le cadre local, avec un maximum de participants. On peut les réserver comme des entités ou en pièces détachées.

Voici les ateliers disponibles actuellement:

- Une culture de feedback
- Cultes de jeunesse
- Faire résonner l'Eglise
- Visions

CÉLÉBRER, FORMATER, DÉVELOPPER DES CULTES

La nouvelle page en ligne – <http://gottesdienst.refbejuso.ch> – représente le processus du projet et renseigne sur les résultats des réflexions et discussions au sujet de la question «Qu'est-ce que le culte réformé?» Une plate-forme d'échanges rend compte de sessions et rend accessibles des modèles de cultes réussis. La version française de cette plate-forme verra le jour dans le courant 2015.

Matthias Zeindler

Responsable du secteur théologie

En collaboration avec tous les collaborateurs du secteur



«Coucou! Y a-t-il quelque chose à découvrir dans cette Eglise?»



Donner une voix aux jeunes dans l'Eglise.



Les jeunes devant l'Eglise de Spiegel.

SERVICE DE COORDINATION POUR LA FORMATION THÉOLOGIQUE PRATIQUE (KOPTA): LE STAGE PASTORAL EST PROLONGÉ À 14 MOIS

Durant l'année écoulée, l'Etat et l'Eglise ont décidé d'un commun accord que le stage pastoral durerait désormais 14 mois. Les règlements et plans d'études consécutifs ont été élaborés, ce qui permettra une entrée en vigueur de la décision au 1^{er} août 2015.

Une mise en réseau de la KOPTA avec le Forum réformé est souhaitée, afin de permettre aux étudiants d'avoir un contact rapproché avec l'Eglise dès les études, ce qui leur permettrait d'être confrontés aux questions concernant leur futur métier. Dans cette optique, au mois d'octobre 2014, une première journée, organisée en commun, a eu lieu sur le thème des «images pastorales».

D'autres rencontres sont prévues.

Le 23 août, dans la cathédrale de Berne, la consécration de 11 nouveaux pasteurs et pasteuses a été célébrée. Actuellement 22 candidats et candidates sont en stage pastoral dans des paroisses bernoises. Après avoir diminué pendant plusieurs années, le nombre d'étudiants participant au semestre pratique s'est heureusement stabilisé. Ils ont été 12 à l'accomplir en 2014, ils seront 11 en 2015. Depuis le 1^{er} février 2014, c'est le pasteur Andreas Köhler-Andereggen qui est le nouveau ministre responsable du Semestre pratique.

Walter Hug

Responsable KOPTA

COMMISSION DES STAGES / FORMATION PASTORALE

Les membres de la COMSTA, lors de leurs 5 séances de 2014 (3 ont eu lieu à Bienne et 2 à Delémont), ont accompagné un stagiaire puis validé son stage. Ils ont également accompagné trois desservants du canton du Jura : l'enjeu était de permettre à ces pasteurs venus de France de s'intégrer harmo-

nieusement dans leur nouvelle Eglise et leur nouvelle paroisse. Par ailleurs, la COMSTA a auditionné un candidat à un poste paroissial provenant du canton de Fribourg. Dans tous ces cas, la COMSTA a pu recommander au Conseil Synodal l'agrégation de ces candidats.

La COMSTA a par ailleurs organisé deux places de stages à Berne et Bienne destinées à deux futures pasteuses pour la période mai 2015 – juin 2016.

Sur le plan romand enfin, la mise en place de la COROSTA (Commission romande des stages) et son articulation avec notre COMSTA nous a occupés et le soussigné représentera dès janvier 2015 notre Eglise dans cette nouvelle commission romande.

Marc Balz

Président de la Commission des stages

ÉCOLE DE THÉOLOGIE PRATIQUE, BERNE (EPT): UN COURS SE TERMINE, UN AUTRE A DÉBUTÉ

En août 2014, le premier cours de l'Ecole de théologie pratique, qui a eu lieu au campus Muristalden, a pris fin. Il y a 2 ans, 8 personnes étaient entrées en formation, malheureusement 3 seulement ont atteint les examens de maturité. Parmi eux, la joie du succès était grande, aussi grande que celle de débiter les études de théologie à Berne ou à Bâle. Le deuxième cours, lui aussi, a débuté en août 2014, 9 personnes y étaient inscrites cette fois-ci. Les étudiants se sentent bien au milieu d'une école pluridisciplinaire stimulante. Certains d'entre eux sont même entrés à l'internat. La direction du campus Muristalden soutient activement et avec un grand engagement l'EPT. A la fin de l'année scolaire 2013/2014, le responsable titulaire, le pasteur Christian Adrian, a mis un terme à son engagement. Il a été remplacé par le pasteur Lorenz Hänni.

Lorenz Hänni

Responsable EPT Berne

COMMISSION DE LITURGIE DES ÉGLISES REFORMÉES ÉVANGÉLIQUES DE LA SUISSE ALÉMANIQUE

L'année a débuté par une phase créative. La commission, en concertation avec les responsables de l'Eglise de Zurich et de la Fédération des Eglises protestantes, a travaillé sur les aspects liturgiques des différents jubilé de la Réformation. Au cours de cinq séances, les premières idées au sujet d'un cahier de matériel ont pris forme. Elles se sont concentrées sur les célébrations du dimanche de la Réforme. Cela eut été également la suite du travail concernant les célébrations de la Sainte Cène dans le déroulement de l'année ecclésiastique.

Cependant, les décisions de l'Assemblée des délégués du 3 juin de la Conférence du psautier alémanique ont marqué un coup d'arrêt. Cette Assemblée a remis à plus tard l'intégration prévue du travail concernant la liturgie et le psautier dans les structures de la FEPS, elle a renoncé à repourvoir le poste du responsable professionnel, – dans l'objectif de restructurer le travail liturgique dans son ensemble. De plus, le projet élaboré de culte de la Réformation a été refusé, si bien que la commission s'est retrouvée sans mission concrète, sans perspectives institutionnelles suffisantes et sans collaborateur, ce qui l'a conduite à mettre un terme à son travail. Après cela, la commission s'est cependant rencontrée encore deux fois, pour discuter des nouvelles structures proposées par le groupe préparatoire et pour prendre congé de plusieurs membres démissionnaires pour la fin de l'année, ainsi que de son responsable professionnel. Officiellement, la commission existe toujours, car dans les statuts elle est définie comme étant l'organe d'une Association.

Andreas Marti

Président de la Commission de liturgie

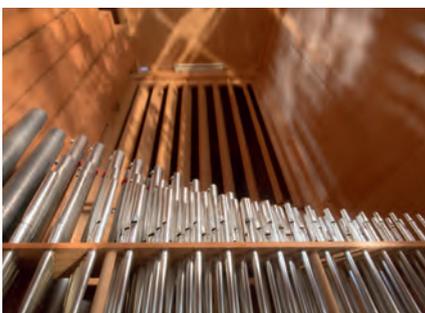
COMMISSION JURASSIENNE DE LITURGIE

Pour la Commission, l'année 2014 a vu la poursuite du travail de révision des liturgies de consécration aux ministères pastoral et diaconal et de reconnaissance du ministère des catéchètes professionnels, ce dans le souci d'une unité entre les parties alémanique et francophone des Eglises Refbejuso. Lors du culte synodal du 8 novembre à Delémont, une consécration au ministère pastoral a été célébrée selon la liturgie révisée. Parallèlement à ce travail sur les liturgies de consécration et de reconnaissance de ministère, les liturgies d'installation doivent être revues pour tenir compte des nouvelles réalités ecclésiales, notamment des collaborations interparoissiales.

Sept ministres nouvellement arrivés dans l'Arrondissement jurassien ont pris part à la journée d'accueil et d'information organisée par la Commission au Centre de Sornetan. Par ailleurs, la Commission continue de préparer le plan annuel d'intercession en Eglise à l'intention des paroisses.

Dominique Giauque-Gagnebin

Présidente de la Commission jurassienne de liturgie



Classique, Jazz ou rock: ce qui est décisif, c'est l'interaction entre paroles, espace et sons.

INITIATIVES POUR UNE ÉGLISE CAPABLE D'AVENIR

Pour rester à l'avenir ce partenaire précieux et attrayant proche des besoins des individus, l'Eglise doit maintenir une palette variée de prestations. Un défi d'envergure: comment les paroisses, en dépit d'une raréfaction des ressources, peuvent-elles maintenir leur présence dans la société, soutenir les personnes en situation de souffrance et atteindre les personnes les plus diverses? Une plus grande collaboration entre paroisses et avec d'autres institutions offrent des pistes de solution à la condition du maintien de la proximité avec les membres.



Stefan Ramseier
Chef du Département Paroisses et formation

50

Alors qu'elles sont déjà aux prises avec une baisse de leurs ressources dans l'accomplissement de leurs missions, les paroisses n'avaient pas besoin d'un mandat d'économie supplémentaire de 5 millions de francs sur les Eglises nationales. Cette décision du Grand Conseil ne se justifie en rien. Elle enlève aux Eglises des ressources précieuses dont elles auraient urgemment besoin au service des individus de ce canton. Le Conseil synodal considérant néanmoins que dans ces temps difficiles le maintien d'un climat favorable avec le gouvernement cantonal est primordiale, il a voulu se montrer coopératif dans la mise en œuvre de la décision. Pour autant, il lui importait de répercuter ce mandat d'économie de telle manière à ce qu'il soit supportable pour les Eglises et qu'il ne compromette en rien la dynamique de développement des paroisses ni leur avenir. Dans ce contexte, le secteur Paroisses et formation s'est très intensivement engagé dans l'élaboration de la nouvelle Ordonnance relative à l'attribution des postes pastoraux. Dans ce contexte très défavorable, il s'agissait de trouver «la moins mauvaise solution». Parallèlement à ces travaux, les réflexions ont été menées sur le soutien à apporter aux paroisses en termes de prestations de conseil pour leur permettre d'assurer leur avenir en dépit de la baisse des ressources. Un poste supplémentaire à durée déterminée a été créé pour

mener à bien un projet de conseil aux paroisses. Une équipe de spécialistes est désormais prête à conseiller les pasteurs régionaux des paroisses et à les soutenir par une palette variée de mesures.

VARIÉTÉ DE L'OFFRE MALGRÉ LA BAISSÉ DES MOYENS

Outre la réduction des postes pastoraux, les paroisses ont d'autres défis à relever. Dans le cadre des conférences de présidences 2013, les paroisses ont été consultées quant aux trois plus grands défis qu'elles devraient affronter dans un proche avenir. Les réponses ont été très diverses et présentent de grandes variations selon les régions. (Résumé voir www.refbejuso.ch/fr/activites/autoritesparoissiales.html). Une même question revient néanmoins dans toutes les paroisses: comment peut-on avec des ressources en baisse (membres, bénévoles, postes pastoraux, argent, etc.) maintenir la diversité des prestations qui s'adressent à des personnes plutôt distancées et les incitent à s'investir sans décevoir les personnes déjà engagées?

IMPULSIONS POUR DES ACTIVITÉS EN PHASE AVEC LEUR ÉPOQUE

En 2014 aussi, le secteur Paroisses et formation a apporté diverses impulsions aux paroisses. Des impulsions qu'elles ont partiellement reprises et qui leur ont été très utiles dans leur travail comme elles le rapportent. Néanmoins,

de nombreuses personnes et collaborateurs engagés en Eglise sont confrontés à un tel niveau de surcharge qu'ils ne parviennent pas à dégager le temps et l'énergie nécessaires pour apporter des changements dans leur activité. Lorsque par exemple, une paroisse écrit au Conseil synodal: «nous ne pouvons pas nous payer le luxe de consacrer du temps à la collaboration régionale», il apparaît que la raison d'être de la collaboration est (encore) trop peu comprise. Il est pourtant désormais avéré que, face à la raréfaction des ressources, de nombreuses paroisses ne pourront remplir la mission de l'Eglise que par le truchement de la régionalisation.

Stefan Ramseier
Chef du Département Paroisses et formation

CAMP DES CATÉCHUMÈNES

Le soutien précieux fourni par le parc naturel contribue depuis des années au succès de notre camp à Wyssenhalten, oasis forestière pour le travail, les loisirs et l'aventure. Le circuit avec l'ingénieur-forestier, la visite de la ferme de Kathrin Mühlemann et pour couronner le tout, la visite du parcours aventure: trois manières de transformer le thème de la «création» en une expérience qui restera gravée dans les mémoires.

Hajes Wagner, pasteur à Rüeggisberg

SÉRIE DE MANIFESTATIONS DU PARC NATUREL AVEC LA COMMISSION ECCLÉSIASTIQUE DU GANTRISCH:

«Heures étoilées – une soirée pour les muses». Cette soirée a eu lieu dans l'église de Guggisberg et non sous le signe de Vénus. L'exposé sur les étoiles et leur observation par temps clair a été agrémenté par une visite guidée de l'église et par des moments musicaux et culinaires, pour le plus grand plaisir de tous.

Johannes Josi, Riedstätt



GUIDE DES ÉGLISES DE LA RÉGION DU GANTRISCH

À l'instigation de la 2^e conférence des églises du Gantrisch, un groupe de projet des anciens arrondissements de Schwarzenburg et de Seftigen a élaboré en 2013 avec le NRP Gantrisch une brochure qui présente par le texte et par l'image les 26 églises de la région sur 2 pages chacune. Il vaut la peine de les découvrir lors de randonnées.

Elvira Weber, comité de l'ancien arrondissement de Seftigen



Le parc naturel du Gantrisch donne les impulsions nécessaires à la promotion du développement durable. L'église partage cet objectif lorsqu'elle s'engage pour la sauvegarde de la création.

Le parc naturel salue ses hôtes et leur montre la diversité naturelle et culturelle de la région du Gantrisch. Les églises font partie de cette diversité grâce à leur accueil chaleureux.

Le secteur Paroisses et formation avait invité le parc et les paroisses à réfléchir au regroupement des activités, ce qui a été fait. De nombreux projets ont été lancés, vous en découvrez quelques-uns sur cette page.

Nous sommes très heureux de pouvoir collaborer à des conférences et des sessions de formation continue permettant au parc naturel du Gantrisch de présenter encore mieux ses trésors.

COLLABORATION: COMMENT LE PARC LA COMPREND

Lorsque nous avons démarré notre projet de parc naturel d'un genre nouveau pour la Suisse, l'Eglise s'est approchée de nous avec un esprit d'ouverture et nous a offert son aide. Organisation fondée sur une tradition pluricentenaire, elle nous soutient depuis par ses connaissances, ses contacts et son infrastructure. Cette collaboration a toujours débouché sur des projets de qualité au bénéfice des uns et des autres.

Karin Remund, parc naturel du Gantrisch

IMPULSIONS POUR DES PAROISSES ATTRAYANTES

En 2014, les conférences régionales des présidences ont porté sur la question de savoir ce qui fait qu'une paroisse attire et rayonne. Il s'est une nouvelle fois avéré que ces conférences constituaient une plate-forme importante pour des impulsions novatrices et favorables au développement de l'Eglise et des paroisses. Dans les lignes qui suivent, nous présentons d'autres parmi ces impulsions dont le secteur Paroisses et formation a fait bénéficier les paroisses:

IMPULSIONS POUR LE BÉNÉVOLAT ET LA COLLABORATION AVEC DES BÉNÉVOLES

- Inclusion du plus grand nombre possible de personnes dans la vie de la paroisse: Les conférences de présidences 2013 avaient donné lieu à des discussions approfondies sur la difficulté des paroisses à trouver des bénévoles prêts à s'engager. Pour les soutenir dans cette recherche, les impulsions sont désormais davantage orientées sur l'engagement de bénévoles dans des projets et des activités d'un genre nouveau. A cet effet, les différentes possibilités de participation jouent un rôle central. Le colloque thématique intitulé «La culture de la participation – changement de paradigmes dans le bénévolat» et organisé pour les responsables et collaborateurs salariés des paroisses, a rencontré un vif succès.
- Formation continue pour les bénévoles du secteur des soins palliatifs: En 2014, trois formations continues ont été offertes pour la première fois aux bénévoles qui rendent visite à des personnes gravement malades ou mourantes à l'hôpital, dans un EMS ou une paroisse afin de leur donner des impulsions et un soutien professionnel pour leur engagement si important. La formation en «soins spirituels» a été élaborée avec l'aumônerie et la direction du centre de soins palliatifs de l'Hôpital de l'Île. Après une phase-pilote, cet encadrement devrait faire partie intégrante de l'offre de formation continue pour les trois prochaines années.



Un cours pour bénévoles appelés à agir dans le domaine des soins palliatifs est désormais proposé.



Bénévolat à l'Eglise aussi pour les plus jeunes.



En dépit de tous les outils électroniques existants, le papier a (encore) sa place.

IMPULSIONS POUR DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE PAROISSE COMPÉTENTS DANS LEUR FONCTION

- Manuel en ligne pour les conseillères et conseillers de paroisse: Les paroissiens sont souvent confrontés à des questions multiples et variées. La fenêtre <http://kgr.refbejuso.ch> contient un lien vers un manuel en ligne donnant accès à des informations utiles pour les conseillères et conseillers de paroisse. Une brève notice indique le sujet central de chaque chapitre et des liens mènent de façon simple et rapide à d'autres informations et/ou à des bases légales.
- Formation des nouveaux conseillers et conseillères de paroisse: Le cours d'introduction «Nouveau dans le conseil de paroisse» est désormais aussi proposé de façon combinée (blended learning), en ligne et en présence de formateurs, de façon à garantir le suivi du travail. Les documents à préparer chez soi sont transmis aux participants sur un site Internet protégé par un mot de passe. Cette préparation personnelle laisse ensuite davantage de temps pour les questions concrètes des participants lors des soirées en groupe.
- Recommandations pour la direction des collaborateurs (Direction d'équipe): Conformément au règlement ecclésiastique, la conduite de la paroisse est confiée au conseil de paroisse. En revanche, l'organisation de la vie pratique de la paroisse incombe aux collaborateurs salariés. Dans cette configuration, une forme participative de conduite et une bonne collaboration entre le conseil de paroisse et les collaborateurs sont indispensables pour une vie paroissiale attrayante. De quoi s'agit-il? Trois modèles-types adaptables aux besoins spécifiques sont à la disposition des paroisses intéressées pour structurer la collaboration entre les

professionnels prévoyant des degrés bien distincts de responsabilité au niveau des activités de direction, des tâches et des compétences. Une description détaillée se trouve sur Internet sous www.refbejuso.ch/activités/autoritésparoissiales.

IMPULSIONS POUR LA COLLABORATION ET LE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL

- Eglises au bord des pistes cyclables:
«Dieu fait-il du vélo?» se demandait la Berner Zeitung dans le titre d'un article sur la nouvelle initiative qui aimerait inciter les cyclistes de la «route du cœur» à visiter les églises ouvertes au public. Lors d'une session organisée en septembre à Walkringen/Biglen, les paroisses intéressées ont pu s'informer sur le projet et l'aménagement d'un espace accueillant au sein de l'église. Ce projet est un exemple de collaboration participative avec des partenaires au niveau cantonal, national et international, p.ex. Suisse Mobil ou l'Eglise évangélique d'Allemagne dont le label peut être repris. 16 paroisses ont déjà adhéré à ce nouveau vecteur de sorte que le projet «Eglises le long de la route du cœur» pourra démarrer officiellement en été 2015.
- Eglises dans les lieux de vacances:
Les vacances ou les moments de détente sont particulièrement propices aux expériences et réflexions religieuses et spirituelles. Eglise et tourisme sont donc des secteurs appelés à se rencontrer. En l'occurrence, trois activités sont dignes d'être relevées. Dans la région de Gstaad-Saenenland, des bénévoles ont distribué à des personnes étrangères travaillant dans la restauration et l'hôtellerie un calendrier avec des versets bibliques dans leur langue maternelle et ont consacré un peu de leur temps pour s'entretenir avec elles. Un jeune couple de pasteurs a offert son soutien dans la recherche d'une solution qui intègre le tourisme dans les activités classiques d'une paroisse. Enfin, un contact a été établi avec la plate-forme www.geistreich.de des spécialistes du tourisme des Eglises protestantes en Europe présentant des idées concrètes et des projets particulièrement fructueux.

PAROISSES ET FORMATION

RESPONSABLES DU SECTEUR

Ursula Trachsel (jusqu'au 31 mai 2014)
Kurt Hofer (à partir du 1^{er} juin 2014)

RESPONSABLE SUPPLÉANTE

Annemarie Bieri

SECÉTARIAT

Viviane Amacker (à partir du
1^{er} mars jusqu'au 15 août 2014),
Helga Baechler, Lea Mühlemann
(à partir du 1^{er} août 2014)

SERVICE DÉVELOPPEMENT PAROISSIAL

Kurt Hofer (responsable à partir du
1^{er} juin 2014)
Fabienne Bachmann (jusqu'au 31 mars
2014), Rahel Burckhardt (à partir du
1^{er} mai 2014), Frieda Hachen,
Christoph Kipfer, Manuel Münch,
Ursula Trachsel (responsable jusqu'au
31 mai 2014)

SERVICE QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Annemarie Bieri (responsable)
Ralph Marthaler, Anja Kruyse (jusqu'au
31 décembre 2014), Thomas Schweizer,
Sigrid Wübker

FORUM UNIVERSITAIRE PROTESTANT /

UNIVERSITÉ DE BERNE (RF)

Thomas Schüpbach-Schmid
(Aumônier universitaire)
Nikolaos Fries (collaborateur),
Debora Freiburghaus (assistante
jusqu'au 31 janvier 2014), Gabi Kröni
(assistante jusqu'au 31 janvier 2014),
Sarah Schumacher (assistante à partir
du 1^{er} février 2014), Julia Wenk (assis-
tante à partir du 1^{er} septembre 2014)



A la découverte des Eglises longeant la route du cœur avec le nouveau dépliant.



Rencontre organisée par le Forum universitaire protestant sur les images de Dieu.



Motifs de la campagne «Un temps pour tout».

Le cycle de cours «Il y a un temps pour tout. Un temps pour regarder et un temps pour écouter» a été offert en collaboration avec Pro Senectute du canton de Berne et l'église catholique-romaine. Ce cycle a porté sur les domaines plutôt tabous de la vieillesse, les exigences trop élevées auxquelles les personnes du grand âge sont souvent exposées, la violence à l'encontre des personnes âgées ainsi que sur les risques de dépendance et la dépression.

Sur le site www.refbejuso.ch/Inhalte/Alter/Materialien, les responsables concernés des Eglises réformées de Suisse allemande ont mis des idées et des instruments pratiques à la disposition des paroisses sur la base des dix thèses énoncées dans la charte pour des relations dignes avec les personnes âgées. Le site www.alles-hatseinezeit.ch/fr.html met également un matériel divers et varié à disposition de toute personne intéressée.

Une enquête réalisée par Exit auprès de ses membres concernant l'aide au suicide à un âge avancé a montré l'importance d'évoquer le grand âge et donc des valeurs et images qui s'y réfèrent. Le fait que la dignité des personnes doit être respectée indépendamment de leurs capacités physiques et intellectuelles, est un des éléments pris en compte par le Conseil synodal en août 2014 dans son dossier sur le grand âge. Il s'engage pour une culture du respect permettant à tous de vieillir avec dignité jusqu'à la fin. Ce dossier figure sur [www.refbejuso.ch/ Positions/Un temps pour tout](http://www.refbejuso.ch/Positions/Un%20temps%20pour%20tout).

IMPULSIONS POUR LE TRAVAIL AVEC LA JEUNESSE

- Travail ecclésial avec les enfants, les adolescents et les familles:
Sous le thème «Renforcer le travail ecclésial avec les enfants et les adolescents», les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont organisé en juin 2014 à Thoune une session régionale sur les impulsions pour le travail ecclésial avec les enfants, les adolescents et les familles. Différentes organisations ont présenté toute la variété d'idées pratiques, d'offres et d'aide proposées par des paroisses; elles ont aussi présenté des projets réussis et des récits prometteurs concernant cet aspect du travail de l'Eglise.
- Soutien réitéré au Hip-Hop Center de Berne:
Le Synode d'hiver a chargé les Services généraux d'accompagner le travail du Hip-Hop Center de Berne et de lui accorder un soutien financier. Les jeunes gens intéressés trouvent dans ce centre une infrastructure appropriée, un accompagnement professionnel et un coaching pour des groupes de danse et de rap. De surcroît, les paroisses des régions du ressort territorial de l'Eglise ont la possibilité de faire usage des ateliers organisés par le Centre Hip-Hop. Sur demande, le centre délègue des jeunes adultes pour l'enseignement religieux, l'animation de jeunesse ou pour l'organisation commune d'un culte Hip-Hop. Grâce à cette collaboration, les cultes Hip-Hop promeuvent la réflexion des jeunes pour les questions touchant au sens de la vie et à la foi dans le cadre de la pensée et de l'action chrétiennes et leur font vivre l'Eglise en tant que lieu important et porteur de sens.

IMPULSIONS POUR LA FORMATION DES ADULTES

- Art et religion en dialogue:
Il n'est pas indispensable de mettre en relation l'art et la religion, l'église et les artistes. Pourtant, au-delà de leurs différences de langages, ils présentent similitudes et points communs lorsqu'ils se focalisent sur des questions existentielles et qu'ils s'expriment sur des choses difficiles à saisir. Considérées par la tradition comme



Idées nouvelles lors d'un séminaire sur l'animation de jeunesse

un vecteur culturel important, les Eglises cherchent depuis peu à renforcer la collaboration avec différentes formes artistiques dans le cadre de leurs activités culturelles. En effet, les artistes contemporains abordent des questions sur la société et le sens de la vie par la musique, la littérature, les arts plastiques, les films ou le théâtre. Ce faisant, ils touchent à des sujets d'ordre spirituel ou éthique. Néanmoins, le potentiel dégagé par les échanges et l'enrichissement mutuel ne sont de loin pas encore épuisés. La journée consacrée aux impulsions pour la formation des adultes s'est donc emparée de ce sujet. Elle a permis un dialogue direct avec des artistes et a montré comment la religion, la spiritualité et les formes d'expression artistique peuvent être mises en dialogue dans la formation pratique des adultes. Ces impulsions ont déjà été reprises, par exemple à Signau qui a organisé un cycle de manifestations sur l'art et la religion. Ou dans l'«Eglise dans la cité» de Berne qui a organisé un culte cinématographique dans le cadre du festival des courts métrages Shnit. Ou au KonzertTheaterBern qui a mis l'accent sur

des pièces dotées de traits religieux durant la saison 2014/15 ou encore la pièce de théâtre itinérante «Judas» présentée dans 20 paroisses.

IMPULSIONS POUR UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Il apparaît de manière accrue que l'engagement de l'église en faveur d'une justice sociale doit être complété par l'engagement pour la protection des bases vitales et la sauvegarde de la création. En 2014, cet engagement s'est concentré sur des impulsions spécifiques pour davantage de justice environnementale dans nos églises en collaboration avec le secrétariat œcuménique oeku Eglise et environnement. Le Conseil synodal a soutenu l'objectif du gouvernement bernois d'un engagement durable en faveur de la société 2000 watts. Avec la plate-forme interactive «En route vers la société 2000 watts» (www.refbejuso.ch/2000watt) et une carte publicitaire incitant à diminuer la consommation énergétique, Refbejuso a invité les paroisses à se mettre en route sur le chemin de la société 2000 watts. Une première série d'exemples sur cette plate-forme montre ce que les paroisses ont déjà réalisé lorsqu'elles osent remettre en question la quête du «toujours plus».

IMPULSIONS POUR LES ETUDIANTS (FORUM RÉFORMÉ)

Le Forum réformé est un lieu de cristallisation de toutes les questions et idées qui traversent les étudiants. Il crée des espaces de rencontre et d'expérience pour célébrer, méditer dans le silence, échanger sur des questions relatives à la vie et à la foi et pour la créativité: tels sont les buts définis par le Forum réformé dans un nouveau prospectus et illustrés par un reportage de quatre heures tourné en 2014 par un groupe d'étudiants qui a également donné un aperçu représentatif des activités du Forum (www.refforum.ch).

Ce qu'on ne voit pas dans le film, c'est l'engagement personnel d'un petit groupe d'étudiants pour le programme d'encadrement d'enfants dans un centre de transit pour réfugiés. On n'y voit pas non plus les entretiens personnels dans le cadre de l'aumônerie, un endroit où des jeunes gens peuvent faire entendre leurs détresses et obtenir conseil et soutien. Pour l'aumônier universitaire, c'est une joie de travailler avec de jeunes adultes, un point d'ancrage qui leur permet d'exprimer leur créativité, leurs questions et leurs idées!



Plate-forme d'information sur la société à 2000 watts.



Culte cinématographique dans le cadre du festival du court-métrage «Shnit», Eglise dans la cité, Berne.

L'HOSPITALITÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES

L'augmentation du nombre de réfugiés dans le monde se traduit ici par un accroissement du nombre des requérants d'asile. Ce phénomène met nos sociétés au défi. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'engagent à différents niveaux en faveur des personnes qui arrivent dans notre région après avoir fui la guerre et la misère.



Pia Grossholz-Fahrni
Cheffe de département CËTN-Migration

Notre planète compte désormais plus de 50 millions de personnes qui ont dû fuir leur pays ou leur région. Les conflits au Proche-Orient, les guerres civiles et les politiques de la terreur en Afrique en sont la cause. Notre pays voit aussi arriver des personnes à la recherche d'un lieu sûr et en quête d'asile. Durant l'année sous revue, l'ensemble des requérants d'asile et des réfugiés reconnus s'élevaient à près de 1% de l'ensemble de la population de la Suisse.

NOUVEAUX CENTRES POUR REQUÉRANTS D'ASILE

Le canton de Berne se trouve confronté à l'obligation d'ouvrir de nouveaux centres pour loger les nouveaux arrivants. Dans de nombreuses paroisses, la population est à nouveau directement en contact avec les requérants d'asile. Cette nouvelle vague survient à une période où la peur de l'étranger et de la perte des fondements de notre bien-être se font davantage ressentir. Cette peur est relayée au niveau politique si l'on pense par exemple aux réflexions en cours par rapport à une initiative qui, si elle était acceptée, équivaldrait à une suppression pure et simple du droit d'asile.

RÉSOLUTION AU NIVEAU NATIONAL

Sur les questions d'asile, les Eglises sont sollicitées à tous les niveaux et elles relèvent les défis. Dans le contexte de la guerre en Syrie, la délégation des

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) a fait adopter une résolution demandant au Conseil fédéral d'accroître son aide dans les régions en crise et dans les Etats voisins. Parallèlement, le contingent des syriennes et syriens menacés et des réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés doit être relevé à 5000 personnes. Le Conseil fédéral doit s'engager en faveur d'un aménagement de la législation de telle manière à ce que les personnes persécutées ou chassées bénéficient effectivement de la protection à laquelle elles ont droit au travers de procédures effectives et équitables et que ce ne soit pas la dissuasion qui prédomine.

Parallèlement, la résolution demandait aux Eglises dans leur décision politique de considérer la dignité humaine des demandeurs d'asile et de défendre l'idée de l'asile pour les personnes en détresse. Il leur est également activement demandé de participer à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, de créer des possibilités de rencontre ainsi que de les soutenir dans leur intégration. En outre, les Eglises sont appelées à se souvenir des réfugiés dans leur prière et intercéder en leur faveur. L'Assemblée des délégués a adopté la résolution à l'unanimité et l'a transmise au Conseil fédéral par l'intermédiaire du président du conseil de la FEPS.

ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

C'est avec plaisir que l'on constatera que les paroisses sont d'ores et déjà très actives. Dans les régions où un nouveau centre pour requérants d'asile ouvre ses portes, elles s'engagent de diverses manières: elles se rendent régulièrement dans les centres, organisent des cafés de l'après-midi, des cours d'allemand, différentes occupations ou des activités sportives et donnent des conseils pour les questions liées à la vie quotidienne. La palette des services est immense, la joie et la reconnaissance des personnes en quête d'asile dans les lieux concernés palpable. Les paroisses peuvent solliciter soutien et conseil auprès du service Migration et l'Office ecclésial pour les questions d'asile.

Nous remercions ici de nombreuses personnes dans les paroisses qui, le plus souvent à titre bénévole, consacrent du temps et de l'énergie pour que le principe de l'hospitalité ne soit pas oublié. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées!

Pia Grossholz-Fahrni
Cheffe de département CËTN-Migration

OSONS LA RENCONTRE!

A la demande du canton, le Conseil synodal a invité les paroisses à participer à la recherche de possibilités d'hébergement pour des requérants d'asile et des personnes admises à titre provisoire. À la fin de l'année, on comptait 10 annonces concernant de grands immeubles ou des appartements familiaux vides. Nous espérons que de nombreuses autres suivront. Plusieurs paroisses ont accueilli les requérants d'asile avec de nouvelles offres et les ont accompagnés dans leur intégration. Les membres du corps pastoral et les présidences des paroisses ont également répondu aux protestations et aux craintes de membres de l'Eglise, et leur ont rappelé l'impératif du respect de la dignité humaine. L'Eglise a contribué à calmer les esprits et à garantir le bien-être des nouveaux-arrivants.



Lors de la course du jeûne, le 13 septembre 2014 à Oberbalm.



Recherchés: logements pour personnes en quête d'asile



Le café Regenbogen en allemand et arabe: lieu de rencontre pour requérants d'asile, Maison de paroisse de Riggisberg.



L'ÉGLISE DANS LA RUE: DÉFILÉ DE MODE: FASHION & FAIR AU WAISENHAUSPLATZ

Le 5 avril 2014, huit mannequins ont présenté sur une scène en plein air des vêtements produits de façon équitable et qui sont vendus dans des magasins bernois.

La présentatrice Steff la Cheffe a expliqué, non sans une pointe d'humour, l'importance de la mode équitable pour les couturières dans le Sud. Le défilé a montré qu'il était possible de s'habiller mode, chic et avec des couleurs en portant des vêtements équitables. Plus de 300 personnes ont assisté à l'événement, organisé dans le cadre de la campagne œcuménique de Pain pour le prochain et de l'Action de Carême.



L'ŒCUMÉNISME ET L'INTER-RELIGIOSITÉ SOUS DIFFÉRENTS ANGLES

Les questions interreligieuses gagnent en importance dans la société, aussi bien en Suisse qu'ailleurs dans le monde. La nécessité de relations œcuméniques interchrétiennes n'en reste pas moins urgente. Différents événements en 2014, de la visite d'une délégation de femmes égyptiennes à l'inauguration de la Maison des religions, en passant par le débat sur la liberté de religion comme droit humain, l'ont clairement souligné.



Objectif atteint après 14 ans de travail: l'inauguration de la Maison des religions a attiré les foules.

Quatre représentantes de l'Eglise presbytérienne d'Égypte, Synode du Nil, ont rendu visite aux Églises réformées Berne-Jura-Soleure du 22 au 29 août 2014. Un premier pas en direction d'un échange entre les femmes des deux Eglises. Avec en toile de fond le débat animé mené en Egypte sur l'ordination des femmes dans l'Eglise égyptienne, les hôtes voulaient tout spécialement découvrir comment se présente la situation pour les femmes pasteures en Suisse. Elles ont appris que, à côté de l'égalité très poussée dans le domaine ecclésiastique, les femmes continuent à être désavantagées dans de nombreux domaines en Suisse. Les discussions sur des questions délicates telles que l'ordination des femmes ou les positions sur le divorce et l'homosexualité, ont été très éclairantes. Nous avons pris conscience de la différence considérable des contextes sociétaux et des contraintes culturelles, œcuméniques et interreligieuses entre la Suisse et l'Égypte.

La visite de la délégation à la Maison des religions a clairement montré que le dialogue interreligieux était beaucoup plus détendu en Europe occidentale qu'il ne l'est au Proche-Orient. Dans la société égyptienne, la sensibilisation et l'éducation en matière de dialogue interreligieux s'inscrivent dans les revendications de la démocratisation de la société. Pour les minorités religieuses, elles sont même une question de survie.

Un dialogue interreligieux empreint de respect constitue cependant un défi en Suisse aussi. Le long chemin de 14 années parcouru par le projet «Maison des religions – Dialogue des cultures» en témoigne. La cérémonie d'inauguration de cette maison, sise à l'Europaplatz, a attiré un vaste public le 14 décembre 2014, marquant la fin de la bataille menée pour doter ce projet d'un lieu physique. Cette ouverture marque le début de la phase d'approfondissement du dialogue, dans la cohabitation au quotidien et la mise sur pied d'un programme commun. Le Synode a décidé de soutenir ce processus par une augmentation de son engagement financier.

L'oppression de minorités religieuses au Proche-Orient, au Nigeria et dans nombre d'autres pays a amené la commission spécialisée Mission à revoir le point de vue et le document de réflexion des Églises réformées Berne-Jura-Soleure concernant la liberté de religion en tant que droit humain. Le document de réflexion ne peut pas apporter de réponse à l'actualité en rapport avec le terrorisme de l'État islamique, mais il s'efforce de porter un regard différencié sur l'éviction des minorités religieuses, chrétiennes notamment.



Pia Grossholz-Fahrni, conseillère synodale, avec Nadja Halim Suliman d'Égypte.



Hanaa Samuel et Hanan Rezk, hôtes égyptiens.



Andreas Zeller, président du Conseil synodal et Pia Grossholz-Fahrni, vice-présidente accueillent Tharwat Kades et un groupe de femmes d'une Eglise sœur d'Égypte.



Les dix romans sélectionnés dans le cadre du projet «Plaisir de lire»

CECTN-MIGRATION

RESPONSABLE DU SECTEUR

Heinz Bichsel

SERVICE ŒCUMÉNISME, MISSION ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (CECTN)

Heinz Bichsel (responsable)

Viviane Amacker, Heidi von Känel (à partir du 1^{er} juillet 2014), Lisa Krebs (à partir du 1^{er} novembre 2014), Elisabeth von Rütte (jusqu'au 31 juillet 2014), Susanne Schneeberger Geisler, Annick Wangler (jusqu'au 30 septembre 2014)

SERVICE MIGRATION

Anne-Marie Saxer-Steinlin (responsable)
Peter Gerber, Dinah Hess (suppléante de Sabine Jaggi, jusqu'au 15 juin 2014), Sabine Jaggi (congé jusqu'au 15 juin 2014), Vithyaah Subramaniam (stagiaire à partir du 1^{er} février jusqu'au 31 juillet 2014), Mathias Tanner

ANIMATION RÉGIONALE MISSION 21

Hannes Liechti

TERRE NOUVELLE JURA

Aline Gagnebin

ANIMATION MIGRATION JURA

Isabelle Harries (jusqu'au 30 novembre 2014)

SERVICE MIGRATIONS

RÉSEAU «JOINT FUTURE»: ENGAGEMENT POUR LA COEXISTENCE PACIFIQUE

«Joint future» ou avenir commun, tel est le nom du réseau regroupant une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices et de bénévoles issus des paroisses des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure qui s'engagent pour des projets dans les domaines de la migration et de l'intégration. Ils encouragent de diverses manières la coexistence pacifique entre la population suisse et les migrants. A l'occasion de la 6^e rencontre annuelle, ils ont échangé informations et expériences pratiques sur les projets d'intégration, les activités dans le domaine de l'asile, les partenariats entre Eglises de migrants et paroisses ainsi que sur les relations interreligieuses. Le Service Migrations conseille les paroisses et les informe des nouveautés, par exemple de la publication de la notice d'information concernant la nouvelle loi bernoise sur l'intégration de la population étrangère, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

ENVIE DE LIRE: ROMANS SUR LA MIGRATION ET L'INTÉGRATION

Les férus de lecture et autres lecteurs passionnés apprécient tout spécialement le projet «Envie de lire», qui rassasie leur soif de lecture. Concrètement, il s'agit d'un dépliant attrayant, où sont présentés dix romans sur le thème de la migration et de l'intégration. Ces lectures sont recommandées aussi bien à des particuliers qu'à des cercles de lecture. Mais Envie de lire est aussi une série de manifestations. La première a eu lieu à l'automne 2014, à Berne et à Thoun, où des auteurs ont lu des extraits de leurs œuvres. Ce projet a rencontré un franc succès. Une nouvelle édition est prévue au printemps 2015.

ÉGLISES DE MIGRANTS: UN DÉFI ET UNE CHANCE

«Nous appartenons tous, Eglises de migrants et Eglises d'ici, au Corps du Christ. C'est bien plus important que nos différences confessionnelles, ethniques ou culturelles.» Ces mots prononcés par le responsable d'une Eglise de migrants érythréenne-éthiopienne début décembre ont beaucoup touché de nombreux députés et députées au Synode. L'œcuménisme interculturel entre les Eglises de migrants et l'Eglise réformée nationale a pu être vécu à maints endroits du territoire de l'Eglise en 2014, par exemple par le biais des partenariats locaux ou lors du culte de Noël des Services généraux de l'Église. Cette chrétienté multiculturelle est perceptible aussi dans la formation continue théologique «Afin que nous soyons UN en Jésus Christ», qui a eu lieu pour la deuxième fois. Ce cours – organisé par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, en collaboration avec plusieurs Eglises cantonales de Suisse alémanique et l'institut pour la chrétienté extra-européenne de l'Université de Bâle – s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des Eglises de migrants.

AIDE D'URGENCE ET AIDE AUX PASSANTS DANS LE CANTON DE SOLEURE: VIVRE AVEC SON TEMPS

Dans le canton de Soleure, les personnes vivant dans la précarité ou dans une situation de détresse bénéficient du soutien de différentes organisations. La commission diaconale Aide d'urgence œcuménique des Églises nationales dans le canton de Soleure met en réseau ces services dans le cadre d'un forum annuel. En 2014, le projet «Wegbegleitung – Menschen in schwierigen Lebenssituationen unterstützen» (accompagnement – soutenir des personnes dans des situations difficiles) a été présenté et une brochure résumant les offres des organisations a été réalisée.

L'engagement du Service Migrations dans l'aide d'urgence œcuménique dans le canton de Soleure a commencé il y a des années, en réponse à l'absence d'aide pour les requérants d'asile déboutés. Puis la commission s'est intéressée de plus en plus à la précarité des migrants et de la population résidente en général. L'aide ecclésiale aux sans-abris a été reprise récemment par le conseil social œcuménique de Caritas. Il est dès lors logique que les relations avec les Services généraux de l'Église soient assurées par le Secteur Diaconie à partir de 2015.

MIGRATION: NOUVEAUX DÉFIS POUR LES PAROISSES DU JURA

La commission Migration récemment créée pour l'Arrondissement du Jura a élaboré de premières idées de projet pour les paroisses et les groupes de migrants, en collaboration avec la responsable des migrations, Isabelle Harries. Les échanges avec le Secteur CETH/Migrations ont également été intensifiés. En septembre, une rencontre multiculturelle a réuni quelque 70 participants de toute la région autour d'un film passionnant, suivi d'un débat animé et d'un repas succulent. Après le départ à l'étranger de la responsable des migrations en fin d'année, le travail a été évalué et de nouvelles solutions cherchées pour l'infrastructure de ce poste.

IMMIGRATION: UN SUJET POLITIQUE BRÛLANT

Le 9 février 2014, la population a accepté l'initiative «contre l'immigration de masse». Le Conseil synodal s'était prononcé contre ce texte, en se fondant sur les réflexions de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS). Une autre votation populaire sur le thème de la migration, l'initiative Ecopop, a eu lieu à la fin de l'année. En s'appuyant sur une résolution du Synode en faveur d'un clair rejet, le Conseil synodal s'est adressé aux paroisses et leur a envoyé les prises de position de la FEPS, «La patrie en cadeau», et de la communauté COTE Église et environnement, «Limiter les exigences plutôt que restreindre l'immigration», ainsi qu'un dépliant élaboré avec des œuvres d'entraide «Sept fois NON à l'initiative Ecopop». Le peuple a dit clairement non à cette initiative. Le débat politique va se poursuivre avec une intensité identique, mettant au défi les Eglises.



A la sortie du culte qui a conclu le cours pour les Eglises de la migration.

SERVICE ŒCUMÉNISME, MISSION ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

SESSION D'AUTOMNE 2014: LE DÉVELOPPEMENT EN MUTATION

Le développement ne peut pas rester un sous-produit de la croissance, un avis partagé par tous les orateurs et les participants de la session d'automne 2014. La transition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) formulés par l'ONU vers les objectifs du développement durable de cette même ONU marque, elle aussi, un changement très net dans l'acception du développement. Il ne s'agit plus d'un transfert d'ici à là-bas, mais d'un processus qui suppose un profond changement aussi bien dans le Nord que dans les pays en développement traditionnels. La position des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sur la société des 2000 watts est un signe clair à cet égard.

ISRAËL-PALESTINE: TERRE PROMISE, TERRE PERDUE

Plus de 40 personnes ont participé au cinquième séminaire biblique œcuménique, qui a eu lieu du 23 au 25 avril 2014. Elles se sont engagées dans des discussions polémiques sur des textes bibliques ainsi que sur des questions d'actualité sur le thème «Israël-Palestine: terre promise, terre perdue». Michel Bollag a ouvert le débat par des explications sur le rapport de la tradition judaïque à la question de la terre. Viola Raheb, théologienne luthérienne

qui a passé son enfance à Bethléem, a relaté l'histoire ambivalente de Rahab de Jéricho (Josué 2), base d'une réflexion sur des solutions par-delà la guerre et la violence. Marie-Theres Wacker, professeure d'Ancien Testament à Münster, a mis en lien les contributions de célèbres théologiens sur le thème de l'occupation de terres, en les replaçant dans leur contexte historique.

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIÈRES: L'ENGAGEMENT POUR L'EAU COMME BIEN PUBLIC RESTE ESSENTIEL

Les premières Communautés bleues ont été créées en 2013, sur l'initiative des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Courant 2014, plusieurs communes, paroisses et institutions ont manifesté leur intérêt pour un engagement volontaire en faveur d'une utilisation durable de l'eau. Le syndicat Syndicom a été la première organisation à but non lucratif à obtenir le label en novembre 2014. Ce syndicat des médias et de la communication reconnaît par-là l'importance de l'eau comme bien public et s'engage à ne plus offrir que de l'eau du robinet (et non en bouteille) lors de réunions et dans les lieux de travail. Syndicom utilisera l'argent ainsi économisé pour soutenir un projet d'approvisionnement en eau de l'ONG Solidar Suisse au Mozambique.

1^{re} JOURNÉE NORD-SUD DU BUREAU RÉGIONAL DE MISSION 21 À BERNE

Le bureau régional bernois de Mission 21, dirigé par Hannes Liechti, a lancé une nouvelle offre en 2014 pour les classes de catéchèse. La 1^{re} journée Nord-Sud, organisée à Berne le 22 novembre, a réuni huit classes des niveaux 8 et 9. Les participantes et participants ont eu l'occasion de fabriquer un jeu africain, de discuter avec le coordinateur africain VIH/sida de Mission 21 ou encore de comparer leurs forces à celle des requérants d'asile du même âge dans le cadre d'un tournoi sportif. Cette journée a permis aux jeunes de découvrir certaines réalités du monde globalisé et de faire la connaissance d'autres catéchètes de la région. Les réactions à l'issue de l'événement ont été très positives.

TERRE NOUVELLE: ACTIVITÉS TERRE NOUVELLE DANS LE JURA

En 2014, les paroisses de l'Arrondissement du Jura ont récolté 640 690 francs pour les œuvres de l'Église réformée. En plus des deux campagnes habituelles, au printemps et en automne, l'animatrice régionale Terre Nouvelle, Aline Gagnebin, a vécu deux moments forts: d'abord, l'échange avec les responsables du travail Terre Nouvelle dans les paroisses et l'élaboration d'une notice à leur intention, ensuite, la participation à l'Assemblée générale de la CEVAA (Communauté des Eglises en mission) au Sénégal. A l'occasion de cette assemblée, les nouvelles bases de l'activité commune des Églises ont été formulées, «Familles, Evangile et cultures dans un monde en mutation». La commission Terre Nouvelle pour sa part a reçu la démission de son président, François Roussele.



Lors de la remise du prix d'encouragement CËTN à Multiwatch, l'exposé de Jo Lang, historien et ancien Conseiller national.



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



ARRONDISSEMENTS

CERCLES PASTORAUX
RÉGIONAUX

JURA-BIENNE:

Marc Balz, Bienne
Marie-Laure Krafft Golay, Prêles

BIENNE-SEELAND-
SCHWARZENBOURG:

Martin Koelbing, Muri

BERNE-MITTELLAND NORD:

Simon Jenny, Gümliigen

BERNE-MITTELLAND SUD:

Martin Maire, Bern

EMMENTAL / HAUTE-ARGOVIE:

Alfred Palm, Herzogenbuchsee

HAUT-EMMENTAL / THOUNE:

Matthias Inniger, Berne

THOUNE-OBERLAND:

Arnold Wildi, Toffen

PASTEURES ET PASTEURS DE RÉGION – REMPLACEMENTS, ENTRETIENS D'APPRÉCIATION ET DE DÉVELOPPEMENT, GESTION DE CONFLITS

Les pasteures et pasteurs de région exercent un ministère aussi varié et enrichissant au quotidien que les collègues qu'ils sont appelés à seconder en paroisse. Ils effectuent des suppléances ou assurent leur organisation. Nous saisissons l'occasion d'adresser nos remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont «remplacé». Leur fidélité et leur disponibilité sont précieuses.

Dès qu'il faut repourvoir un poste ou mettre au point les descriptifs afférents, les pasteures et les pasteurs de région sont mis à contribution. Cela étant, leur tâche prioritaire consiste à animer les entretiens d'appréciation et de développement (EAD), qui ont désormais lieu une fois par an pendant trois années consécutives. Les trois EAD permettent d'aborder l'activité pastorale selon trois angles différents, le but étant toujours d'accompagner et de soutenir les collègues dans leur mission.

Un regard extérieur est souvent bienvenu pour faire face aux mesures d'économie que subissent de plein fouet de nombreuses paroisses. Il permet de constater que les paroisses s'engagent avec optimisme dans le processus de changement, malgré les souffrances et les tensions qui lui sont associées.

Formation continue, supervision et intervention sont les garantes d'un soutien de qualité professionnelle, qu'il s'agisse d'entretiens, de conseils, d'évaluations ou de résolution de problèmes auprès des ministres et des paroisses. Les

contacts des pasteures et des pasteurs régionaux avec leurs collègues sont placés sous le sceau du secret pastoral, qui seul garantit une relation de confiance.

Le travail de l'équipe des ministres régionaux ne s'arrête pas là. Quatre domaines et champs d'action doivent faire l'objet d'une attention et d'une implication particulières.

1) Tâches diverses au sein des groupes de travail de l'ensemble de l'Eglise, des régions, du canton, de la Pastorale cantonale ou de la Société pastorale suisse.

2) Travail en équipe (essentiel à la fonction). Les pasteures et les pasteurs de région se remplacent mutuellement (vacances, congés d'études et autres absences), s'entraident dans les tâches difficiles, et n'hésitent pas à se prêter leurs outils de travail. L'esprit d'équipe contribue à la réalisation de la mission. Avec Marie-Laure Krafft, le groupe des ministres régionaux compte de nouveau une femme.

3) Rattachement administratif au délégué aux affaires ecclésiastiques, qui témoigne de son soutien en entretenant très régulièrement le contact. Même si un congé maternité, un congé d'études ou le versement d'une prime fidélité sous forme de jours de congé semble être une affaire simple, il reste des points à éclaircir et à régler; les vacances de poste, les situations de crise ou les cas de maladie peuvent eux

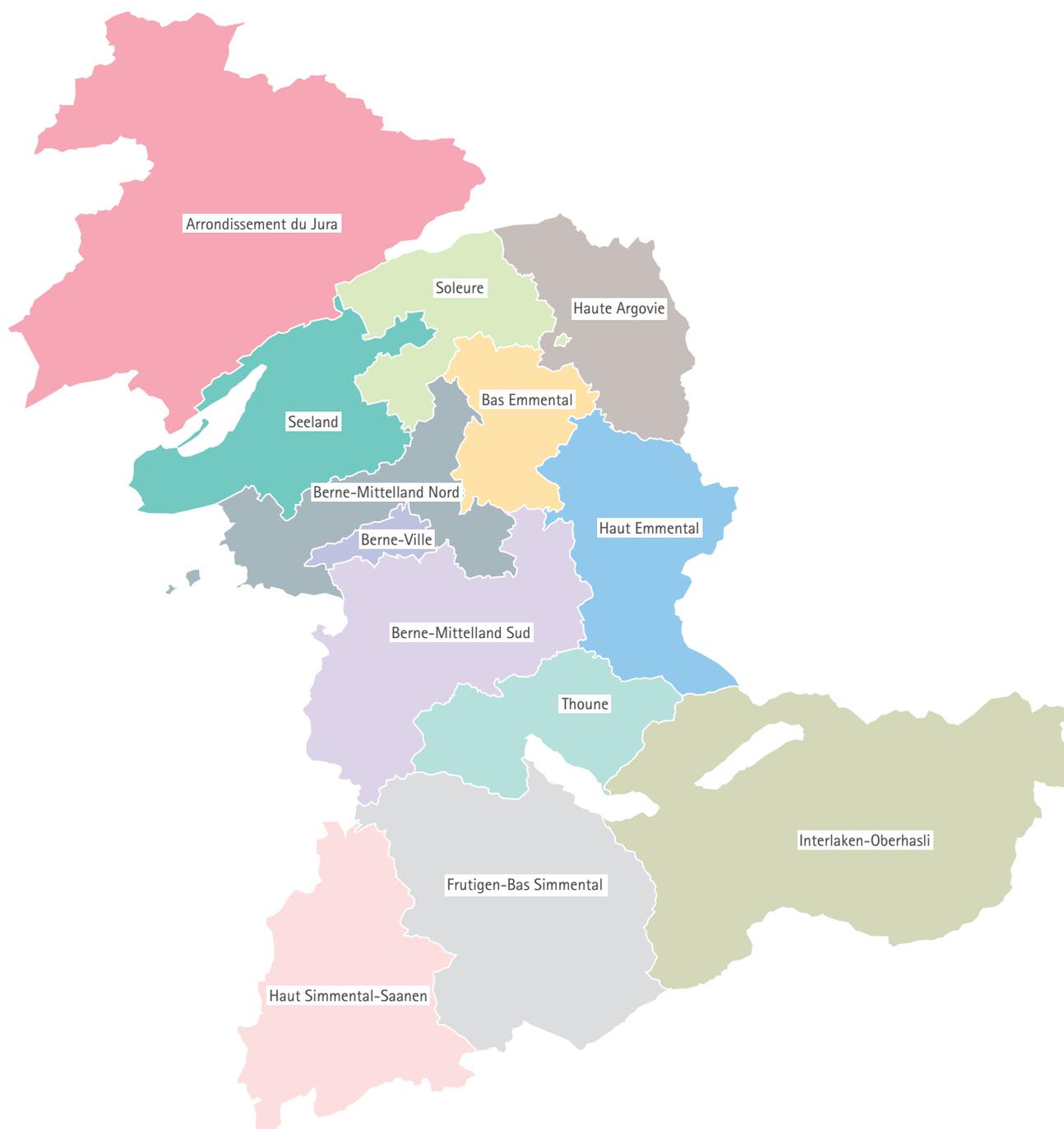
aussi se révéler complexes, exigeant une coordination transparente. La bonne marche de l'ensemble ne sert pas les seuls intérêts des ministres régionaux et de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques; elle est avant tout utile aux collègues, aux autorités ecclésiastiques ainsi qu'aux collaboratrices et aux collaborateurs des paroisses.

4) Contacts étroits avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, en particulier avec le Service Développement des ressources humaines. Toutes et tous se sentent concernés par l'échange professionnel sur des questions ecclésiologiques internes. Les conciliations, au cours desquelles les pasteures et les pasteurs de région endossent un rôle de médiation, s'inscrivent dans ce cadre. Les nouveaux descriptifs de postes et l'élaboration des trois canevas d'entretiens d'appréciation et de développement ont également été élaborés en étroite collaboration avec le Service.

Les pasteures et les pasteurs de région essayent de remplir leur mission pour le bien de la paroisse et des ministres, dans le respect de l'Eglise et de l'Etat. Année après année, ils constatent le travail remarquable de leurs collègues, des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que des autorités ecclésiastiques sur l'ensemble du territoire.

Matthias Inniger
Coordinateur de l'équipe
du pastoral régional
ad interim

Soleure		68
Jura		69
Seeland Haute Argovie Bas Emmental Haut Emmental	  	70-71
Berne-Mittelland Nord Berne Ville Berne-Mittelland Sud	  	72-73
Thoune Haut Simmental-Saanen Frutigen-Bas Simmental	  	74-75
Interlaken-Oberhasli		76



LES ARRONDISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES EN 2014

Depuis l'achèvement de la réforme des arrondissements, c'est-à-dire depuis le début 2014, le territoire du ressort des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est subdivisé en 13 arrondissements. Le Synode d'arrondissement et son comité sont désormais responsables de la mise en œuvre de différentes tâches conjointes et régionales. Ils assurent également le bon déroulement des élections au Synode. Face à la raréfaction des ressources financières, le développement de la collaboration au niveau régional prend toute son importance. Les arrondissements ecclésiastiques encouragent leurs paroisses à unir leurs forces pour accomplir certaines tâches et coordonner leurs offres. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure les soutiennent avec un conseil spécialisé et des contributions financières pour des projets.

68

Synode d'arrondissement de Soleure: POLITIQUE D'INFORMATIONPAYANTE

Lors de l'assemblée des délégués en novembre 2013, Werner Sauser a démissionné de sa fonction de président. Hans Leuenberger a repris le flambeau.

La commission Relations publiques, créée sous la conduite de l'ancien président, a pu démarrer son activité début 2014. Des affiches ont été élaborées et mises à disposition des paroisses sur le thème des saisons de l'année. La presse a également régulièrement relayé des informations et publié des interviews sur les prestations et les offres des Eglises dans le domaine diaconal et social. Un grand merci à cette commission très active pour son travail.

On n'oubliera pas l'échec de la votation sur le maintien du Jeûne fédéral en tant que fête importante. Qui voulait maintenir le Jeûne fédéral comme une fête importante devait voter NON, ce qui a créé la confusion.

Le Synode d'arrondissement a soutenu le projet de l'association Naturkultur «construire des murets en pierres sèches» sur la montagne de Granges. Des jeunes personnes venues de Palestine, d'Israël, d'Irlande du Nord, d'Allemagne et de la Suisse y ont participé, des spécialistes suisses des murs en pierres sèches les ont guidés dans leur travail. Le projet fournit la preuve que différentes cultures et religions peuvent travailler en paix, main dans la main, et réaliser une œuvre commune. Il est vrai que des murs ont été construits, mais

ce sont des murs qui unissent, qui ne séparent pas.

La présence des Eglises nationales à la foire d'automne de Soleure (HESO) consacrée au thème «Penser – Remercier» a été un succès total. Sous la conduite de Werner Sauser et Hansjörg Brunner, l'équipe HESO a accompli un excellent travail. La présentation colorée et fraîche du stand a beaucoup plu. Beaucoup de visiteuses et de visiteurs s'étonnaient du fait que les Eglises se présentent à la foire et, qui plus est, dans sa dimension d'œcuménisme vécu. Après trois jours il a déjà fallu réimprimer des cartes de concours. La table ronde «De quelle Eglise a-t-on besoin aujourd'hui?» a suscité l'intérêt du public et de la presse.

Pour une période d'essai de deux ans, le Synode catholique-romain et le Synode d'arrondissement réformé de Soleure soutiennent ensemble un service œcuménique de consultation sociale dans leur territoire ecclésial. Entre les Eglises catholique-romaine de Bâle-Campagne,

Bâle-Ville et Soleure d'une part, les Eglises réformées de Bâle-Campagne et Soleure ainsi que le Synode d'arrondissement réformé de Soleure d'autre part, un contrat de coopération pour la formation œcuménique modularisée avec diplôme pour les catéchètes dans la région nord-ouest de la Suisse a été conclu. Ce contrat fait suite à une période d'essai de trois ans.

Les affaires courantes du Synode d'arrondissement ont été traitées au cours de trois séances du comité et deux assemblées des délégués. Un grand merci aux membres du comité pour la collaboration aussi bonne qu'expéditive, aux députées et députés au Synode et aux délégués pour leur engagement en vue du bien de l'Eglise et à toutes les personnes qui ont fortement soutenu le soussigné dans sa première année de présidence. Ce fut une année pleine d'enseignements et de rencontres intéressantes.

Hans Leuenberger
Président



Conseil du Synode jurassien:
2014, ENTRE CONSOLIDATION ET
INNOVATION

2014 a permis au CSJ de mener une vaste enquête auprès des 26 paroisses de l'arrondissement afin de définir si les activités offertes répondaient à leurs attentes. Les trois piliers de l'arrondissement sont le CSP (Centre Social Protestant), le Centre de Formation de Sornetan ainsi que toutes les activités qui permettent de favoriser la vie de notre Eglise tout en développant son aspect communautaire. Parmi ces dernières, Connexion3d (animation de jeunesse), les activités liées à Terre Nouvelle, celles qui concernent l'aumônerie auprès des personnes handicapées, qui, pour la première fois, était gérée par une commission œcuménique, l'aumônerie des sourds sont unanimement appréciées alors que de nombreuses paroisses souhaitent qu'elles soient encore développées, projets qui sont actuellement en cours, même si des économies sont revendiquées dans chacun de ces domaines. L'animation auprès des populations migrantes mise en place en cours d'année peut être considérée comme un succès et une expérience enrichissante, l'animatrice étant toutefois partie à l'étranger il s'agira de prendre un nouveau départ cette année. Credoc, (Centre de Documentation) lié à la médiathèque du CIP

à Tramelan est également un service qui fait l'unanimité tant chez les professionnels que chez les laïcs. Les activités liées à la Fondation Visage Protestant, qui édite la Vie Protestante, ont été particulièrement plébiscitées. Cette enquête a aussi permis de recentrer quelques activités dont l'une est la création d'une «plateforme spiritualité» qui a pour but de coordonner les divers groupes qui s'occupent d'accompagnement spirituel dans l'arrondissement.

Philippe Paroz
Président du Conseil du
Synode jurassien

Eglise de la République et
canton du Jura:

RENOUVELLEMENT DES
ÉQUIPES PASTORALES

L'Eglise réformée du canton du Jura a débuté cette année 2014 sereinement, chacune des trois paroisses ayant repourvu les postes vacants, l'équipe pastorale s'est retrouvée à nouveau complète. Ainsi, la paroisse des Franches-Montagnes a accueilli officiellement la pasteure Solveig Perret-Almelid, le dimanche 2 mars au temple de Saignelégier, lors du culte d'installation présidé par le pasteur Marc Balz. Aux Franches-Montagnes, le poste d'animatrice, vacant depuis plus d'une année, a été repris par Éléonore Landry

en mai. Parallèlement, Éléonore Landry a entrepris une formation de diacre, voie que cette étudiante en théologie envisageait pour la suite de son parcours professionnel.

Sur les quatre nouveaux pasteurs, trois ont exercé leur première année de ministère en tant que desservant puisqu'ils venaient de France. Durant cette période, ils ont bénéficié du soutien de la commission des stages, par leur président Marc Balz qui les a aidés à se préparer aux deux examens requis par la Faculté de théologie. Au terme de cette année, les trois candidats ont brillamment réussi les examens requis et, après avoir obtenu le préavis de la Commission des stages et la recommandation du Conseil synodal, les pasteurs Carole Perez, Françoise Vallat-Delannoy et Niels John ont été agrégés au Clergé de l'Eglise réformée du Canton du Jura. Une fois cette étape franchie, les pasteurs Carole Perez et Niels John ont à leur tour été accueillis au saint ministère lors du culte d'installation présidé par le pasteur Lucien Boder, le dimanche 7 décembre au temple de Delémont. L'installation de la pasteure Françoise Vallat-Delannoy s'est déroulée lors du Dimanche de l'Eglise 2015, soit le 1^{er} février, au temple de Porrentruy.

Yvette Gyger
Présidente du Conseil de l'Eglise



Au Synode d'automne de l'arrondissement du Jura, le 8 novembre à Delémont.

Seeland:

L'arrondissement du Seeland renonce à présenter un rapport.

Haute Argovie:

«L'ÉGLISE A-T-ELLE PERDU LA TÊTE?»

Avec le remaniement des dicastères, les descriptions des commissions, des tâches, des thèmes, des compétences et des attributions, le comité a élaboré en début d'année une organisation claire et transparente. Sur la page d'accueil du site Internet, un aperçu global de l'organisation et des tâches est présenté sous forme de tableau. A côté du comité qui compte sept membres, sept employés à temps partiel et environ 25 bénévoles s'engagent dans les domaines d'activité et commissions suivantes: catéchèse pour personnes en situation de handicap, Terre nouvelle, office de placement ecclésial, aumônerie en milieu hospitalier, office de consultation Couple, partenariat, famille, radio Oekumera et préparation de la Journée mondiale de prière.

En seconde partie du Synode de printemps bien fréquenté, plusieurs députées et députés de l'arrondissement ont évoqué leurs tâches au sein du synode et se sont soumis à un échange nourri avec les délégués. Au printemps a également eu lieu une conférence des présidences de paroisse.

Sous le thème «Hat die Kirche einen Vogel?» (L'Eglise a-t-elle perdu la tête? Jeu de mots par rapport au thème de l'oeku consacré aux oiseaux), la

commission Terre Nouvelle a organisé une rencontre sous la forme d'un apéritif-animation à Langenthal. Dans le cadre du lancement de la semaine «Un Temps pour la création», organisée chaque année par oeku – Eglise et environnement, avec Kurt Zaugg (oeku) et les ornithologues Hanspeter Bühler et Ueli Marti de Langenthal, le thème «Partager l'habitat» a été présenté. Puis, les deux ornithologues ont conduit une vingtaine de participants à travers la ville de Langenthal pour attirer leur attention sur les nichoirs et les endroits réservés aux martinets au beau milieu de la ville et aux rares martinets des Alpes (à ventre blanc) dans le clocher de l'église. La soirée fut très intéressante et divertissante.

A l'automne, la préfecture a procédé au premier contrôle de l'Association des paroisses de l'arrondissement ecclésiastique de Haute Argovie. Elle a attesté la bonne gestion des responsables et leur a décerné une excellente appréciation.

Christoph Kipfer
Président

Bas Emmental:

L'HÔPITAL RÉGIONAL EXIGE LE CO-FINANCEMENT DE L'AUMÔNERIE EN MILIEU HOSPITALIER

La dernière assemblée des délégués, convoquée au printemps, a accepté les comptes annuels et les rapports d'activité 2013. Conformément au nouveau règlement d'organisation, la conférence des présidences a siégé deux fois pour

l'élection du nouveau comité, le budget 2015 et d'autres affaires courantes. Les membres de l'ancien comité – et en particulier le président sortant Lorenz Wacker ont été remerciés par des applaudissements nourris et un petit cadeau, pour leur grand travail durant toutes ces années. Ainsi, le passage au nouveau règlement d'organisation est achevé.

Depuis janvier 2014, Kathrin Gasser occupe la fonction de directrice de l'arrondissement. La paroisse de Berthoud continue de se charger de l'administration du personnel et des salaires pour l'arrondissement. Les assurances vieillesse et invalidité ainsi que l'indemnité de transition, individuelle et unique, en vue de compenser d'éventuelles pertes de salaire, ont été réglées de la même façon que pour le personnel de la paroisse de Berthoud.

En raison du manque d'élèves, il n'y a pas eu de confirmation dans la catéchèse pour personnes en situation de handicap au printemps 2014. En revanche, pour l'année scolaire 2014/15, l'effectif des élèves est à nouveau normal. L'office de consultation Couple, partenariat, famille a été très sollicité. L'exigence de l'hôpital régional Emmental SA que les arrondissements du Haut et du Bas Emmental participent pour un montant de Fr. 60 000 par année au financement de l'aumônerie en milieu hospitalier, a suscité l'irritation. Sinon, le service d'accompagnement spirituel en milieu hospitalier pour les hôpitaux de Berthoud et de Langnau serait réduit de 80% à 40%. Entretemps, le pasteur d'hôpital Daniel Guggisberg a démissionné de son poste; depuis le mois d'octobre, le poste d'aumônier hospitalier est vacant. Avant d'entreprendre des démarches ultérieures concernant le cofinancement, l'arrondissement attend de la part de la direction de la santé des précisions concernant les bases juridiques en vigueur.

Wolfgang Klein
Président



Haut Emmental:
LA 135^e FÊTE DE L'ARRONDISSEMENT
À L'ÉGLISE D'AFFOLTERN

Le comité de l'arrondissement ecclésiastique du Haut Emmental s'est réuni à quatre reprises. Depuis fin janvier 2014, le service de consultation Couple, famille et partenariat est installé dans son nouveau local sis à la Dorfstrasse 5 à Langnau i.E. La consultante Susanne Kocher et le consultant Matthias Hügli sont bien sollicités.

Le 3 mars, le synode d'arrondissement a eu lieu à Trubschachen en présence de 86 personnes. La partie statutaire du matin s'est déroulée sans accroc, seul le thème de l'accompagnement spirituel en milieu hospitalier a nourri les discussions. Thème de l'après-midi: «Relations publiques de l'arrondissement ecclésiastique et des paroisses». Les intervenants étaient Ueli Scheidegger, juKom Beratung Berne, Hans Martin Schaer, responsable du service de la communication

refbejuso, le pasteur Matthias Zehnder de l'arrondissement ecclésiastique Haut Emmental ainsi que Adrian Gebhard, de la maison ZIC, Zollbrück.

Le dernier dimanche d'octobre, la traditionnelle fête de l'arrondissement a été célébrée, pour la 135^{ème} fois, en l'église d'Affoltern comble, sur le thème «Louange éternelle». Dans l'assemblée se trouvait aussi le président du Conseil synodal Andreas Zeller, ce qui réjouit beaucoup les personnes présentes. Il a transmis un message de salutation de Berne.

La soirée des présidentes et présidents de paroisse et des déléguées et délégués au synode a eu lieu en novembre et a été consacrée au thème «Etre Eglise en période mouvementée». L'intervenant invité était le professeur Matthias Zeindler, Berne.

Le comité a été convié à trois installations: en juin en l'église de Wasen pour la pasteure Doris Lehmann, en septembre

en l'église de Langnau pour la pasteure Kathrin van Zwieten et en novembre en l'église de Lützelflüh pour le pasteur David Schneeberger.

L'annonce en fin d'année de la réduction des postes pastoraux va avoir un impact également dans le Haut Emmental.

Edith Rentsch-Eberhart
Présidente



Berne-Mittelland Nord:
DÉMARRAGE RÉUSSI POUR
LE NOUVEL ARRONDISSEMENT

Le nouvel arrondissement de Berne-Mittelland Nord est issu des anciens arrondissements ecclésiastiques de Bolligen, Zollikofen et Laupen ainsi que de quelques paroisses avoisinantes. Il est constitué de 21 paroisses comprenant au total 71 000 membres.

En 2012/13, sous la direction d'Andreas Aeschlimann, de Frauenkappelen, un groupe de travail avait préparé le Règlement d'organisation dans le but de créer des structures aussi légères que possible. Le règlement fut accepté à l'automne 2013 par l'ensemble des 21 paroisses. Les prérogatives décisionnelles à l'échelon supérieur reviennent à la conférence des présidences. En application du principe selon lequel les tâches ecclésiales doivent, si possible, être effectuées au niveau paroissial avec le soutien de l'Union synodale, seul un petit nombre de tâches ont été transférées à l'arrondissement. Il s'agit principalement de tout ce qui relève du cercle électoral, de la coordination et de la promotion des offres de la catéchèse pour personnes en situation de handicap ainsi que la promotion de la collaboration entre les paroisses.

Le 30 janvier 2014 l'assemblée constitutive du synode d'arrondissement s'est réunie. Le comité fraîchement élu a pu donc entrer en fonction. Voici sa composition selon l'attribution des dicastères:

- présidence: Fritz Marschall, Laupen
- vice-présidence: Hans-Rudolf Gysin, Zollikofen
- finances : Hanspeter Blatter, Urtenen-Schönbühl
- catéchèse pour personnes en situation de handicap: Béatrice Pfenninger, Bolligen
- relations publiques: Isabelle Trees, Frauenkappelen

Urs Tännler, Worb, et Jean-Pierre Bennet, Bolligen ont été élus comme réviseurs. Le comité a pu s'adjoindre

le concours de Cristina Stadler, Fraubrunnen, pour le secrétariat ainsi que de Denise Glusstein, Wohlen, pour les finances et la comptabilité.

En juin a eu lieu le 2^{ème} synode d'arrondissement au cours duquel le comité fit rapport sur l'état actuel des travaux. Le budget 2015 a été approuvé.

Un point fort de l'activité du comité en 2014 a résidé dans la mise sur pied de l'organisation du nouvel arrondissement.

En outre, il s'agissait d'accomplir les tâches incombant au cercle électoral en vue des élections générales du Synode ecclésiastique en automne. L'arrondissement Berne-Mittelland Nord présente 22 députées et députés au Synode. Le comité a également élaboré les bases nécessaires concernant la coordination et la promotion des offres de la catéchèse pour personnes en situation de handicap. En automne, le site Internet pour l'arrondissement a été mis en ligne (www.kirchlicher-bezirk-berne-mittelland-nord.ch). Dans l'ensemble, le nouvel arrondissement estime que la première année de son existence a été fructueuse.

Fritz Marschall
Président

Berne-Ville:
UNE FÊTE POUR REFLÉTER
LA VIE ECCLÉSIALE

L'année 2014 a apporté à la Paroisse générale de Berne – qui correspond à l'arrondissement Berne-Ville – beaucoup d'événements réjouissants et mémorables mais aussi quelques dossiers plus difficiles. Voici quelques mots-clés et les réflexions que ces événements nous inspirent.

Le projet Dialogue de structure III avec ses auditions auprès des 12 paroisses et des groupes professionnels en début d'année et la fête de l'Eglise «Himmliche Stadt/Célesteville» fin août: conjointement avec la direction du projet, les membres très engagés des commissions ont soumis leurs



premières idées concernant la forme que la paroisse générale pourrait revêtir à l'avenir aux personnes dans les paroisses et ont écouté ce que celles-ci pouvaient en dire. La fête de l'Eglise autour du Kornhaus et de la cathédrale, préparée et conçue par les nombreux bénévoles et les acteurs du dialogue de structure, a témoigné de manière unique et réjouissante de la vivacité de la vie ecclésiastique dans notre ville, par-delà les frontières confessionnelles.

Elaboration d'une stratégie immobilière en collaboration avec la commission générale du projet «Dialogue de structure» et adoption par le Grand Conseil: le fait que le parlement a approuvé sans opposition la stratégie immobilière fin novembre, témoigne de la préparation minutieuse et de la communication persuasive autour de ce projet difficile qui implique l'abandon de certains éléments auxquels nous étions attachés.

Mise sur pied de rencontres avec une délégation du Conseil synodal, les députées et députés au Synode ecclésiastique issus de l'arrondissement Berne-

Ville et les représentants des paroisses générales de Bienne et de Thoune: l'objectif de telles rencontres qui seront poursuivies l'année prochaine, est de rappeler aux autorités supérieures de l'Eglise la situation particulière d'une paroisse générale avec ses fonctions centrales.

Andreas Hirschi
Président du petit conseil

Berne-Mittelland Sud: SITE INTERNET RENOUVELÉ

A l'occasion de l'assemblée constitutive du 22.1.2014, le nouveau comité de l'arrondissement ecclésiastique Berne-Mittelland Sud a été élu et un modeste budget accepté.

Lors du Synode d'arrondissement du 11.11.2014 à Kehrsatz, le comité a pu présenter les premiers résultats de son activité et les faire avaliser par les déléguées et délégués. L'arrondissement est désormais présent sur Internet à l'adresse www.kirchl-bezirk-bms.ch avec un site dernier cri. Ce site sert

de plate-forme d'information pour toutes les paroisses de l'arrondissement et contient d'ores et déjà beaucoup d'indications sur les différentes offres de l'Eglise. En outre, le synode d'arrondissement a accepté la création et la reconnaissance de la commission CETN région Thurnen et de la commission ecclésiastique régionale du Gantrisch. Pour 2015, une nouvelle collaboration entre les paroisses dans le cadre de l'CETN est programmée.

Un état des lieux concernant la catéchèse des personnes en situation de handicap est prévue dans les premiers mois de l'année 2015, afin que cette offre puisse être utilisée le mieux possible dans tout l'arrondissement. L'organisation de l'élection des députées et députés au Synode pour la législature 2014-2018 a constitué une tâche à la fois noble et importante pour le comité. Il se réjouit d'avoir pu repourvoir tous les sièges par des candidates et candidats engagés et motivés.

Bruno Sigrist
Président



Thoune:
QUI SÈME L'AMOUR DOIT SAVOIR
ATTENDRE LA RÉCOLTE
(MÈRE THERESA)

Après trois ans d'enseignement à l'école de pédagogie curative à Steffisbourg et deux ans et demi en tant que responsable du travail en pédagogie curative, Madame Eva Hofstetter a quitté l'arrondissement de Thoune pour se consacrer à d'autres tâches. Un grand merci lui est adressé ici pour son engagement. Madame Gabriela Augstburger l'a remplacée au 1^{er} août 2014.

Le 7 septembre 2014, la journée de l'arrondissement a eu lieu à Blumensstein. Un grand merci pour sa préparation et sa réalisation. Avec la mise en application du nouveau règlement d'organisation au 1^{er} novembre 2014, chaque paroisse n'a plus son propre représentant, mais les régions Thoune, ouest et est ont chacune 3 membres au comité. Lors du Synode d'arrondissement du 28 octobre 2014, les personnes suivantes ont été élues: Thoune: Hans Brunner, Madlen Leuenberger, présidente, Paul Winzenried; est: Therese Fahrn, Herbert Graf; ouest: Beat Gottier, Barbara Soom, pasteure.

Avec un grand merci pour leur précieuse collaboration au sein du comité, nous avons pris congé de: Willy Dummermuth, Jaqueline Feller, Rösli Gugger, Elisabeth Hässig-Fahrni, Paul Mühlemann, Verena Oesch, Verena Ryter, Fritz Schneider, Marianne Sommer, présidente, Frieda Wiedmer.

La soussignée tient à remercier chaleureusement tous les membres du comité et tous les employés pour leur immense travail accompli sous les feux de la rampe et en coulisses.

Marianne Sommer
Présidente (jusqu'au 31.10.2014)

Haut Simmental-Saanen:
DES ASSEMBLÉES AVEC
DES INTERVENANTS QUI ONT
CAPTIVÉ LEUR AUDITOIRE

La révision du règlement en 2014 a obligé le comité, tout comme les paroisses, de procéder à des adaptations. Au cours de deux séances du comité, les affaires de l'assemblée des délégués ont été discutées et traitées.

L'assemblée des délégués qui s'est déroulée le 19 mai dans la petite église d'Abländschen (commune de Saanen) et à laquelle le président du conseil de l'Eglise Hans Dänzer a souhaité une cordiale bienvenue, a rencontré un grand intérêt. Tous les points de l'ordre du jour ont été débattus et approuvés. Mozes Kuruc a été élu au comité. Le changement du règlement, sous réserve du vote des paroisses, a été accepté à l'unanimité.

Les rapports des paroisses et des responsables de la catéchèse pour personnes en situation de handicap ont livré des informations sur les activités ecclésiales de chaque paroisse durant l'année écoulée. Trois députées et députés ont accepté de se présenter à l'élection générale de renouvellement du Synode, Wolfgang Feller a démissionné. Selon le tournus,

la paroisse de Leuenen a proposé Anita Reuteler pour le siège devenu vacant. En seconde partie, le conseiller conjugal Beat Siegfried a donné une information sur son activité, et Beat Fuhrer a conclu avec un exposé remarquable et de magnifiques diapositives consacrées aux beaux paysages et spécialement à la petite église d'Abländschen. Pour terminer la rencontre de manière conviviale, Hans Dänzer a invité l'assistance à rejoindre le Zytbödéli.

Le 15 octobre, l'arrondissement a siégé en assemblée d'automne en l'église de Boltigen, accueillie par Linda Bieri qui a adressé des paroles de bienvenue au nom de la paroisse hôte. Les points à l'ordre du jour ont été rapidement traités et acceptés. Les personnes présentes ont écouté avec grand intérêt l'exposé d'Anika Mudrack: «Une vie de handicap signifie-t-elle renoncer à l'image d'un Dieu bon et tout-puissant? – questions concernant l'image de Dieu en regard de personnes en situation de grave handicap, sujets de la Création divine, bonne en soi!» Enrichie de gâteaux et de café, la seconde partie passa même trop rapidement.

Albert Wampfler
Président



Frutigen-Bas Simmental:
SOUTIEN AU SERVICE DE
DÉSENDETTEMENT

Le 22 mars 2014 s'est déroulée à Diemtigen la session des conseils consacrée au thème «Nouvelles situations – comment les gérer?». Dans le cadre d'un exposé, l'orateur Wisi Zraggen, intervenant invité, a montré comment il affrontait un destin particulièrement difficile – il a perdu les deux bras au cours d'un accident de travail – et comment il maîtrise malgré tout sa vie de paysan de montagne. Les synodes d'arrondissement sont désormais convoqués deux fois l'an, au printemps et en automne, au cours desquels les présidentes et présidents de paroisse ont le droit de vote. Sont invités les députées et députés au synode cantonal, les représentant-e-s de la Pastorale, l'Ecole de pédagogie curative, le service de consultation Couple, famille et partenariat à Thoune et le service de placement de l'Eglise nationale. Ces trois organisations sont également soutenues financièrement par l'arrondissement. Dès 2015 et jusqu'en 2017, l'arrondissement soutiendra le service de désendettement hifidi («Hilfe in finanziellen Dingen» – aide dans les questions financières) à Spiez par une contribution

annuelle. A l'issue de cette période, il sera procédé à une nouvelle évaluation. En octobre, par une belle journée automnale a eu lieu la fête d'arrondissement dans la vénérable église de Därstetten. Le culte du matin était présidé par le pasteur Grzybek dont c'était en même temps le culte d'adieu après plus de 35 ans de service dans la paroisse de Därstetten. Une telle fidélité à une paroisse devient rare; de cordiaux remerciements lui ont été adressés! Le programme de l'après-midi, consacré au thème «Accompagnement spirituel aujourd'hui – entre spiritualité, care et coaching» était conduit par son successeur, le pasteur Guggisberg. Ce dernier a évoqué son activité précédente en tant qu'aumônier d'hôpital à Langnau. En fin d'année, l'annonce de la nouvelle répartition des pourcentages de postes pastoraux a nourri les discussions. Il faudra certainement encore beaucoup de patience, de force et une bonne collaboration entre les paroisses et les pasteurs et pasteurs afin de trouver une solution à la fois bonne et équitable. Un grand merci à toutes et à tous qui aident à maintenir notre navire arrondissement sur son cap.

Elisabeth Aellig
Présidente



Interlaken-Oberhasli:
LE TRAVAIL DE CONSULTATION
DEVIENT TOUJOURS PLUS COMPLEXE

Dans l'arrondissement Interlaken-Oberhasli, l'année 2014 a été bien chargée sur deux plans: l'engagement sans faille des femmes et des hommes des différents secteurs de travail qu'il faut relever et louer; d'autre part, la nouvelle structure d'organisation résultant de la réforme des arrondissements dont notre arrondissement s'est doté.

A côté de son activité habituelle de consultation, le service de consultation Couple, famille et partenariat a de nouveau offert deux conférences passionnantes et très bien suivies. La catéchèse pour personnes en situation de handicap a poursuivi son instruction avec douceur et bonté; elle a régulièrement invité les anciens catéchumènes à des offres particulières. Le service de placement Oui-Si-Yes, comme les années précédentes, a proposé ses séjours linguistiques. L'office de consultation budgétaire BB+ a constaté que les situations de consultation se font de plus en plus complexes. Les demandes d'assainissement de dettes sont aujourd'hui (presque) la règle. L'équipe de la BB+ a

fourni un grand travail de préparation en vue d'une professionnalisation de l'activité de consultation. Dans le Forum des soins palliatifs, l'arrondissement a été actif dans la mise en réseau des différentes offres et prestataires de service. La particularité géographique et ecclésiale de notre arrondissement a fait l'objet d'une présentation au stand des Eglises à la BEA où nous étions invités pour une journée.

En 2014, les 13 paroisses de l'arrondissement ont toutes accepté le nouveau règlement d'organisation, lequel prévoit de changer l'assemblée des délégués en conférence des présidences. La «dernière» assemblée des délégués de l'arrondissement eut lieu en octobre à Grindelwald dans un environnement approprié et dans le cadre d'un programme d'une dignité toute ecclésiale. Le comité, les autorités ecclésiastiques ainsi que les anciens et les nouveaux délégués au législatif de l'arrondissement ne ménagent pas leur peine. Fin 2014 et début 2015, les travaux en vue du passage à la nouvelle forme organisationnelle et juridique tournent à plein régime.

Theo Ritz / Martin Tschirren
Co-présidence

